

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I
Faculté des Arts, Lettres et Sciences
Humaines

CENTRE DE RECHERCHE ET
DE
FORMATION DOCTORALES EN
ARTS, LANGUES ET CULTURES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALES EN
LANGUES ET LITTÉRATURES

DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

MINISTRY OF HIGHER
EDUCATION

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I
Faculty of Arts, Letters and Social
Sciences

POST GRADUATE SCHOOL FOR
ARTS, LANGUAGES AND
CULTURES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
LANGUAGES AND LITERATURES

FRENCH DEPARTMENT



**LA QUESTION DES LANGUES NATIONALES DANS LE
PROCESSUS DE DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN : UNE
ANALYSE DES REPRÉSENTATIONS SOCIOLINGUISTIQUES
DANS LES RÉGIONS DU CENTRE ET DE L'OUEST**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en Lettres
Modernes Françaises

Spécialité : Langue française

Option : Sociolinguistique

Par

PETCHANGOU MOUMIE MOUSTAFA

Licencié ès Lettres Modernes Françaises

Sous la direction de
MARIE DÉSIRÉE SOL épouse AMOUGOU
Maître de Conférences



Année académique : 2023/2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iii
RÉSUMÉ	iv
ABSTRACT	v
Liste des abréviations	vi
Liste des tableaux	vii
Liste des images	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	10
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	12
CHAPITRE II : PRÉSENTATION DES ZONES D'ÉTUDE	25
CHAPITRE III : DÉCENTRALISATION ET PERCEPTIONS	57
CHAPITRE IV : LA QUESTION DES LANGUES	76
CHAPITRE V : PRÉSERVATION DE LA DOMINATION LINGUISTIQUE	110
CONCLUSION GÉNÉRALE	133
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	139
ANNEXES	151
TABLES DES MATIÈRES	177

DÉDICACE

Aux

Merveilleux parents du monde que le Seigneur m'a donné et qui ne cessent de me soutenir depuis ma tendre enfance. Mon papa PETCHANGOU ABOUBAKAR et mes très adorables mères FOUPOUAPOGNIGNI ZOULIATOU et EMANG NJE CLOTIDE.

REMERCIEMENTS

Il relève d'un devoir de conscience de témoigner ma très profonde gratitude à l'endroit de tous ceux qui m'ont assisté et aidé dans la réalisation de ce travail. Il s'agit notamment de Mon directeur de Mémoire, la Professeure Marie Désirée SOL épouse AMOUGOU pour ses conseils, sa disponibilité, sa patience, ses observations ainsi que sa documentation.

Mes enseignants du Département de Français pour leurs denses et riches enseignements ainsi que leurs conseils prodigués pendant mon cursus académique.

Dans la même lancée, je voudrais, à travers ce Mémoire exprimer ma reconnaissance à ma grande sœur PETCHANGO THEUMY Seina et son époux NDJOM Raphael.

Merci à leurs Excellences, Gilbert TIMI EVOUNA, Président du Conseil Régional du Centre, et au Dr. Jules Hilaire FOCKA FOCKA, Président du Conseil Régional de l'Ouest, pour l'accompagnement et la parfaite collaboration.

Nous tenons à remercier Messieurs les Maires, NDONGO BOUNE Martin, Maire de la Commune d'Essé, Monsieur Ibrahim KOUPTAMOU, Maire de la Commune de Koutaba, Monsieur BELAMO, Le Directeur en charge de la Culture et de la Promotion des Langues à la Commune de Yaoundé VI, et Madame MVONDO TSALA, Cheffe du Secrétariat Particulier du Président du Conseil Régional du Centre pour la disponibilité et la fluidité lors des échanges, sans toutefois oublier les encouragements.

Aussi, notre gratitude s'adresse à l'ensemble de nos Enquêtés, pour leurs braves et brillantes participations lors des entretiens, dans les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun.

Permettez que j'exprime mes chaleureux remerciements à mes frères et sœurs PETCHANGO Ousmane, Ouzerou, Abilou, Fadila, Soumiatou, Fadimatou, Ramanie, Saïde, Jamel, Salamatou, Kamal, pour la chaleur fraternelle et les ondes positives dans la réalisation de ce Mémoire.

Nos sincères remerciements à Alphonse NOAH, NDJOUMBOULI Clotaire Dédier et Germaine AISSATOU pour leur encadrement, leur conseil et les encouragements.

Dans la même cadence, j'adresse ma plus profonde gratitude à ma bionature, pour la motivation permanente au quotidien.

Vivement, un grand merci à l'AEFALSH et au CABEL, pour le soutien indéfectible et incommensurable.

Aussi, toute ma gratitude va à l'endroit de mes camarades, voisins et amis MADZO Julie, MANDARA Boris, KEMTE Igor Landry pour leur présence constante, les encouragements, les conseils et la documentation.

RÉSUMÉ

Notre sujet sur « **La question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun : une analyse des représentations sociolinguistiques dans les régions du Centre et de l'Ouest** », apparaît dans un contexte où la décentralisation est en pleine implémentation et le multiculturalisme au Cameroun reste une réalité sociale. Il se donne pour objectif de montrer que nonobstant toutes les mesures prise par le gouvernement sur la promotion des langues nationales, la question des langues reste toujours problématique. Notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique et pose le problème de la promotion et de la gestion des langues nationales. Toutefois, il est important de préciser que la plupart des responsables en charge des CTD n'ont pas encore élaborés des plans d'action en faveur de la promotion de ces langues car, elles ne font pas parties des besoins et préoccupations prioritaires des populations et celle de l'Administration au détriment des langues coloniales qui règnent dans ces deux régions (le Centre et l'Ouest). Cependant, on peut constater qu'il y'a également un problème de diglossie qui se pose entre langues officielles (français /anglais) en interne et par la suite, langues officielles/langues nationales. Dès lors, il est important pour les CTD de prendre conscience de ce problème et surtout l'industrie linguistique que représente les langues. L'idée de langue régionale est à prendre très au sérieuse. Elle facilitera plus tard le choix unique d'une de ces langues pour la rendre officielle aux côtés du français et de l'anglais ceci en s'inspirant des pays africains, comme le Sénégal avec le wolof, le Rwanda avec le swahili, etc. Pour mieux cerner ce concept, nous avons adopté la théorie de Sol Amougou (2018) qui perçoit l'analyse des représentations comme étant un élément qui permet de prendre en compte les perceptions et les jugements sociaux sur la langue et son utilisation dans un contexte donné. L'auteure considère également que ceci permet de mieux comprendre les dynamiques et conflits linguistiques dans les sociétés ainsi que les attitudes envers les différentes variétés linguistiques et s'intéresse d'ailleurs sur les situations de plurilinguisme. Dans la perspective de mener pertinemment cette recherche, nous avons adopté comme technique d'enquête l'entretien sémi-directif. À cet effet, nous avons pu obtenir des locuteurs leurs perceptions sur la décentralisation que beaucoup d'entre eux trouvent et qualifient de non active, non effective, embryonnaire et trop administrative ; et quant aux langues à promouvoir, le choix des locuteurs est la langue ewondo dans la région du Centre, le medumba et le shumum dans la région de l'Ouest. Ainsi, les locuteurs de ces deux régions s'intéressent à ces langues, leurs promotions et attendent d'actions venant des Autorités en charge de ces différentes Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Toutefois, il est nécessaire de préciser qu'aucun Conseil régional et aucune Commune n'ont pu jusqu'ici élaborer un programme de développement en faveur de la promotion des langues nationales.

Mots clés : Décentralisation, Langues officielles, Langues nationales, Diglossie, analyse des représentations sociolinguistiques.

ABSTRACT

This dissertation titled “**The issue of national languages in the decentralization process in Cameroon: an analysis of sociolinguistic representations in the Central and Western regions**”, comes in a context where decentralization is being fully implemented and multiculturalism in Cameroon remains a social reality. Its objective is to show that despite all the measures taken by the government to promote national languages, the issue of languages remains problematic. Our research topic falls within the field of sociolinguistics and poses the problem of managing of national languages. However, it is important to note that most of the officials in charge of the Decentralized Territorial Communities (CTDs) have not yet developed action plans in favor of promoting these languages because they are not part of the priority needs and concerns of the populations and that of the Administration, to the detriment of the colonial languages that prevail in these two regions (the Center and the Western regions). However, it can be observed that there is also a problem of diglossia between official languages (French/English) internally and subsequently, official languages/national languages. Therefore, it is important for the CTDs to be aware of this problem and especially the linguistic industry represented by languages. The idea of a regional language should be taken very seriously. It will later facilitate the unique choice of one of these languages to make it official alongside French and English, drawing inspiration from African countries such as Senegal with Wolof, Rwanda with Swahili, etc. To better understand this concept, we have adopted Sol Amougou’s theory (2018), which perceives the analysis of representations as an element which allows us to take into account the perceptions and social judgments on language and its use in a given context. The author also considers that this allows us to better understand of linguistic dynamics and conflicts in societies as well as attitudes towards different linguistic varieties, and is also interested in multilingual situations. In order to conduct this research pertinently, we have adopted the semi-directive interview as the survey technique. In this regard, we were able to obtain from speakers their perceptions on decentralization, which many of them find and describe as inactive, ineffective, embryonic and too administrative; and as for the languages to be promoted, the choice of speakers is the Ewondo language in the Central region, Medumba and Shumum in the Western region. Thus, the speakers from these two regions are interested in these languages, their promotion, and expect actions from the Authorities in charge of these different Decentralized Territorial Communities (CTD). However, it is necessary to specify that no Regional Council or Municipality has been able to develop a development program in favor of promoting national languages.

Keywords: Decentralization, Official languages, National languages, Diglossia, sociolinguistic representations analysis.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

- A.P.I** : Alphabet Phonétique Internationale.
- AGLA** : Alphabet Général des Langues Africaines.
- AGLC** : Alphabet Général des Langues Camerounaises.
- ANACLAC** : Association Nationale des Comités des Langues Camerounaises.
- CEFAM** : Centre de Formation pour l'Administration Municipale.
- CMU** : Communes Mixtes Urbaines.
- CNRTL** : Centre Nationale des Ressources Textuelles et Lexicales.
- CRTV** : Cameroon Radio and Television.
- CTD** : Collectivités Territoriales Décentralisées.
- CUY** : Communauté Urbaine de Yaoundé.
- CVUC** : Communes et Villes Unies du Cameroun.
- ELMO** : Enseignement des Langues Maternelles Orales.
- ENAM** : Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature.
- F.M**: Frequence of Modulation.
- LCC** : Langue et Culture Camerounaise.
- LCCN** : Library of Congress Control Number.
- LMO** : Langue Maternelle Orale.
- MINATD** : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation.
- MINDDEVEL** : Ministère de la Décentralisation et du Développement local.
- MRC** : Mouvement pour la Renaissance du Cameroun.
- OLAC** : Open Language Archives Community/ Communauté Ouverte des Archives Linguistiques.
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale.
- OSC** : Organisations de la Société Civile.
- PME** : Petites et Moyennes Entreprises.
- PROPELCA** : Programme de Recherche Opérationnelle pour l'Enseignement des Langues au Cameroun.
- RDPC** : Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais.
- RPC** : Rassemblement du Peuple Camerounais.
- SIL** : Société Internationale de Linguistique.
- SND30** : Stratégie Nationale de Développement.
- UDC** : Union Démocratique du Cameroun.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Le profil des enquêtés de la région du Centre	19
Tableau 2 : Le profil des enquêtés de la région de l'Ouest	20
Région de l'Ouest	20
Tableau 3 : Les Départements de la région de l'Ouest.....	28
Tableau 4 : Chefferies traditionnelles de 1 ^{er} degré, de la région de l'Ouest.	29
Tableau 5 : Alphabet ghomala'	31
Tableau 6 : Alphabet medumba.....	33
Tableau 7 : Alphabet yemba	35
Tableau 8 : Alphabet nufi	36
Tableau 9 : Alphabet ngomba.....	37
Tableau 11 : Les Départements de la région du Centre	41
Tableau 12 : Alphabet ewondo.....	45
Tableau 13 : Alphabet eton.....	47
Tableau 14 : Alphabet Bafia conformément aux lettres de l'alphabet (AGLC).....	48
Tableau 15 : Alphabet Bassa	49
Tableau 15 : Prononciation	49
Tableau 18 : Choix des langues région de l'Ouest	102

LISTE DES IMAGES

Image 1: Notation des tons.....	39
Image 2: Les consonnes	39
Image 3: Ecriture Bamoun :	40
Diagramme 1: Perceptions de la décentralisation.....	71
Diagramme 2: Promotion des langues nationales.....	87
Diagramme 3: Langue à promouvoir dans la région du Centre.....	98
Diagramme 4: Langue à promouvoir dans la région de l'Ouest.....	103
Diagramme 5: Le repli identitaire.....	126

INTRODUCTION GÉNÉRALE

0-1-Généralités

Le Cameroun est un pays multilingue et possède une très grande diversité culturelle grâce à la présence d'environ 287 langues autochtones sur son terroir et deux langues officielles à savoir : le français et l'anglais. La question des langues dans le processus de décentralisation au Cameroun apparaît depuis un certain temps comme un élément crucial et problématique dans le paysage sociolinguistique actuel. D'ailleurs, ce sujet pose le problème de la promotion et de la gestion des langues nationales. Ceci étant, la langue est un système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux.

Quant à la décentralisation, elle est un processus de transfert de compétences des pouvoirs de l'État vers les collectivités locales (Régions, Communes) qui bénéficient alors d'une certaine autonomie de décisions et de leur propre budget sous le contrôle d'un représentant de l'État. Ainsi, les législateurs sont interpellés sur les politiques linguistiques en faveur du statut et l'implémentation des langues nationales au Cameroun.

0-2-Motivation sur le choix du sujet

Notre motivation dans ce travail de recherche est d'abord personnelle, étant dans un pays riche culturellement de par sa diversité ethnique, nous avons jugé utile d'explorer, de valoriser et de mettre en lumière nos langues autochtones afin que l'une d'entre elles puisse intégrer le prestigieux cercle des deux langues officielles au vu de l'implémentation de la décentralisation au Cameroun.

Ensuite contextuel car, la décentralisation au Cameroun est d'actualité.

Et enfin scientifique pour nous permettre d'avoir une connaissance linguistique et sociolinguistique sur le Cameroun.

0-3-Revue de la littérature

Ainsi, la revue de la littérature dans la recherche scientifique invite le chercheur à avoir d'ample connaissances sur ce qui a déjà été fait au préalable en rapport avec son sujet de recherche. Ainsi, voilà pourquoi Dumez (2011 :15) cité par Imele Tsafack (2018 :11) affirme : « La partie fondamentale d'un projet écrit est la revue de la littérature ». À cet effet, il est judicieux de circonscrire les études qui ont été menées sur la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun. Certains pédagogues, organismes, chercheurs et didacticiens ont mené des recherches visant à trouver des méthodologies claires, concrètes et des stratégies et modèles d'enseignement des langues nationales afin de les promouvoir et implémenter dans les CTD.

La Constitution¹ du Cameroun adoptée le 02 juin 1972 et modifiée en 1996, en 2006 et en 2008, attribue à toutes les langues autochtones le statut de langues nationales. Par cette institution, leur statut a été précisé. Toutefois, il n'y a pas à proprement parler, une implication considérable de la part des décideurs politiques, comme dans le cas de la promotion du bilinguisme. Mise à part quelques lois notamment celles relatives à l'utilisation de ces langues dans les médias, à leur introduction dans le système éducatif ainsi que celles autorisant les communes et les régions à les promouvoir dans leurs terroirs, il n'existe pas une forte implication politique. Beaucoup reste à faire concernant leur développement et celui des CTD.

Tadadjeu Maurice (1985) dans *Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise. Le trilinguisme extensif*, propose une politique du trilinguisme qui accorde un rôle primordial aux langues nationales dans le développement et la promotion de l'identité culturelle du pays. Il précise que le trilinguisme implique la connaissance d'une première langue : la langue maternelle, une seconde langue, la première langue officielle (le français pour les francophones, l'anglais pour les anglophones), d'une troisième langue qui peut être soit la deuxième langue officielle soit une langue véhiculaire. Il va d'ailleurs qualifier son modèle de trilinguisme extensif et le définir en ces termes : « (...) pour tout camerounais et à long terme, la possibilité de communiquer oralement et par écrit en trois langues dont sa langue maternelle et les deux langues officielles et par extension, la possibilité de communiquer oralement ou semi-oralement en une langue véhiculaire camerounaise ». Ce modèle met en relief l'unité politique, l'intégration régionale, nationale par la pratique des langues.

Tabi Manga (2000), dans *Les Politiques linguistiques du Cameroun*, propose le modèle du quadrilinguisme. Ce modèle s'appuie sur trois principes : le multilinguisme, l'unité nationale, l'intégration régionale ou sous régionale et distingue quatre paliers de langues : « - Le palier est constitué de langue maternelles ; celles-ci constituent l'ensemble des langues parlées par les communautés ethnoculturelles camerounaises ; - Le deuxième palier rassemble les langues communautaires ; ce sont celles qui comptent un nombre important de locuteurs ; - Le troisième palier comporte des langues véhiculaires ; celles-ci ont une dimension régionale et même transrégionale compte tenu de leur dynamique et des besoins de communication ; - Le quatrième palier regroupe les langues internationales qui fonctionnent comme langues officielles de travail dans tous les aspects de la vie nationale. » Ces modèles œuvrent tous pour

¹ La Constitution du Cameroun, adoptée le 02 juin 1972, et modifiée en 1996, en 2006 et 2008, attribue à toutes les langues autochtones le statut de langues nationales.

le développement, la promotion de l'identité culturelle du pays et le multilinguisme à travers la dynamisation des langues du terroir.

Pour animer ce débat, Tadadjeu, Sadembouo et Mba (2004) dans *Pédagogie des langues maternelles africaines*, à travers le programme PROPELCA, développent quatre modèles d'enseignement des langues africaines dans la perspective d'une éducation bilingue. Ils font état de la pédagogie préconisée pour ces modèles qui sont orientés vers l'enseignement des langues nationales ou locales, soit comme langues premières ou comme langues secondes dans un contexte multilingue, tout en tenant compte des langues officielles. En effet, ils soulignent que le multilinguisme au Cameroun est considéré dans le cas des modèles PROPELCA non comme un handicap au bon épanouissement de la jeunesse et à leur développement mais, comme une richesse. L'ouverture linguistique et culturelle de l'apprenant lui donne une capacité de participation effective à l'effort général d'intégration nationale. Cette étude a permis ainsi d'avoir une connaissance des différents modèles d'enseignement des langues maternelles dans un contexte multilingue. Cela a favorisé le choix du modèle 3 notamment, le modèle d'enseignement des langues nationales au secondaire, pour l'élaboration du scénario pédagogique proposé tenant en compte la décentralisation.

Puis, Assoumou Jules (2005) dans sa thèse intitulée *Modèle d'enseignement des langues maternelles orales dans l'éducation de base au Cameroun -recherche de développement en zone Bulu*, s'intéresse sur l'étude de la langue maternelle orale à l'école primaire. Il s'interroge sur sa faisabilité et sur la méthodologie à adapter. Pour apporter des esquisses de réponses, il propose de prendre en compte les présupposés culturels, sociolinguistique et pédagogiques. Au terme de son travail, il propose un plan de mise en œuvre et des dispositifs circulaires et didactiques. Ainsi, il propose un aménagement planifié des LMO (Langue Maternelle Orale) aux fins pédagogiques sanctionnées par une pédagogie de l'oral s'appuyant sur l'approche culturelle : ELMO (Enseignement des Langues Maternelles Orales).

L'Union africaine en janvier 2006 par le biais de ses Chefs d'État, lors du sommet de Khartoum, s'est résolument engagée en faveur des langues africaines comme le témoignent les prévisions de la Charte de la Renaissance Culturelles Africaine aux articles 18 et 19 qui stipulent : « Article 18 : les États africains reconnaissent la nécessité de développer les langues africaines afin d'assurer leur promotion culturelle et accélérer leur développement économique et social. À cette fin, les États africains s'attacheront à élaborer et mettre en œuvre des politiques linguistiques nationales appropriées. Article 19 : Les États africains devront préparer et mettre en œuvre des réformes pour l'introduction des langues africaines dans les programmes scolaires. À cette fin, chaque État devra élargir l'utilisation des langues africaines en tenant

compte des impératifs de la cohésion sociale, du progrès technologique et de l'intégration régionale et africaine ».

Ndibnu Messina Éthe (2010) dans sa recherche d'une *méthodologie de l'enseignement de la culture nationale en milieu plurilingue*, présente les résultats d'une expérimentation de l'enseignement des cultures aux écoliers évoluant en contexte plurilingue et en milieu urbain. Cette étude, propose une méthodologie d'enseignement de la culture nationale au primaire et la production d'un matériel didactique multilingue de culture nationale.

Essono Jean Marie (2012) dans *Langue et culture Ewondo*, contribue également à promouvoir les langues locales qui sont la plupart du temps vitupérées par nombre de personnes. Pour ce faire, il présente la richesse linguistique et la diversité culturelle de la langue beti-fan, en particulier l'ewondo. Cet ouvrage est un manuel et un support didactique qui est proposé aux apprenants pour une initiation à la culture beti et à la langue ewondo spécialement. Il innove dans la notation des tons, l'harmonisation et la codification de l'orthographe de la langue ewondo afin d'éviter toute querelle entre les didacticiens anciens et modernes.

Marie Désirée Sol Amougou (2018) dans *Minoration linguistique, Causes, conséquences et thérapie*, présente comment la minoration des langues autochtones a des conséquences néfastes, aussi bien sur les langues elles-mêmes que sur leurs locuteurs. Cependant, les langues ont un rôle majeur à jouer dans la construction et la consolidation de l'identité et du bien-être des peuples. Les langues présentent ainsi la garantie d'atteindre ce double impératif par le truchement de l'exploitation des savoirs et des savoirs faire endogènes, dont l'originalité et le pouvoir novateur peuvent transformer l'ensemble du tissu socio-politico-économico-culturel. Dès lors, elle nous fait savoir qu'il est impératif de repenser le rapport aux langues nationales, afin qu'elles deviennent également, au même titre que les langues occidentales, des modèles référentiels, au sens où elles peuvent permettre d'orienter efficacement la perception et la pensée de leurs locuteurs vers une meilleure maîtrise du complexe culturel, du savoir et du savoir-faire pouvant inférer un mode de développement. Elle précise par la suite, qu'au Cameroun, la promotion institutionnelle des langues nationales se fait par la voie de l'école. Et cette mesure est encadrée et matérialisée par la législation à travers la loi d'orientation du système éducatif de 1998 qui prescrit l'enseignement des langues nationales dans les écoles afin de permettre l'enracinement culturel des jeunes Camerounais. D'où, le système éducatif se doit de permettre la maîtrise d'au moins une langue camerounaise aux apprenants et de produire des citoyens trilingues. Enfin elle met en lumière la loi sur la décentralisation de 2004 qui stipule le transfert des compétences et des moyens aux collectivités territoriales décentralisées pour l'enseignement des langues. Ainsi, un budget est

alloué à chaque Commune territoriale pour l'enseignement et la promotion de sa langue et chaque langue devrait être utilisée comme matière ou vecteur d'enseignement au niveau primaire, secondaire et universitaire².

Nous pouvons retenir de cette mise au point que le gouvernement s'est activé au plan institutionnel pour donner à nos langues autochtones, un statut de langues nationales et progressivement permettre l'apprentissage desdites langues dans les établissements scolaires. Toutefois, les efforts allant dans ce sens doivent s'accroître.

0-4-Questions de recherche

La problématique est la question centrale qui oriente la réflexion et la recherche scientifique. Elle permet de délimiter le champ d'étude, de définir les enjeux, les objectifs à atteindre et guide le chercheur tout au long de sa recherche. À propos de notre sujet, la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun, une interrogation majeure suscite notre réflexion :

Question Générale

QG : Quel est l'apport de la décentralisation dans la promotion des langues nationales du point de vue des élus locaux et celui des populations ? cette interrogation génère la question de la promotion et de la gestion des langues nationales. Ainsi, de ce questionnement engendre d'autres questions :

Questions secondaires

QS1 : Quel rôle joue la décentralisation sur la problématique des langues au Cameroun ?

QS2 : Les autorités compétentes s'intéressent-elles à la gestion des langues au Cameroun ?

QS3 : Quelles sont les raisons de la préservation de cette domination linguistique ?

0-5-Hypothèses de recherche

Une hypothèse de recherche est une proposition ou une supposition émise par un chercheur pour expliquer un phénomène ou une relation entre les variables afin d'orienter la recherche et permettre au chercheur de formuler des questions spécifiques et de concevoir des méthodes de collecte de données appropriées.

Hypothèse principale

² Sol Amougou (2018), *Minoration linguistique, causes, conséquences, thérapies*, Paris, l'Harmattan.

Ainsi, dans le cadre de notre travail l'hypothèse principale est formulée comme suit :

HP : La décentralisation peut jouer un rôle bénéfique pour la promotion des langues nationales.

Hypothèses secondaires

Les hypothèses secondaires qui en résultent de la principale sont les suivantes :

HS1: Les autorités administratives n'intègrent pas les langues nationales dans le grand chantier du développement.

HS2: Le choix d'une langue nationale parmi celles qui existent, sera une avancée considérable.

0-6-Objectifs de recherche

L'objectif dans un travail de recherche scientifique est le but à atteindre à la fin de l'étude. Dans le cadre de cette investigation, nos principaux objectifs sont :

O1 : Montrer que malgré toutes les mesures prises par le gouvernement sur la promotion des langues nationales, la question des langues reste toujours problématique.

O2 : Mettre en exergue les politiques linguistiques, la gestion des langues nationales dans le contexte de décentralisation.

O3- Promouvoir le multiculturalisme et la marchandisation des langues camerounaises et faciliter à l'État, la désignation d'une langue nationale pour en faire d'elle une langue officielle aux côtés du français et de l'anglais.

0-7-Approche théorique et méthodologique

L'approche théorique qui est adoptée dans le cadre de notre sujet de recherche est celle de Sol Amougou (2013,2018). Elle montre que les locuteurs eux-mêmes, entrent dans le processus de dévalorisation de leur propre langue. Ils en émettent des représentations négatives, ou dévalorisantes. Ensuite, elle met également l'accent sur les situations de plurilinguisme et fait savoir qu'il y a toujours un conflit d'intérêt dans un contexte de plurilinguisme ; ce qui ne favorise pas la promotion des langues nationales, déjà qu'elles sont dominées par les langues officielles. Ce conflit linguistique est entretenu par les décisions ou actions du Politique du côté des locuteurs exprimés dans les représentations. En clair, les politiques linguistiques ont façonné les mentalités et les représentations des usagers peu importe leur statut social, et donnent lieu à la minoration des langues nationales. Toutefois, la langue et la culture ont un rôle à jouer dans la promotion et la protection du bien-être et de l'identité des peuples. Sol Amougou considère que les langues présentent ainsi la garantie d'atteindre ce double impératif par le truchement de l'exploitation des savoirs et des savoir-faire endogènes dont l'originalité et le pouvoir novateur peuvent transformer l'ensemble du tissu socio-politico-économico-

culturel. Dès lors, elle précise qu'il est impératif de repenser le rapport aux langues autochtones, afin qu'elles deviennent également, au même titre que les langues occidentales, des modèles référentiels, au sens où elles peuvent permettre d'orienter efficacement la perception et la pensée de leurs locuteurs vers une meilleure maîtrise du complexe culturel, du savoir et du savoir-faire pouvant interférer un mode de développement. Ainsi, cette approche met en évidence les liens entre la langue et la société. Les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun sont une parfaite illustration au vu de leurs diversités ethniques, culturelles et linguistiques.

De manière générale, notre méthodologie de recherche est documentaire, car la recherche documentaire est une démarche qui consiste à identifier, collecter et traiter les informations sur un sujet donné, en s'appuyant sur des sources fiables. Cette méthode a cependant différentes étapes : préparer et cerner son sujet de recherche ; sélectionner et interroger les sources d'information ; chercher et localiser les documents ; prélever et évaluer la qualité et la pertinence des sources, traiter et mettre en place une veille documentaire. Les éléments utilisés dans ce registre sont : les Thèses ou les Mémoires d'autres étudiants, les documents statistiques, graphiques et les documents officiels. Notre corpus est un ensemble de documentation constitué de la Constitution de la République du Cameroun, les arrêtés sur la décentralisation, la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme, les enregistrements audios des entretiens faites dans les régions du Centre et l'Ouest Cameroun lors de la collecte des données autour de la question des langues nationales dans le processus de décentralisation. En exploitant la documentation de notre corpus, fort est de constater que les langues autochtones ont un statut de langues nationales. Cependant, les textes et décrets au Cameroun reconnaissent le français et l'anglais comme les deux langues officielles.

De ce fait, pour mener à bien notre travail, nous avons fait des descentes sur le terrain et opté pour la méthode d'entretien sémi-directif. Cette méthode permet d'enregistrer les interviews à l'aide d'un dictaphone ou d'un téléphone, puis transcrire et analyser les données.

0-8-Intérêt du sujet

La question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun revêt une importance cruciale sur plusieurs plans :

Sur le plan sociolinguistique : la promotion des langues nationales dans le cadre de la décentralisation permet de préserver et de valoriser la diversité linguistique du pays. Cela contribue à lutter contre la marginalisation des langues minoritaires et à promouvoir le multilinguisme comme un atout pour le développement national.

Sur le plan politique : la reconnaissance des langues nationales dans le processus de décentralisation peut contribuer à renforcer la légitimité des institutions locales en les rendant plus accessibles. Cela favorise la participation citoyenne et renforce la démocratie locale en permettant à chacun de s'exprimer dans sa langue et de se faire entendre au sein des instances décisionnelles.

Sur le plan sociologique : la reconnaissance et la promotion des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun, peuvent contribuer à renforcer l'identité culturelle des différentes communautés linguistiques du Cameroun. Cela favorise la cohésion sociale en valorisant la diversité linguistique du pays et en permettant à chaque citoyen de s'exprimer dans sa langue maternelle.

Sur le plan économique : la prise en compte des langues nationales dans le cadre de la décentralisation peut faciliter aux populations, l'accès aux opportunités économiques. En favorisant la communication dans les langues locales, on encourage l'inclusion des populations rurales dans le processus de développement économique.

0-9-Plan du travail

Dans l'optique de structurer notre travail de recherche, nous l'avons articulé autour de deux parties. La première partie **généralités théoriques et méthodologiques**, compte deux chapitres. Le premier chapitre portant sur **le cadre théorique et méthodologique** met en exergue la théorie adoptée et la méthode du travail.

Le deuxième chapitre qui traite de **la présentation des zones d'étude**, met à nu les langues présentes dans les régions de l'Ouest et du Centre.

La deuxième partie **analyses et interprétations des données** abrite les trois derniers chapitres de ce travail. Le troisième chapitre qui s'attarde sur **la décentralisation et perceptions**, analyse les raisons de la décentralisation au Cameroun et leurs attributions.

Le quatrième chapitre axé sur **la question des langues**, traite à son tour des langues à promouvoir et leur utilité au niveau des différentes collectivités.

Enfin, l'ultime chapitre sur **la préservation de la domination linguistique** met en exergue les raisons de la préservation linguistiques et ses conséquences.

**PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS
THÉORIQUES ET
MÉTHODOLOGIQUES**

Dans cette première partie intitulée **généralités théoriques et méthodologiques**, nous aurons deux chapitres qui meubleront cette partie. Le premier chapitre portant sur **le cadre théorique et méthodologique** met en exergue la théorie adoptée et la méthode du travail. Également, tout au long de ce premier chapitre, nous allons aussi définir certaines notions afin de rendre plus fluide et compréhensible notre travail. Nous allons également présenter les techniques d'enquête, le terrain d'enquête, le déroulement, la période, l'échantillon et enfin les aléas de l'enquête car, tout travail de recherche scientifique présente des limites qui s'apparentent à un obstacle pour l'évolution de l'enquête.

Quant au second chapitre **la présentation des zones d'étude**, met en exergue les langues présentes dans les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun. Aussi, nous allons présenter au cours de ce chapitre, la situation géographique, historique, politique, administrative et culturelle desdites régions.

**CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE
ET MÉTHODOLOGIQUE**

La Méthodologie représente un élément clé, indispensable dans la recherche et la production des travaux scientifiques. On peut alors la définir comme étant l'ensemble des règles, des méthodes et des techniques mises en place dans un domaine particulier. Quant à la méthode, elle est un ensemble de techniques et procédures utilisées pour collecter des données sur un sujet ou phénomène donné. Cette méthode d'enquête permet de recueillir des informations sur les attitudes, les comportements, les opinions et les croyances des individus ou groupes.

I. CADRE THÉORIQUE

En vue de bien mener notre étude, dans l'optique de lui donner un caractère scientifique et le rendre plus fluide et pertinent, nous avons opté pour l'approche de Sol Amougou (2018) qui s'intéresse aux situations de plurilinguisme et fait savoir qu'il y'a conflit d'intérêt dans un contexte de plurilinguisme. L'auteure précise qu'il y a diglossie³ institutionnelle langue « haute » et langue « basse ». Puis, elle s'intéresse à la polyglossie⁴ mais également à la triglossie⁵ pour décrire la coexistence des langues en milieu plurilingue. Tout ceci met en exergue le conflit linguistique, qui est traduit par la présence ou la diversité des langues symptomatiques (langues coloniales) qui donnent lieu à ces conflits linguistiques et ne favorisent pas la promotion des langues nationales. Sol Amougou (2018) affirme d'ailleurs : « lorsqu'une langue autochtone disparaît, c'est une partie du patrimoine mondial qui s'efface ».

Pour une bonne compréhension de notre sujet, il convient de définir les notions clés.

I.1.Langue nationale

La langue nationale est une langue considérée comme propre à une nation ou un pays, et donc la définition exacte varie selon les pays. Dans certains pays, une langue peut avoir le statut de langue nationale reconnue par le gouvernement ou la loi. La langue nationale a pour synonyme : langue indigène ou langue autochtone.

³ La diglossie est une situation linguistique dans laquelle une langue est utilisée dans deux formes ou registres différents selon les circonstances sociales et/ou les contextes de communication. Dans ce contexte, une langue est souvent utilisée comme langue de prestige et une autre comme langue vernaculaire. La langue de prestige est généralement associée aux fonctions officielles, telles que : l'éducation, le gouvernement, les médias, tandis que, la langue vernaculaire est utilisée pour une communication plus informelle et dans des contextes moins formels.

⁴ La polyglossie est comprise comme étant un conflit linguistique entre plusieurs langues déterminées par le principe d'hégémonie. Le conflit étant en quelque sorte inhérent au plurilinguisme.

⁵ La triglossie est la situation de multilinguisme où chacune des trois langues à une fonction précise dans l'organisation de la Nation.

I.2. Processus de décentralisation

Le processus de décentralisation désigne une évolution par lequel les pouvoirs et les responsabilités sont transférées du gouvernement central à des entités locales ou régionales telles que les municipalités, les régions ou les collectivités territoriales. Ce processus vise à rapprocher la prise des décisions des citoyens et à améliorer la gestion des affaires publiques en permettant une plus grande autonomie et une meilleure adaptation aux besoins spécifiques de chaque territoire.

I.3. Représentations

L'analyse de représentations sociolinguistiques est une méthode d'étude des représentations sociales liées à la langue et à la variation linguistique. Elle vise à comprendre comment les individus perçoivent les différentes variétés linguistiques et comment ces perceptions sont liées à des facteurs sociaux tels que l'ethnie, l'âge, la classe sociale.

Ceci dit, il est important de noter que, cette méthode implique généralement des enquêtes auprès d'un échantillon de la population pour recueillir des données sur leurs attitudes et croyances concernant les différentes variétés linguistiques. Ces données sont ensuite analysées pour identifier les schémas de représentation et les tendances qui se dégagent. Cependant, elle peut être utilisée pour étudier un grand nombre de questions liées à la variation linguistique, entre autres les préférences en matière de normes linguistiques, les accents régionaux ou étrangers, les stéréotypes liés à la langue. Également, elle informe sur les politiques linguistiques et éducatives en identifiant les attitudes et les croyances qui sous-tendent les comportements linguistiques des individus et des groupes sociaux.

De manière générale, les représentations dans le champ de la sociolinguistique sont importantes ; d'où Sol Amougou (2018 :77) affirme en ces termes : « les représentations mettent en lumière les esprits des locuteurs des langues minorées dans les discours épilinguistiques et les représentations qui en découlent traduisent sans équivoque les processus de minoration et de domination linguistique⁶ ».

Toutefois, le paysage linguistique présente les représentations linguistiques comme des modèles mentaux que les locuteurs ont de leur langue. Et elles mettent en évidence, les règles grammaticales, les structures phonologiques, les conventions sémantiques et pragmatique, ainsi que les connaissances lexicales. Également, elles sont acquises au cours de l'apprentissage

⁶ Le discours épilinguistique, désigne les commentaires ou jugements faites sur la langue elle-même, plutôt que sur son utilisation dans un contexte donné et peut inclure des opinions sur la grammaire, le vocabulaire, la prononciation et la norme linguistique.

de la langue maternelle et sont activées automatiquement lors de la production et de la compréhension du langage. Plusieurs linguistes étudient les représentations pour comprendre comment les locuteurs traitent et utilisent leur langue afin d'identifier les différences entre les langues et les variations à l'intérieur d'une même langue. Ces représentations sont importantes pour l'enseignement des langues, la traduction et la communication interculturelle.

I.4.Conflit linguistique

Le conflit linguistique, désigne une tension entre des groupes ou des individus qui parlent des langues différentes ou qui ont des différences culturelles liées à la langue. Les conflits linguistiques peuvent se produire à différents niveaux, tels que l'individu, la communauté, la région ou le pays. Il peut être causé par des problèmes tels que la discrimination linguistique, la politique linguistique, les préjugés linguistiques ou les différences de statut social entre les langues. Les conflits linguistiques peuvent avoir des conséquences sociales, politiques et économiques importantes, telles que l'exclusion sociale, la marginalisation, la pauvreté, la violence ou la guerre civile. En outre, Aracil Luis V (1965) dira également que : « le conflit linguistique est un phénomène qui se produit lorsque deux langues entrent en conflit en raison de différences linguistiques ».

I.5.Domination linguistique

La domination linguistique, est la situation où une langue est considérée comme supérieure ou plus valorisée que d'autres langues dans une société donnée. Cela peut se manifester par une politique linguistique qui privilégie une langue officielle au détriment d'autres langues, des attitudes discriminatoires envers les locuteurs de certaines langues ou une utilisation prédominante d'une langue dans les domaines de l'éducation, des médias et de la vie publique. La domination linguistique peut entraîner des inégalités sociales et économiques pour les locuteurs de langues minoritaires ou marginalisées, ainsi qu'une perte de diversité linguistique et culturelle. Ainsi, pour Sol Amougou (2018) : « la domination linguistique est le fait qu'une langue, grâce à sa valeur politique, sociale, culturelle et économique domine une langue plus faible économiquement et politiquement ».

I.6.Minoration linguistique

La minoration linguistique, est l'opposé de la domination linguistique. Elle se réfère à la situation où une langue est considérée comme inférieure ou moins valorisée que d'autres langues dans une société donnée. Cela peut se manifester par une politique linguistique qui discrimine ou ignore une langue minoritaire, des attitudes négatives envers les locuteurs de cette langue dans les domaines de l'éducation, les médias et de la vie publique. C'est d'ailleurs

ainsi que Hambye philippe (2019) précise : « lorsque l'on évoque les situations de minoration linguistique, il est courant de les associer, notamment, à des processus de domination ou de discrimination...lorsqu'il y'a minoration, il y'aura forcément domination et discrimination ».

Toutefois, la minoration linguistique peut entraîner une perte de confiance, d'estime de soi pour les locuteurs des langues minoritaires, ainsi qu'une perte de la diversité linguistique et culturelle pour la société dans son ensemble. D'ailleurs, selon la perception de Sol Amougou (2018 :66) :

La minoration linguistique qu'elle soit macrolinguistique ou microlinguistique est un processus bien réel au Cameroun. Les langues nationales sont défavorisées du point de vue politique ou institutionnel, ne sont ni standardisées, ni diffusées et ne remplissent aucune fonction formelle de prestige. N'étant pas porteuses d'attributs de prestige et de valeurs attrayantes, elles sont minorées par leurs propres locuteurs.

Au vu de cette pensée, nous dirons que la minoration des langues émane de la stigmatisation de leur propre locuteur. Les langues indigènes deviennent donc minorées et marginalisées au point d'occuper un arrière-plan au sein de son territoire.

II. MÉTHODE

La méthode d'une recherche scientifique, est un ensemble d'opérations intellectuelles et pratiques qui permettent d'organiser une recherche, de collecter des données, de les analyser et d'en tirer des conclusions. Ainsi, allant dans la même perspective Hamel Nawel (2011 :19)⁷ repris par Aissatou Germaine (2019 : 45) là définit comme :

La méthode d'enquête constitue l'ensemble des procédures visant à chercher, rassembler et recueillir des informations sur l'objet de son étude, elle s'organise selon un plan bien déterminé, le chercheur prévoit son déroulement et fait des choix de stratégie qui correspondent à la nature des résultats voulus et en tenant compte aussi des moyens dont-il dispose (temps et argent).

Selon Hamel Nawel, la méthode d'enquête regorge en son sein des données recueillis pour en faire bon usage d'une manière méthodique sans oublier le temps ainsi que les ressources financières. La méthode permet donc au chercheur d'organiser son travail afin de parvenir à un bon résultat.

Dans cette partie, nous présenterons l'entretien semi-directif, les techniques d'enquête, le terrain d'enquête, l'échantillon, la période, les aléas de l'enquête, la transcription, les résultats obtenus.

⁷ Hamel Nawel, 2011, *la procédure et normes scientifiques de l'élaboration de questionnaire d'enquête*. Cas des Mémoires de magister de FLE, Université de Biskra.

II.1. Les techniques d'enquête : l'entretien semi-directif

En sociolinguistique, les techniques d'enquête sont essentielles pour comprendre comment la langue est utilisée dans différents contextes sociaux et culturels. Elles permettent de recueillir des données précises sur les pratiques linguistiques des locuteurs, leur attitude envers la langue, leur niveau de compétence linguistique. Ceci dit, après avoir obtenu ces données qui seront par la suite analysées afin d'identifier les variations linguistiques et les facteurs sociaux qui influencent l'utilisation de la langue et les résultats de ces analyses pourront servir pour l'élaboration des politiques linguistique. Il existe plusieurs techniques d'enquête en sociolinguistique à savoir : (L'observation, les questionnaires, les entretiens, les enregistrements, les corpus). Concernant notre travail, l'instrument qui correspond aux représentations est l'entretien semi-directif.

L'entretien semi-direct est un ensemble de série de questions ouvertes, posées à un individu ou un groupe de locuteurs. Afin de recueillir les informations sur leur usage de la langue. Cela permet aux enquêteurs de recueillir des données qualitatives sur les attitudes, les croyances, les pratiques linguistiques des locuteurs. Les questions posées sont généralement ouvertes, ce qui permet aux locuteurs de répondre de manière spontanée, détaillée et l'enquêteur se contente de recadrer le dialogue et adapter les questions en fonction des réponses des locuteurs afin d'explorer en profondeur les thèmes qui émergent au cours de l'entretien. Petitjean (2010 : 296) affirme à cet effet que : « l'entretien semi-directif peut donc être considéré comme l'un des espaces idéaux pour provoquer leur mise en circulation ».

Cependant, les réponses des locuteurs peuvent parfois être influencées par leur propre subjectivité ou leur désir de se conformer aux attentes de leur appartenances politique ou celles de l'enquêteur et dans le cadre de nos entretiens nous avons posé plusieurs questions autour de la thématique et qui touchaient aussi la subjectivité : Quelle langue aimeriez-vous avoir dans votre région et pourquoi ? La décentralisation s'intéresse t'elle aux langues nationales ? Les CTD œuvrent elles en faveur de la promotion des langues nationales ?

Nonobstant ces limites, l'entretien semi-directif reste une technique d'enquête précieuse en sociolinguistique, permettant d'obtenir des données riches et nuancées sur les pratiques linguistiques des locuteurs. Les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun ont été notre zone de travail et d'expérimentation scientifique.

II.2. Terrain d'enquête

Les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun constituent le terrain d'enquête de notre travail de recherche scientifique. En sociolinguistique, le terrain d'enquête désigne l'espace géographique ou social où les chercheurs mènent leurs observations et collectent des données sur les pratiques linguistiques des locuteurs. Il est important de noter que le choix du terrain dépend de la question de recherche, les hypothèses de l'étude et les méthodes de collecte de données utilisées afin de garantir la validité et la fiabilité des résultats de l'étude.

Toutefois, une pluralité linguistique est observée dans les régions du Centre et l'Ouest qui possèdent une importante communauté ethnique qui partage au quotidien des langues nationales, des langues officielles et étrangères. Ces deux régions viennent d'obtenir un Conseil Régional chacune, symbole de la mise sur pieds de la décentralisation au Cameroun. La diversité culturelle dans ces deux régions d'est une grande richesse et nous connaissons l'importance des autochtones et le rôle qu'ils peuvent jouer dans la mise en œuvre de la politique linguistique dans ces régions.

À cet effet, pour bien mener notre travail de recherche dans ces deux régions, nous nous sommes rendu auprès des Conseils Régionaux, des Mairies, des établissements académiques, des marchés, des agences de voyages, des ventes emportées, etc. où nous avons évoqué au cours des entretiens avec les locuteurs, la question des langues nationales dans le processus de décentralisation et nous avons recueilli leurs avis à ce sujet qui constituent la matière première de notre travail. À l'aide d'un dictaphone d'un téléphone Itel P36 et un Iphone XR, un stylo, cahier de prise de notes, nous avons pu enregistrer ces données.

II.3. L'échantillon

L'échantillon d'un travail en sociolinguistique désigne un groupe de personnes sélectionné pour une étude linguistique. Cet échantillon peut être représentatif d'une population plus large ou spécifique à un contexte particulier, à l'instar d'une région géographique, une classe sociale ou une communauté linguistique afin de fournir des données pouvant être analysées pour comprendre les variations dans l'utilisation de la langue, les changements linguistiques et les facteurs sociaux qui influencent la langue. Pour Aïssatou Germaine (2019 :46) « le terme échantillon est lié à la notion de population en sociolinguistique ; il est basé sur les variables sociolinguistiques ».

Ceci dit, dans le cadre de notre travail, les populations originaires des régions du Centre et de l'Ouest constituent notre échantillon et nous aurons 30 locuteurs dont l'âge varie de 23 à

81 ans. Ces locuteurs sont repartis comme suite : 20 locuteurs au centre dont 14 hommes et 6 femmes et 10 locuteurs à l'Ouest dont 8 hommes et 2 femmes. Le choix de mixer et de faire varier âge et sexe est nécessaire vu l'importance et les attentes de notre sujet ; les populations autochtones de ces deux régions représentent un véritable patrimoine linguistique assez considérable pouvant favoriser stratégiquement et efficacement la mise sur pieds d'une politique linguistique adaptée au contexte de décentralisation au Cameroun.

Tableau 1 : Le profil des enquêtés de la région du Centre

Région du Centre					
Locuteurs	Âge	Profession	Département	Statut	Langue d'origine
L3. NDONGO BOUNE MARTIN	50 ans	LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESSE	Mefou et Afamba	Marié	Mvele
L4. BELAMO	42 ans	Mairie de Yaoundé VI, Responsable en charge de la Culture et éducation et promotion des langues locales	Lékié	Marié	Eton
L5. Mme MVONDO NDZANA	62 ans	Chef du Secrétariat Particulier du Président du Conseil Régional du Centre	Haute- Sanaga	Mariée	Nanga
L6. Dr LUIS HERVE NGAFOMO	46ans	Enseignant	Mfoundi	Marié	Beti
L7. MVOGO NOAH LUIS MARIE	44ans	HUISSIER DE JUSTICE	Mefou et Afamba	Marié	Mvele
L9. NDJOCK	48 ans	Enseignant	Nyong et Kéllé	Marié	Ewondo
L10 .MINKOULOU NANA JORDAN ASTRID	29 ans	Moto taximan	Méfou et Afamba	Marié	Mvele
L11 . MARCEL. C .TIMI OHANDA	41 ans	Ingénieur agronome	Mefou et Akono	Marié	Ewondo
L12. BELINGA DOMINIQUE	36ans	Agriculteur	Méfou et Afamba	Marié	Ewondo
L15-EVINA ONOMO CLAUDEL	35ans	Topographe	Lékié	Célibataire	Ewondo

L16. ZOBO YVANNA	27ans	Commerçante	Lékié	Célibataire	Ewondo
L17. MANDARA BORIS	26ans	Etudiant	Lékié	Célibataire	Ewondo
L18. EYEBE	29ans	Infirmier	Lékié	Célibataire	Eton
L19. MBARGA JEANNE ADELE	25ans	Esthéticienne	Nyong et So'o	Célibataire	Ewondo
L20. NGOM JEAN JUVENAL	25ans	Menuiser	Nyong et Kélé	Célibataire	Ewondo
L21. ONGOLO PASCAL	23ans	Etudiant	Mefou et Akono	Célibataire	Ewondo
L22. BILOA CECILE	32ans	Couturière	Mfoundi	Mariée	Ewondo
L28. MEKONG	74ans	Chauffeur	Mefou et afamba	Marié	Mvele
L29. NDANGUE AGATHE	81ans	Retraitée	Mbam-et-inoubou	Mariée	Bafia
L30. KOSSE CHRISTELLE LEONCE	55ans	Coiffeuse	Mbam-et-inoubou	Mariée	Bafia

Tableau 2 : Le profil des enquêtés de la région de l'Ouest

Région de l'Ouest					
Locuteurs	Âge	Profession	Département	Statut	Langue d'origine
L1. Dr JULES HILAIRE FOCKA FOCKA	59 ans	Président du Conseil Régional de l'Ouest	Mifi	Marié	Ghomalà
L2. IBRAHIM KOUPTAMOU	57ans	Maire de la Commune de Koutaba	Noun	Marié	Shumom
L8. WAFO GOUFFO ZAKARIE	68ans	Taximan	Mifi	Marié	Ghomalà
L13. VICTOIRE MEFFO MIGAMAYE	28ans	Agent commercial	Mifi	Célibataire	Ghomalà

L14. NJOYA IBRAHIM MOUBARACK	31 ans	Étudiant	Noun	Marié	shumom
L23. KENNE SORELLE	28ans	Coiffeuse	Hauts-plateaux	Célibataire	Ghomalà
L24. Dr KENGNI SIMPLICE	46ans	Enseignant	Haut -Nkam	Marié	fèfè
L25. NJOYA NDAM MOUSSA	47ans	Policier	Noun	Marié	Shumom
L26. DJATCHOU TCHAMI FRANCK	23ans	Etudiant	Ndé	Célibataire	medumba
L27. KEMTE TATSINDJOU IGOR	27 ans	Etudiant	Hauts-Plateaux	Célibataire	ghomalà

II.4. Déroulement de l'enquête

Le déroulement d'enquête désigne la manière et la période à laquelle l'entretien a été mené. Dans le cadre de notre travail, nous avons effectué de manière plus sereine l'enquête dans les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun. Lors de nos décentes, nous sommes allés dans les mairies ainsi que les conseils régionaux, où nous avons déposés des demandes d'audiences, d'autorisations de recherches dans leurs zones de compétences puis après l'obtention de ces autorisations nous avons débutés les entretiens à la fois avec les Autorités de ces Collectivités territoriales décentralisées d'un côté et de l'autre côté, les populations.

4.1. Période d'enquête

Nous avons effectué nos recherches à une période allant du 01 janvier 2022 au 30 mai 2023. La région de l'Ouest a été la première zone où nous avons débuté avec les entretiens jusqu'au 28 aout 2022. Puis, le 12 octobre nous avons fait escale au Centre jusqu'au 30 mai 2023. Lors de cette période d'enquête, nous avons bien évidemment pu collecter les données sociolinguistiques autour de notre sujet de recherche, ayant permis d'obtenir un corpus exhaustif et pertinent qui a été exploité lors de nos analyses.

4.2. Aléas de l'enquête

Au cours de notre période d'enquête, il est important de noter comme tout travail de recherche, les difficultés rencontrées et observées lors de notre travail de recherche.

Au niveau de la région du Centre, on peut noter une réticence et une indisponibilité de certains responsables des CTD. Ceux qui étaient réticents posaient d'ailleurs, trop de questions à savoir : « Tu es de quel parti politique ? » « Pourquoi tu as choisi notre localité ? » « Est-ce que les langues peuvent développer nos localités ? » « Est-ce que ça va construire les infrastructures ? » « Est-ce que ça va gérer les problèmes d'eaux, électricités ? » « Cela t'apportera quoi ? » « Est-ce que les langues entrent même dans les besoins primordiaux de nos populations dans nos régions ? ». L'atmosphère n'était pas toujours très cordiale et psychologiquement ça n'encourageait pas. Concernant les populations, il y'avait une peur qui les habitait lors des entretiens d'où les interrogations suivantes : « Tu veux enregistrer la conversation pourquoi ? » « J'espère que ce n'est pas pour utiliser mystiquement !!! » « Tu as gardé l'argent pour ma bière ? » « Si tu ne donnes pas le vin, il n'y a rien ! » « Cette affaire n'est pas par hasard de l'espionnage ? » « Quelles sont les garanties qu'on ne va pas m'arrêter si je parle ? ». Nonobstant ces difficultés, cela ne nous a pas empêché de collecter les données.

Dans la région de l'Ouest, tout comme celle du Centre les interrogations et inquiétudes suscitaient aussi une profonde réflexion, car certains n'étaient pas disposés à répondre aux questions et s'exprimer à ce sujet. Les populations percevaient les enregistrements comme une forme de « Famlà⁸ » déguisé.

Globalement, il a fallu sensibiliser les populations et les autorités des CTD en les expliquant concrètement la vision, la nécessité et l'objectif de notre sujet de recherche qui suscite notre présence sur le terrain dans leurs régions et localités respectives. Il est primordiale aujourd'hui de s'intéresser aux langues autochtones et voir en la décentralisation une opportunité à saisir pour véritablement faire de ces langues une industrie linguistique rentable qui pourra développer les régions d'où l'ensemble des autorités, des populations(hommes, femmes, jeunes, vieux...) sans exception aucune doivent s'investir et contribuer activement à ce projet dans leurs régions, car comme l'affirme Sol Amougou (2018) : « la langue et la culture ont un rôle à jouer dans la promotion et la protection du bien-être et de l'identité des peuples ».

⁸ Famlà ou kèssueh est une association de personnes qui se mettent ensemble et font usage de forces mystiques et surnaturelles afin d'acquérir, d'accroître et de maintenir argent, pouvoir, prospérité et longévité. Le famlà est propre au pays Bamiliké mais, on le retrouve sous d'autres appellations telles le Mouyongo chez les Mankon du Nord-Ouest, le Nsaha chez les Toupouri de la région de l'Extrême-Nord. Cet article est un extrait du livre de Ngessimo. M.Mutaka : « *Glimpses of african cultures* », avril 2011, l'harmattan.

II.5. Traitement des Données

La phase de traitement des données ou encore transcription est indispensable dans notre travail de recherche. Car, il faut évidemment transcrire les données des entretiens obtenues et enregistrées lors des descentes sur le terrain d'enquête. Ces informations sonores seront conformément transformées en écrit, pour permettre de les analyser et interpréter. C'est dans ce sens que Dubois et *alii* (1994 :489) affirment : « transcrire, c'est faire correspondre terme à terme les unités discrètes de la langue parlée et les unités graphiques ».

Ceci dit, étant donné qu'il est nécessaire de préciser qu'elle se fait avec beaucoup d'exigence dans le cadre de notre travail, la transcription orthographique est la plus appropriée car, elle désigne le processus de conversion d'un texte ou d'une parole dans une langue donnée en une forme écrite qui suit les règles orthographiques de cette langue.

Concernant le choix du code, il revient au chercheur d'adopter le code, cela lui permettra d'avoir une facilité dans l'utilisation et la lecture des données.

Pour le cas d'espèce, les indications suivantes nous ont servi de code de transcription : transcription de type orthographique.

E : désigne l'enquêteur

L : désignent les locuteurs, informateurs

_ _ : passage inaudible

e : hésitation, lapsus

: : désigne l'allongement ou prolongement dans la prononciation d'une voyelle

/ : pause

() : interruption du discours

___ : chevauchement de deux prises de parole

Au regard des indications et caractéristiques de notre code de transcription, on peut dès lors, déduire que l'analyse qui cadre avec notre travail est l'analyse thématique.

II.6. Analyse Thématique

Au regard de notre sujet de recherche, la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun, l'analyse thématique est celle qui cadre avec notre sujet de travail et vu notre corpus assez exhaustif, elle rendra plus compréhensible et méthodique l'analyse des données.

À cet effet, l'analyse thématique consiste à identifier et à analyser les thèmes qui émergent dans les discours des locuteurs. Cette méthode permet de comprendre comment les locuteurs utilisent la langue pour construire leur identité, leurs relations sociales et leur positionnement dans la société. Elle peut également être utilisée pour étudier les différents types de discours entre autres : les entretiens, les conversations informelles, les discours politiques et médiatiques. Cependant, on peut aussi noter qu'elle implique généralement une étape de codage où les thèmes sont identifiés et classés en fonction de leur pertinence pour la recherche afin de mettre en évidence les normes linguistiques et culturelles qui sous-tendent les pratiques langagières des locuteurs ainsi que les stratégies qu'ils utilisent pour négocier leur identité et positionnement social. C'est dans ce sens que Bennis (2001 :77) cité par Chemgne Kouogang (2009 :46) affirme : « elle est une analyse qui consiste à découper transversalement tout le corpus, ce qui, d'un entretien à l'autre se réfère au même thème ».

C'est dans cette perspective que notre corpus a été exploité dans l'optique de retenir les idées des enquêtés au sujet des langues nationales et la décentralisation ; dès lors, au niveau des représentations, elle fait ressortir toute la charge sémantique qui s'y trouve et nous incite à investiguer et explorer suffisamment à fond le corpus afin de tirer le meilleur possible, ce qui rendra plus pertinent notre travail lors des analyses des données de notre corpus.

L'analyse thématique marque la fin de ce premier chapitre, ou nous avons bien évidemment pu évoquer et présenter le cadre théorique et méthodologique.

**CHAPITRE II : PRÉSENTATION
DES ZONES D'ÉTUDE**

Le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul Biya a signé en 2008 un décret abolissant l'appellation « Provinces⁹ » pour lui substituer celle de « Régions ». Ceci dit, les régions de l'Ouest et du Centre constituent notre zone d'étude. Ces régions présentent des qualités et caractéristiques nécessaires pour mener à bien notre travail de recherche. Dans ce chapitre, nous présenterons succinctement ces deux régions, leur situation géographique, linguistique, historique, politique, culturelle...

I. LA RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN

La région de l'Ouest¹⁰ est l'une des dix régions du Cameroun. Elle est le berceau des ethnies Bamiléké et Bamoun ; ce qui fait d'elle une région riche culturellement et linguistiquement. Son chef-lieu est Bafoussam, elle a un Président du Conseil régional Dr. Jules Hilaire Focka Focka, un Gouverneur¹¹ Awa Fonka Augustine et a une population¹² de 1 921 590 habitants, une densité de 123 hab./km², pour une Superficie 13 936 km². Ainsi, cette région possède de très importantes et grandes villes à savoir : Mbouda, Bafoussam (abrite le conseil régional, l'évêché catholique), Bandjoun (qui abrite l'IUT Fotso Victor), Dschang (qui abrite une des 10 universités étatiques du Cameroun), Bangangté (qui est le siège de l'université privée des montagnes), Foumban (qui abrite un palais historique), Bafang, Baham, Tonga qui possèdent les sols les plus fertiles et la principale zone agricole. Elle est la plus petite région en superficie mais la plus importante du pays en densité. Elle est constituée d'une population à majorité jeune et très dynamique.

I.1.Situation géographique

La région de l'Ouest a un relief montagneux avec de nombreux plateaux et plaines. L'Ouest est une région agréable avec ses collines, ses montagnes qui offrent des sites naturels qui valent le détour (chutes de la Mifi, d'Ékom, massif du Manengouba, lacs Nfou, Baleng, etc.). On y trouve une multitude de chefferies dont les plus célèbres sont celles de Bandjoun, Badoumla, Bamendjou, Dschang, Banka, Bafoussam et Bamougoum et le royaume Bamoun.

⁹ En 2008, le Président de la République du Cameroun, S.E. Paul Biya a signé un décret abolissant l'appellation « Provinces » pour lui substituer celle de « Régions ».

¹⁰ www.cameroun-plus.com.

¹¹ « Gouverneur Augustine Awa Fonka » [archive], sur cameroon-tribune.cm.

¹² Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population du Cameroun, « Rapport de présentation des résultats définitifs » [archive], sur www.statistics-cameroon.org, avril 2010 (consulté en mai 2023), p. 8-10.

En outre, elle couvre une superficie de 13 892 km² soit 2,98 % du territoire national, et est située au centre-ouest du pays, et limitrophe de cinq régions Camerounaises : Nord-Ouest, Adamaoua, Sud-Ouest, Littoral et Centre.

Avec un climat équatorial de type Camerounéen, elle compte deux grandes saisons : une saison sèche qui va d'octobre-novembre à mars-avril, une saison des pluies qui commence en mars-avril jusqu'en octobre-novembre. Les températures oscillent entre 11 et 30 °C en moyenne avec une forte variation journalière : la température moyenne est de 22 °C.

La région s'étend sur trois écosystèmes biogéographiques, la savane tropicale boisée, la prairie et terres arbustives de montagne pour l'espace d'altitude et la forêt dense tropicale humide sur ses marges méridionales.

I.2. Situation historique et politique

La région de l'Ouest de nos jours, représente un véritable tremplin et une arène politique importante pour la multitude des partis politiques (RDPC, MRC, UDC, SDF ...) qu'elle abrite.

Historiquement, la région de l'Ouest a toujours été un acteur majeur dans la vie politique et historique du Cameroun. Au début des années 1950 l'Union des populations du Cameroun s'implante facilement dans la région pour mener le combat pour l'indépendance. Son discours trouve écho auprès des paysans dont beaucoup sont expulsés afin de laisser place à des plantations dirigées par des colons. Des actes de désobéissance civile sont encouragés, comme le refus collectif de s'acquitter des droits de place sur les marchés et autres grèves de l'impôt, suscitant les représailles de la gendarmerie.

Alors, après les émeutes pro-indépendantistes de mai 1955 qui secouent plusieurs villes du Cameroun, des chefs traditionnels et le parti pro-français RPC incendie les sièges locaux de l'Union des populations du Cameroun (UPC) et des domiciles de militants indépendantistes dans la région. Des massacres visant les upécistes pourraient avoir fait des dizaines de morts.

En 1957, des militants upécistes commencent à s'organiser en maquis et à livrer une lutte armée à l'administration coloniale française. Les maquis sont cependant des plus rudimentaires ; composés d'une quinzaine de personnes, ils se résument à quelques cabanes en bois à l'abri d'une forêt. D'autre part, les rebelles sont loin de disposer de l'appui de l'ensemble de la population. La plupart des chefs traditionnels qui pour beaucoup reçoivent d'importants cadeaux de l'administration, se rangent du côté de cette dernière, entraînant avec eux nombre

de leurs sujets. Par la loi¹³ 60-70 du 30 novembre 1960, l'ex-région Bamiléké, devenue région de Dschang est démembrée en 5 départements : la Mifi, la Ménoua, le Ndé, le Haut-Nkam et Mbouda. Ce dernier est renommé Département des Bamboutos, le 3 février 1961 par le décret no 61/8 du Président Ahmadou Ahidjo.

I.3.Situation administrative

La région de l'Ouest est répartie en département, arrondissement, commune, chefferie et un conseil régional ; chacune de ces entités constituent une véritable force motrice du fonctionnement administrative de la région.

3.1. Les Départements de la région de l'Ouest.

La région de l'Ouest est composée de 8 Départements, couvrant ainsi une superficie de 13 892 km² et abrite plus de 1 952 530 habitants en 2016, 8,60 % de la population nationale et compte 40 Arrondissements. Sa densité a presque doublé entre les recensements de 1976 et 2005, de 74,5 à 123,8 habitants au km², faisant d'elle l'une des régions densément peuplées du Cameroun, quasiment à égalité avec la région Littoral.

Tableau 3 : Les Départements de la région de l'Ouest

Département	Chef-lieu	Superficie en km ²	Population
Bamboutos	Mbouda,	958	203 251
Hauts-Plateaux	Baham	1173	318 848
Haut-Nkam	Bafan	415	117 008
Koung-Khi	Bandjoun	353	121 794
Menoua	Dschang	1380	372 244
Mifi	Bafoussam	402	347 517
Ndé	Banganté	1524	123 661
Noun	Foumban	7687	434 542

Source : Wikipédia, Région de l'Ouest (Cameroun) .

Le tableau ci-dessus regroupe les Départements, les Chefs-lieux, leurs superficies et enfin les populations de ces Départements. Tous ces éléments constituent pour la région, une véritable richesse Ethnique, Culturelle et Linguistique.

¹³Loi 60-70 du 30 novembre 1960 portant réorganisation de la région de Dschang, ex-région Bamiléké.

3.2. Conseil régional

Le Conseil régional de l'Ouest mis en place à la suite des élections¹⁴ du 6 décembre 2020, a comme Président à sa tête Dr. Jules Hilaire Focka Focka. Il est composé, comme dans les dix régions du pays, de 90 conseillers. 70 délégués du Département sont élus par les Conseillers municipaux : chaque Département est représenté par un nombre de conseillers régionaux¹⁵ relativement à sa population : Bamoutos (9), Haut-Nkam (10), Hauts-Plateaux (5), Koung-Khi (4), Menoua (11), Mifi (8), Ndé (6), Noun (17) ; de plus 20 conseillers sont issus et élus par le commandement traditionnel : Bamoutos (3), Haut-Nkam (2), Hauts-Plateaux (2), Koung-Khi (2), Menoua (3), Mifi (3), Ndé (2), Noun (3).

3.3. Chefferies Traditionnelles

La région de l'Ouest compte onze chefferies¹⁶ traditionnelles de 1^{er} degré, 115 chefferies de 2^e degré et 1 412 chefferies de 3^e degré.

Tableau 4 : Chefferies traditionnelles de 1^{er} degré, de la région de l'Ouest.

Chefferie de 1 ^{er} degré	Arrondissement	Département	Chef
Chefferie de Babadjou	Babadjou	Bamoutos	Jean-Marie Penandjo
Chefferie de Bangang	Batcham	Bamoutos	Joseph Momo
Chefferie Foto	Dschang	Menoua	Guy.B. Soffack Ier
Chefferie Bafou	Nkong-Ni	Menoua	Victor Kana
, Chefferie de Banka	Bana	Haut-Nkam	David.M .Tienttche
Chefferie de Bana	Bana	Haut-Nkam	Sikam Happi V
Chefferie de Bamougoum	Bafoussam III	Mifi	Jacques K. Fotso
Chefferie de Bangangté	Bangangté	Ndé	Nji Mohnlu.S. Bokam
Sultanat Bamoun	Foumban	Noun	Nabil Mbombo Njoya
Chefferie Bandjoun	Poumougne	Koung-Khi	Honoré Djomo Kamga

Source : Wikipédia, Région de l'Ouest (Cameroun).

Le tableau ci-dessus présente les Chefs ainsi que les chefferies de 1^{er} degré des différents Départements et Arrondissements de la région de l'Ouest.

¹⁴RDPC Résultats des élections Régionales 2020 [archive], consulté en 2022.

¹⁵Feicom, *Cahiers de l'observatoire n° 2*, Les femmes et les hommes des conseils régionaux [archive], mars 2021.

¹⁶ Ministère de l'Administration Territoriale, Nomenclature nationale des chefferies traditionnelles [archive], novembre 2015 et consulté en 2023.

Ces Chefferies sont également une zone d'attraction touristique tout comme les autres sites touristiques recensés de la région : Palais des sultans Bamouns (1917) à Foumban, chefferies bamiléké, Centre climatique de Dschang, les chutes de Mamy Wata à Dschang, chutes de la Mouankeu à Bafang, les chutes de la Mifi, l'entrée de la Chefferie de Bana, Centre climatique de Dschang, les chutes de la Métché et le Mont Mbapit.

I.4. Les langues de l'Ouest (Cameroun)

La région de l'Ouest est partagée entre les langues officielles (français et anglais) et les langues autochtones (constituées des langues Bamilékés et la langue Bamoun). Nous allons nous attarder ici sur les langues locales.

4.1. Les langues Grasfields

Selon le linguiste Dieudonné Toukam, historiquement, le proto-bamiléké, langue unique du peuple bamiléké, disparaît peu à peu au profit d'un « bamiléké-bafoussam » et du bamoun, au lendemain de la mort du dernier souverain bamiléké du nom de Ndéh qui meurt dans la région Tikar (Mbankim) vers 1350-1360. Du bamiléké-bafoussam naissent plusieurs dialectes et sous-dialectes bamilékés, qui constituent les groupes de dialectes connus aujourd'hui (gham'a-lah, ngomba, medumba, fè-fèè, yembaa). Le bamiléké-bafoussam reste aujourd'hui la langue principale de la grande division Mifi, Ouest Cameroun, alors que le medumba, par exemple, *melting pot* dialectal des variantes bamilékées du Département du Ndé, fait l'unanimité en matière d'unicité linguistique¹⁷ pour le Département en question. Les classifications de glottolog¹⁸ et d'Ethnologue identifient dix à onze groupes modernes de dialectes bamilékés-bafoussam différents à savoir :

Le ghomálá' et ses variantes : sont parlés en particulier dans les départements de la Mifi, du Koung-Khi, des Hauts-Plateaux, de l'Est de la Menoua.

Le ngiemboon : est parlé dans cinq villages du Département des Bamoutos, lesquels villages se sont émancipés du groupement Bangang. Les centres culturels les plus importantes sont Bafoussam, Baham, Batié et Bansoa.

Le gemba : est parlé aux villages de Bamendjou, Bameka, Bansoa, Bamougoum.

Le nufi (fe'fe') : est parlé au sud-ouest et dans le Département du Haut-Nkam autour des villes de Bafang, Bana, Bakou et Kékem.

¹⁷ *Langue des Grassfields* parlée à l'ouest du Cameroun.

¹⁸ Engelbert Domche Teko, *Étude sociolinguistique du ghomálá-jo dans l'Ouest-Cameroun*, l'Harmattan, Paris, 2012, 74 p. (ISBN 978-2-296-96460-0, Erika Eichholzer (éditeur) et autres, *Dictionnaire ghomala'*, 2002.

Le nda'nda' : occupe le tiers du Département du Ndé. La principale implantation est à Bazou.

Le yemba : est parlé dans le Département de la Menoua autour de la ville de Dschang.

Le kwa' : est parlé entre le Département du Ndé et la région du Littoral.

Le ngwe autour de Fontem dans le sud-ouest de la région.

Le mengaka, le ngiemboon, le ngomba : sont parlées dans le Département de Bamboutos.

Le ngombale : est parlé dans le Département des Bamboutos.

Le medumba : est parlé surtout dans le Département du Ndé, avec pour principale implantation Bangangté et Tonga.

En effet, il s'agit là des groupes de dialectes bamilékés. Ces dialectes se comptent par dizaines en Pays bamiléké. Pour des besoins de recherche et d'étude, les linguistes les ont classés en groupes¹⁹. Toutefois, les travaux de Dieudonné Toukam (2009)²⁰ diffèrent de ceux du SIL International et ne reconnaissent que cinq sous-groupes linguistiques bamilékés.

Le gham'a-lah²¹ ou encore ghomala' dans le grand Département de la Mifi, désigne littéralement langue du pays/village, cette langue est l'une des 11 langues bamilékées parlées au Cameroun, notamment dans la région de l'Ouest. Avec 350 000 locuteurs en (2005), le ghomalà tout comme les autres langues bamilékées appartient à la famille des langues bantoïdes. Il couvre une aire d'environ 530 000 habitants en 2001, sans compter une importante diaspora. Ainsi, le ghamalà compte plusieurs dialectes entre autre : Ghomala' du Centre (Jo (Bandjoun), Weing (Bahouan), Hom (Baham), Yogam (Bayangam), Ghomala' du Nord (Fusap, Lang), Ghomala' du Sud (Te, ngam, Pa, Dengkwop), Ngemba (Bamendjou, Bafunda, Bansoa, Bameka, Bamougoum).

Le ghomala' du Nord a deux sous-dialectes, le ghomala' du centre en a quatre et le Ngemba en a cinq. Comme toutes langues, pour faciliter son apprentissage, on se réfère à son alphabet d'où voici ci-dessous l'alphabet²² ghomala'.

Tableau 5 : Alphabet ghomala'.

¹⁹ Langue des Grassfields parlée à l'ouest du Cameroun.

²⁰ Toukam, 2009, *Parlons Bamiléké*, Paris, l'Harmattan.

²¹ Wikipédia : langue du ghomala' [archive][ghom124] dans la base de données linguistique Glottolog.

Sources d'information traitant du ghomala' [archive] sur le site de l'OLAC.

Résurrection des Langues Minoritaires [archive] du Cameroun (agencement de clavier et autres).

²² Carole Kayum Fokoue, *De la terminologie de l'éducation à la citoyenneté en langues camerounaises : Le cas du ghomaïlâ'* (Mémoire), Université de Yaoundé I, 2011 (lire en ligne [archive]).

Majuscules												
A	B	Bv	C	D	Dz	E	Ə	Aə	ɛ	F	G	Gh
	H	I	J	K	L	M	N	Ny	Nt	ɔ	ɔk	O
	ɔ	P	Pf	Mpf	R	S	Sh	T	Ts	U	U	V
	Z	Zh	'									
Minuscules												
a	b	bv	c	d	dz	e	ə	aə	ɛ	f	g	gh
	h	i	j	k	l	m	n	ny	nt	ɲ	ɲk	o
	ɔ	p	pf	mpf	r	s	sh	t	ts	u	u	v
	z	zh	'									

Source : Wikipédia.

Le tableau ci-dessus présente l'alphabet ghomalà adapté à la version modifiée de l'alphabet latin.

Les tons de l'alphabet ghomalà sont indiqués à l'aide de diacritiques :

le ton haut est indiqué avec l'accent aigu : < á é é aé é í ó ó ú ú >.

le ton moyen, le plus fréquent, est indiqué par l'absence de diacritique : < a e ə aə ɛ i o ɔ u u >.

le ton bas est indiqué avec l'accent grave : < à è è aè è ì ò ò ù ù >.

le ton montant est indiqué avec l'antiflexe : < ǎ ǎ ǎǎ ǎǎ ǎǎ ǎǎ ǎǎ >.

le ton tombant est indiqué avec l'accent circonflexe : < â ê ê aê ê î ô ô û û >.

Le medumba²³ : englobe quatorze sous-variantes de dialectes du département du Ndé. Avec 210 000 locuteurs, le medumba (mèdûmbà en medumba), appelé le plus souvent à tort bangangté, est une langue bamiléké parlée au Cameroun surtout dans le Département du Ndé, avec pour principales implantations Bangangté, Bakong, Bangoulap, Bahouoc, Bagnoun, Bazou, Tonga et dans la région du Nord-Ouest avec les Bahouoc de Bali. Le batongtou est un de ses dialectes.

²³Wikipédia en medumba dans l'Incubateur de Wikimedia.

L'alphabet²⁴ medumba comprend 33 lettres, dont 23 consonnes et 10 voyelles et aussi 5 tons, dont 3 ponctuels et 2 mélodiques. Voici ci-dessous l'alphabet medumba.

Tableau 6 : Alphabet medumba

Majuscules	A	Ɔ	B	C	D	Ɔ	E	ɛ	F	G	Gh	H
	I	J	K	L	M	N	Ɔ	O	Ɔ	S	Sh	Ts
	U	Ɔ	V	W	Ny	Y	Z	'				
Minuscules	a	ɑ	b	c	d	ə	e	ɛ	f	g	gh	h
	i	j	k	l	m	ŋ	o	ɔ	s	sh		
	t	ts	u	u	v	w	ny	y	z	'		

Source : Wikipédia.

Suite aux informations qui se trouvent dans le tableau, on peut constater que l'alphabet medumba est une version modifiée de l'alphabet latin comme d'ailleurs presque la majorité des langues Grasfields. Forme de l'alpha latin < Ɔ, ɑ > utilisé en medumba.

Tons : en medumba, les signes placés au-dessus de certaines lettres sont des accents indiquant les tons. On définit le ton comme la hauteur relative de la voix lorsqu'on prononce une syllabe. Il en existe cinq : trois tons ponctuels et deux tons mélodiques.

Sur le plan lexical : le ton permet de distinguer des mots. En effet, certains mots s'écrivent exactement de la même manière, mais à cause de leurs tons, ils peuvent être très différents les uns des autres, sans aucun rapport.

Exemple :

fí (humide) — avec un ton haut

fî (tombeau) — avec un ton bas

fĩ (effeuillé) — avec un ton montant

Ces trois mots s'écrivent fi, mais quand on ajoute le ton, il n'y a aucun rapport entre les significations de ces mots.

Sur le plan grammatical : le ton marque une grande pertinence, parce qu'il peut avoir plusieurs motifs. Il peut marquer l'appartenance, par exemple : kâ men (l'assiette de l'enfant),

²⁴ Langue du medumba [archive][byv] dans la base de données linguistique Ethnologue.

alors qu'habituellement ká (assiette) s'écrit avec un ton haut. Il peut également marquer le temps d'un verbe²⁵.

Exemple :

ō gh̄ nk̄ab (si tu as de l'argent)

ó gh̄ nk̄ab (tu as de l'argent)

Les différents tons. On distingue trois tons ponctuels :

Le ton haut (ˊ)

Exemples :

ká (assiette)

fá (le tout)

bí (le couteau)

Le ton bas (ˋ)

Exemples :

fà (accident)

bà' (la maison)

mfi' (exemple)

Le ton moyen (-)

Exemples :

mbā (la noix)

fū (le remède)

et deux tons mélodiques :

Le ton montant (ˆ)

Exemples : sǎ - verse

bǐ - pourri

bǎ - mûrir

Le ton descendant (˘)

Exemple :

²⁵Alise Kouonang Nganmou, *Modalités verbales : temps, aspect et mode en medumboo*, Université de Yaoundé, 1995, Festival des arts et de la culture medumba Mes 500 premières expressions bilingues français-medumba (Mǎdǎmbà) [archive] LCCN Israël Glottocode ; (en) Fiche langue du medumba [archive][medu1238] dans la base de données linguistique Glottolog. (en) Sources d'information traitant du medumba [archive] sur le site de l'OLAC.

mbâ - la marmite de ...

Dans la pratique, trois tons seulement sur les cinq sont notés. Les tons haut et moyen ne sont pas notés à cause d'une règle orthographique qui l'autorise. En effet, il est recommandé à toutes les langues camerounaises de ne pas noter le ton le plus fréquent de la langue pour ne pas encombrer l'écriture.

Le yemba²⁶ encore appelé (atsang-bangwa, bafou, bamileke-yemba, dschang ou tchang) est parlé par environ 300 000 personnes principalement dans le Département du Lebialem et aux alentours de la ville de Dschang, dans le Département de la Menoua. Ses dialectes sont le yemba et le foreke dschang (dschang, tchang), du nom de la chefferie de Foréké-Dschang.

Toutefois, le yemba s'écrit grâce à une version modifiée de l'alphabet latin.

Tableau 7: Alphabet²⁷ yemba

a	b	c	d	ə	e	f	g	h	i	j	k	'
	l	m										
n	ŋ	ɔ	p	pf	s	sh	t	ts	u	ɯ	w	y
	z											

Source : Wikipédia.

Les tons s'indiquent sur la voyelle avec l'accent aigu pour le ton haut, le macron pour le ton moyen et sans diacritique pour le ton bas.

Le fè-fèè : encore appelé « Nufi » compte en moyenne 123.700 locuteurs, c'est une langue bamilékee de la région de l'Ouest du Cameroun. Il est parlé principalement dans le Département du Haut-Nkam, dans la ville de Bafang (de Kékem qui parle Ghomala'). Cependant, il est important de souligner une nuance qui existe entre les mots fe'efe'e et nufi. La langue parlée dans le Haut-Nkam s'appelle le fe'efe'e. Comme avant l'arrivée des missionnaires français Barthélemy Tuem, Paul Gontier et ses compatriotes, la langue était seulement parlée et pas écrite, l'avènement et l'adoption d'un système d'écriture pour la langue fe'efe'e²⁸ va tellement ébahir et émerveiller les villageois qu'ils s'exclameront : « nu fi » qui

²⁶ Gaston Nanfah, *Analyse contrastive des parlers Yemba du département de la Ménoua de l'Ouest-Cameroun*, Cologne, Université de Cologne, Rüdiger Köppe.

²⁷ Fiche langue [archive][ybb] dans la base de données linguistique Ethnologue. Fiche langue [archive][yemb1246] dans la base de données linguistique Glottolog. « Alphabet yemba » [archive], sur eveilyemba.org (consulté en mai 2023), « Langue yemba » [archive], sur Bafou.org (consulté en mai 2023).

²⁸ Larry Michael Hyman, *A phonological study of Fe'Fe'-Bamileke* (Thèse), University of California, Los Angeles, 1972.

signifie littéralement chose nouvelle. Les abbés²⁹ Tchamda et Tchuem ont immédiatement adopté ce mot nufi pour désigner la nouvelle dimension que prenait la langue fe'efe'e.

L'alphabet nufi est basé sur l'Alphabet Général des Langues Camerounaises qui est comme l'alphabet latin moderne avec quelques lettres additionnelles.

Tableau 8 : Alphabet nufi

Majuscules	A	Ɔ	B	C	D	E	Ɔ	F	G	Gh	H	I
J	K	L	M	N	Ɔ	O	Ɔ	P	S	Sh	T	U
Ɔ	V	W	Y	Z	Zh	'						
Minuscules	a	ɑ	b	c	d	e	ə	f	g	gh	h	i
j	k	l	m	n	ŋ	o	ɔ	p	s	sh		
	T u	Ɔ	v	w	y	z	zh	'				

Source : Wikipédia.

Remarque :

L'alpha < Ɔ, ɑ > utilisé au Cameroun a souvent la forme de l'alpha grec classique autant en majuscule qu'en minuscule :

Latin alpha in GACL.svg.

Le < ə > U+0259 (< Ɔ > U+018F en majuscule) utilisé au Cameroun n'est pas à confondre avec le < ə > U+01DD (< Ɔ > U+018E en majuscule).

Le Ngomba'a³⁰ (ngemba, nguemba, ou bamileke-ngomba, ndaa, nda'a) : est l'une des onze langues bamiléké parlée au Cameroun. Cette langue compte environ 63000 locuteurs, et est parlée dans cinq villages au sud-est de Mbouda dans le département de Bamoutos, Bamendjou (Hauts plateaux), Bamougoum (Mifi), Bameka (Hauts plateaux), Bafounda

F. Ngangoum, *Le bamileke des fe'fe'* : *grammaire descriptive usuelle*, Saint-Léger-Vauban (France), Abbaye Sainte-Marie de la Pierre-Qui-Vire, 1970.

²⁹-Bochure de l'abbé F. M. Tchamda, *Qu'est-ce que Nufi ?* publiée par les éditions Sopedam

Acte du synode de 1949 no 8, cité dans les lettres pastorales de Novembre 1948.

Nufi, sur Wikimedia Commons.

³⁰ « Langue Nguemba Ouest Cameroun Leçon 1 » [archive] (consulté le 25 novembre 2021), « Central Cameroon » [archive], sur ethnologue.com (no 155, au sud-ouest), « APPRENTISSAGE DE LA LANGUE NGUEMBA " langue parle à Bansa" » [archive] (consulté en mai 2023).

(Bamboutos), et à "Bansoa" dans le département de la "Ménoua" (arrondissement de Penka-Michel).

Il existe cinq dialectes correspondants aux cinq villages (Babete ou Bamete, Bamendjinda, Bamendjo, Bamenkumbo, Bamesso), Bamendjou (Mudjouo), Bansoa (Sa'a), Bameka (Mu'nkaa), Bamougoum (Mu'ngoum), Bafounda (Feuh'ndah).

Les locuteurs des différents dialectes semblent bien se comprendre entre eux, les dialectes de Bamendjinda, Bamesso et Bamenkumbo sont les plus similaires.

Tableau 9 : Alphabet³¹ ngomba

Majuscules	A	B	C	D	Ɛ	F	G	H	I	J	K	L
	M	N	Ɔ	P	Pf	S	Sh	T	Ts	U	Ƴ	Ü
	V	W	Ŵ	Y	Z	'						
Minuscules	a	b	c	d	ɛ	f	g	h	i	j	k	l
	m	n	ɲ	ɔ	p	pf	sh	t	ts	u	ɯ	
	ü	v	w	ŵ	y	z	'					

Source : Wikipédia.

Conformément à ce tableau, nous pouvons faire des observations ci-après :

En ngomba, l'apostrophe droite « saltillo » < ' > est préférée à l'apostrophe courbe < ´ > l'alphabet général des langues camerounaises ne précise pas quel caractère représente ce graphème.

Les tons sont indiqués à l'aide de diacritiques sur les voyelles :

Le ton haut est indiqué avec l'accent aigu : < á é í ó ú ú >.

Le ton montant est indiqué avec l'antiflexe : < ǎ ě ĭ ǒ ŭ ŭ >.

Le ton tombant est indiqué avec l'accent circonflexe : < â ê î ô û û >.

Le ton bas est indiqué par l'absence de diacritique.

Le ngomba est utilisé dans tous les domaines par 63 000 personnes de tous âges en 1999, notamment de manière informelle dans l'éducation. Ses locuteurs utilisent aussi le pidgin

³¹Scott Alan Satre, *Exposé de l'alphabet et de l'orthographe du ngomba*, SIL Cameroun, 1998 (lire en ligne [archive] [PDF]), (en) Fiche langue [archive][jgo] dans la base de données linguistique Ethnologue, (en) Fiche langue [archive][ngom1272] dans la base de données linguistique Glottolog. (en) Sources d'information [archive] sur le site de l'OLAC. Sources d'information [archive] traitant du ngomba sur le site de WEB Bibliography for African Languages and Linguistics.

camerounais, le français, le medumba et le ngiemboon. Il est utilisé en tant que langue seconde par les locuteurs du ngombale.

4.2. La langue bamoun

Historiquement, il est admis que le bamoun est une langue bamilékée, la deuxième née (après le bamiléké-bafoussam) de la défunte langue bamilékée qui s'est disloquée à partir du xv^e siècle, consécutivement à la division des Bamilékés en région Tikar (région actuelle de Banyo, Mbankim...).

La langue bamoun (Shüpamom³² [ʃypǎ məm]) en bamoun, est une langue bantoïde des Grassfields du Cameroun parlée par les Bamoun, un peuple situé à l'Ouest du Cameroun et plus précisément dans le Département du Noun. Elle est parlée par environ 420 000 locuteurs. Il existe plusieurs dialectes liés à la langue bamoun, dont le bafanji, le bamali, le bambalang et le bangolan. Le bamoun a une écriture propre, développée par le roi des Bamouns³³ Ibrahim Njoya dans son palais vers 1895. Cette langue est aussi écrite avec l'alphabet latin selon les règles de l'alphabet général des langues camerounaises.

Tableau 10 : Alphabet Bamoun selon les règles de l'alphabet général des langues camerounaises (AGLC).

a	b	ɓ	d	gb	mb	e	ɛ	ə	f	g	gh
i	j	k	kp	l	m	ŋ	n	p	r	s	t
u	ü	v	w	y	ny	z	n	o	sh	u	ɔ

Source : Wikipédia.

Ce tableau ci-dessus présente l'alphabet Bamoun selon les règles de l'alphabet général des langues camerounaises (AGLC) et on observe que :

Le coup de glotte est noté avec l'apostrophe < ' >.

Lorsque les tons sont indiqués, ils le sont avec des diacritiques :

³² Wikidata : Sudoc Glottocode. (en) Fiche langue [archive][bax] dans la base de données linguistique Ethnologue. (en) Fiche langue [archive][bamu1253] dans la base de données linguistique Glottolog.

³³ Wikipedia : Bamouns, peuple d'Afrique centrale établi à l'ouest Cameroun.

Image 1: Notation des tons

ton	signe diacritique	exemple
haut	accent aigu	á
bas	accent grave	à
descendant	accent antiflexe	ǎ
moyen	macron	ā
montant	accent circonflexe	â

Source : Wikipédia.

Phonologiquement, le bamoun a des tons, des voyelles longues et des diphtongues³⁴ et la coda. Les voyelles simples sont :

antérieures	centrales	postérieures
i y i	u u	
e ə		
ɛ	ɔ	
a		

Source : Wikipédia.

Au regard de ce tableau, nous pouvons dire que le bamoun compte 10 voyelles simples, dont 7 antérieures et 3 centrales. Aucune voyelle n'est postérieure.

Image 2: Les consonnes

labiales	alvéolaires	post-alvéolaires	vélaires	labialisées vélaires	labio-vélaires	glottales
p	t		k	k ^w	kp	?
b	d		g	g ^w	gb	
mp	nt		ŋk	ŋk ^w	?	
mb	nd		ŋg	ŋg ^w	?	
f	s	ʃ	x	?		
v	z	ʒ	ʁ	?		
ɱf	?	ɱʃ				
ɱv	?	ɱʒ				
m	n	?	ŋ	ŋ ^w	ŋm	
	r l	j		w		

Source : Wikipédia.

³⁴ Diphtongue : est une voyelle complexe constituée de deux sons vocaux différents prononcés en une seule syllabe. Par exemple le diphtongue ‘oi’ dans le mot ‘moi’ qui est composé des sons ‘o’ et ‘i’.

Image 3: Ecriture³⁵ Bamoun :



Source : Wikipédia.

L'image ci-dessus présente l'écriture bamoun. Le bamoun a une écriture propre développée par le Roi des Bamoun Ibrahim Njoya dans son palais vers 1895. Cette écriture fait de la langue bamoun ou shumom, la seule langue ayant une écriture propre dans la région de l'Ouest.

II. RÉGION DU CENTRE (Cameroun)

La région du Centre³⁶ est l'une des dix régions du Cameroun, située dans le centre du pays. Son chef-lieu est Yaoundé, la capitale politique du pays et aussi le siège des institutions. Elle abrite le Palais de l'Unité, compte 10 Départements (Haute-Sanaga, Lekié, Mbam-et-Inoubou, Mbam-et-Kim, Méfou-etAfamba, Méfou-et-Akono, Mfoundi, Nyong-et-Kéllé, Nyong-et-Mfoumou, Nyong-et-So'o), un Conseil Régional, ayant pour Président Gilbert Tsimi

³⁵Fr.m.wikipedia .org/wiki/Ecriture bamoun.

³⁶Région du Centre (Cameroun), sur Wikipédia Commons. « Site de la CVUC (Communes et villes unies du Cameroun : Région du Centre » [archive]. République du Cameroun. Institut national de la statistique, Annuaire statistique du Cameroun. Recueil des séries d'informations statistiques sur les activités économiques, sociales, politiques et culturelles du pays jusqu'en 2013 [archive], édition 2013. Rapport régional de progrès des objectifs du millénaire pour le développement. Région du Centre [archive] (Rapport OMD 2010, 28 p).

Evouna, un Gouverneur Paul Naseri Bea, une Population de 5 000 000 habitants³⁷ et une Superficie de 68 926 km².

II.1. Situation Géographique

Elle est située au centre du pays, ayant une altitude moyenne de 200 à 600 mètres et est limitrophe avec cinq régions camerounaises : Ouest, Adamaoua, Littoral, Est et Sud. La région du Centre est composée de 10 départements. Deuxième région du pays par son étendue, elle couvre une superficie de 68 926 km² soit 14,5 % du territoire national. Voisine du Littoral, elles abritent un milieu écologiquement et exceptionnellement riche et bien conservé : la forêt d'Ebo³⁸, dont il a été question de 2006 à 2012 de la classer en Parc national, puis de l'ouvrir à l'exploitation forestière (décision du 14 juillet 2020), avant que le gouvernement ne se ravise (décision d'aout 2020).

Tableau 11 : Les Départements de la région du Centre

Département	Chef-lieu	Superficie	Population (2001)
Haute-Sanaga	Nanga-Eboko	11 854	115 305
Lekié	Monatéfé	2 989	354 864
Mbam-et-Inoubou	Bafia	7 125	153 020
Mbam-et-Kim	Ntui	25 906	64 540
Méfou-et-Afamba	Mfou	3 338	89 805
Méfou-et-Akono	Ngoumou	1 329	57 051
Mfoundi	Yaoundé	2 971	248 235
Nyong-et-Kéllé	Éséka	6 362	145 181
Nyong-et-Mfoumou	Akonolinga	6 172	130 321
Nyong-et-So'o	Mbalmayo	3 581	142 907

Source : Wikipédia.

Ce tableau ci-dessus présente les 10 Départements de la région du Centre. Une région dansement peuplée qui à ce jour à un boum démographique croissant.

³⁷ Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population du Cameroun, « Rapport de présentation des résultats définitifs » [archive], sur www.statistics-cameroon.org, avril 2010 (consulté en juin 2022).

³⁸ « Les grands singes de la forêt d'Ebo menacés par le report d'un parc national au Cameroun », Mombagay, 21 mai 2022 [1] [archive].

II.2. Situation politico-administrative

La région est le siège des institutions au Cameroun et le moteur de l'animation politique à travers la multitude des partis politiques qu'elle abrite et voit challenger lors des différentes élections. Elle compte 70 Arrondissements, 63 Communes³⁹, 07 Communes d'Arrondissement et une communauté urbaine. La région du Centre compte 70 Communes.

Le Département de la Haute-Sanaga est découpé en 7 Communes :
Bibey, Lembe-Yezoum, Mbandjock, Minta, Nanga-Eboko, Nkoteng, Nsem.

Le Département de la Lekie est découpé en 9 Communes :
Batchenga, Ebebda, Elig-Mfomo, Evodoula, Lobo, Monatélé, Obala, Okola, Sa'a.

Le Département du Mbam-et-Inoubou est découpé en 9 Communes :
Bafia, Bokito, Deuk, Kiiki, Kon-Yambetta, Makénéne, Ndikiniméki, Nitoukou, Ombessa.

Le Département du Mbam-et-Kim est découpé en 5 Communes :
Mbangassina, Ngambè-Tikar, Ngoro, Ntui, Yoko.

Le Département du Mefou-et-Afamba est découpé en 8 Communes :
Afanloum, Awai, Edzendouan, Esse, Mfou, Nkolafamba, Olinguina, Soa.

Le Département du Mefou-et-Akono est découpé en 4 Communes :
Akono, Bikok, Mbankomo, Ngoumou.

Le Département du Mfoundi correspond à la Communauté urbaine de Yaoundé qui comprend 7 Communes d'arrondissement :

Yaoundé 1 – Nlongkak, Yaoundé 2 – Tsinga, Yaoundé 3 – Efoulan, Yaoundé 4 – Kondengui, Yaoundé 5 – Nkolmesseng, Yaoundé 6 - Biyem-Assi, Yaoundé 7 – Nkolbisson.

Le Département du Nyong-et-Kélé est découpé en 12 communes :
Biyouha, Bondjock, Bot-Makak, Dibang, Éséka, Makak, Matomb, Messondo, Ngog-Mapubi, Ngui, Bassal, Nyong-et-Mfoumou.

Le Département du Nyong-et-Mfoumou est découpé en 5 Communes :
Akonolinga, Ayos, Endom, Kobdombo, Mengang.

Le Département du Nyong-et-So'o est divisé en 6 Communes : Akoeman, Dzenzeng, Mbalmayo, Mengueme, Ngomedzap, Nkolmetet.

³⁹ « Site de la CVUC (Communes et villes unies du Cameroun : Région du centre) » [archive].

II.3. Situation culturelle et traditionnelle

La région du Centre est constituée de plusieurs groupes ethniques et des chefferies soit six chefferies⁴⁰ traditionnelles de 1^{er} degré, 171 chefferies de 2^e degré et 2535 chefferies de 3^e degré. La culture est meublée dans le Centre par des rythmes de chants et danses traditionnelles à savoir : l'Ekang, le Bafia et le Bikutsi. Cette région a également des sites touristiques historiques tels que : le musée national, le monument de la réunification.

II.4. Les langues du Centre (Cameroun)

L'Ewondo ou plus exactement le kóló est une langue parlée dans la partie centrale du Cameroun par plus de 2 500 000 personnes c'est la langue nationale la plus parlée à Yaoundé la capitale et dans les régions voisines. Elle est similaire à quelques exceptions près, à d'autres langues du Cameroun comme l'itón ou eton ou encore le nnanga. C'est une langue véhiculaire utilisée principalement par les travailleurs migrants dans la région centrale du pays (routiers, terrassiers) et par les marchands ambulants. C'est la langue maternelle des Bëti be Kóló (ou Kóló Bëti) couramment appelé par abus de langage, Ewondos. Cette dernière appellation tire son origine d'une erreur faite par les premiers colons. De façon plus précise, cette erreur qui date de 1895 fut introduite maladroitement par Georg August Zenker puis reprise par les Pallottins et plus tard l'administration coloniale. Chez les Kóló Bëti, Ewondo⁴¹ désigne juste l'un de leurs clans (et non une langue), au même titre qu'Edzoa, Bene, Emombo, Etudi, Tsinga, Enoa, Etenga, Yanda, etc. Ces différents clans parlent le kóló. *Stricto sensu*, la langue ewondo n'existe pas, au même titre que le camerounais, le belge ou le suisse.

Par ailleurs, autour du clan Ewondo, on retrouve les quatre lignages : les Mvog Atangana Mballa, les Mvog Tsoungui Mballa, les Mvog Fouda Mballa et les Mvog Ebanda Ndzongo. Il est à noter que les Mvog Atemengue, les Mvog Betsi, les Mvog Ibi devenu Mvog Mbi, etc. sont des familles Mvog Tsoung Mbala.

Le clan Bene est constitué de 14 lignages ou familles : Eléndé, Mvog Manga Mombo Ndzie, Mvog Amugu Mombo Ndzié, Mvog Belinga Mombo ndzié, Mvog Ndi Mbié, Mvog Nnomo, Mvog Zambo, Mvog Man Ze, Mvog Ndzouli Fouda, Mvog Evoundou Baana, Ehondo,

⁴⁰Ministère de l'Administration Territoriale, Nomenclature nationale des chefferies traditionnelles [archive], novembre 2015.

⁴¹*Glimpses Of African Cultures, Echos des cultures africaines*, Ngessimo.M.(Éd)Mutaka,p.190-191.

Antoine Owona}, *L'orthographe harmonisée de l'ewondo* (thèse de maîtrise), Université de Yaoundé, 2004 (lire en ligne [archive]).

Rosine Françoise Bessala, *Établissement et exploitation didactique d'un mved d'Eyii Mɔɔn Ndɔɔ* : «Okəɔ ɔ bəmə éngəɔ» Le couteau planté dans la gorge (mémoire), Université de Yaoundé I, 2011.

Otoloa'o, Eboa. Ils sont répartis pour la plupart dans le département de la Mefou-Afamba dans la Mvinla dans le Nyong et So'o.

À l'origine, les Mvog Ibi sont originaires du Sud Cameroun. Ce sont en réalité des personnes de l'ethnie Fong du sud Cameroun qui, pendant la période coloniale, étaient chargées d'arrêter les populations grâce à leur force physique et leur courage. Les Mvog Ibi sont de nos jours appelés Mvog Mbi.

Dans l'ordre chronologique : les Mvog Abena, Mvog Ahanda, Mvog Evuna et Mvog Ekali constituent l'essentiel du clan Etudi.

Dans le clan Yanda, on a les lignages Mvog Ngenda, Mvog Biako, Mvog Ebela Kunu.

De façon similaire, chez les Itón Bëti, on retrouve les clans Essele, Mbokani, Mendoum, Menyagda, etc. Ces derniers parlent l'itón.

L'ewondo est écrit avec un alphabet latin basé sur l'Alphabet général des langues camerounaises. Il a aussi été écrit avec d'autres alphabets latins.

Tableau 12 : Alphabet ewondo

Majuscules											
A	B	D	Dz	E	Ə	Ɛ	F	G	Gb	H	I
K	Kp	L	M	Mb	Mgb	Mv	N	Nd	Ndz	Ng	Ny
Ɔ	O	Ɔ	P	R	U	T	S	V	W	Y	Z
Minuscules											
a	b	d	dz	e	ə	ɛ	f	g	gb	h	i
k	kp	l	m	mb	mgb	mv	n	nd	ndz	ng	ny
ɲ	o	ɔ	p	r	u	t	s	v	w	y	z

Source : Wikipédia.

Le tableau ci-dessus représente l'alphabet ewondo notamment ses différentes formes majuscules et minuscules. L'ewondo est écrit avec un alphabet latin basé sur l'Alphabet général des langues camerounaises.

Les tons sont indiqués à l'aide de diacritiques sur les voyelles :

Le ton haut est indiqué avec l'accent aigu : < á é ó é í ó ó ú >.

Le ton moyen est indiqué avec le macron : < ā ē ā ē ī ō ō ū >.

Le ton bas, le ton le plus fréquent, est indiqué par l'absence de diacritique : < a e ə ɛ i o ɔ u >.

Le ton montant est indiqué avec l'antiflexe : < ǎ ě ǎ ě ĭ ǒ ǒ ŭ >.

Le ton tombant est indiqué avec l'accent circonflexe : < â ê ê ê î ô ô û >.

Quelques mots :

Le ciel = Yób

La terre = Sî

L'homme = Fàm

La femme = Minînga (pluriel : Bininga)

L'enfant = Môngö (pluriel : Böngö)

Dieu = Zambà

Le feu = Ndûan

L'eau = Mëndíp

La maison = Ndá

La route = Ndzón

La fête/ la Danse = AbÓk (pluriel : Mebók)

L'amour = Eding

Les problèmes = Medzó (Singulier : Adzó)

La peau = Ekôb

La tête = Nlô

La main = Wò (pluriel : Mò)

Le pied = AkÖl (pluriel : MekÖl)

Ki

Les chiffres :

Fóg :1, Bãh :2, Lãh :3, Ngnĩnn :4, Tán :5, Samañ :6, Zamgbwal :7, Mwôm :8, Ebul :9 , Awóm :10, Mewóm mebãh :20, Ntét :100, Mintét mitán :500, Tóyina :1000, Tóyina Isamañ :6000.

L'eton⁴² ou eton (itón en eton) est une langue beti parlée dans la région du Centre du Cameroun. Elle est à peu près similaire à quelques exceptions près, à d'autres langues du Cameroun comme le kóló (appelé couramment l'ewondo) et le nanga. Cette langue compte 1 500 000(2020) locuteurs.

En 2005, un recensement dans le département de la Lekié donne le nombre de 454 000 locuteurs, et 700 000 Eton vivent à Yaoundé et à travers le Cameroun, alors que Bernard Delpech donnait déjà le même chiffre pour 1982.

L'eton est classifié avec la référence A71 par Guthrie, et le code 99-AUC-b par Linguasphère.

⁴² Hubert Fernand Nkoumou, *Dictionnaire français-eton = Káládà bibúg pùlàsí-itón*, Cameroun, ACAPLA, 2007.

A	B	B	C	D	D	E	ɛ	F	G	GB	GH	H
I	J	K	KP	L	M	N	ɒ	O	ɔ	P	R	
S	T	U	V	W	Y	Z						
a	b	b	c	d	d'	e	ɛ	f	g	gb	gh	h
i	j	k	kp	l	m	n	ɲ	o	ɔ	p	r	
s	t	u	v	w	y	z						

Tableau 13: Alphabet⁴³ eton

Source : Wikipédia.

Le bebele ou bamvele : est une langue bantoue parlée au Cameroun par environ 24 000 personnes (197nnn1), dans la Région du Centre, dans le Département de la Haute-Sanaga, plus précisément dans les arrondissements de Minta, de Nsem et de Bibey. Elle compte également des locuteurs dans la Région de l'Est, au sein du département du Lom-et-Djérem autour de l'arrondissement de Diang.

Le manguissa ou mangisa, mengisa, mengisa-njowe, njowe, njowi : est une langue bantoïde méridionale parlée au Cameroun dans la région du Centre, le Département de la Lekie et l'arrondissement de Sa'a.

En 1979 on recensait environ 20 000 locuteurs, mais ce nombre décroît et la langue est considérée comme menacée.

Le bafia avec 60000 (1991) locuteurs, le Bafia est une langue bantoue parlée par les Bafias au Cameroun, dans l'extrême ouest du domaine bantou.

Dans leur propre langue, les Bafias s'appellent les « Bekpag ». Ils peuplent les arrondissements de : Bafia, Kiiki et de Kon-Yambetta et comprennent les Binkira (Roum, lable, Yakan, Gouifé, Ngam, Koro, Sanam), les Bapéi (Deng, Gah, Ken, Diodare) et les Bekee (Mouko, Kiiki, Ribang, Bitang) auxquels nous pouvons assimiler les Yambetta et les Balom.

⁴³ Mark Van de Velde, *A description of Eton: phonology, morphology, basic syntax and lexicon*, 2006 (lire en ligne [archive]).

Tableau 14 : Alphabet Bafia conformément aux lettres de l'alphabet (AGLC)

a	b	c	d	e	ε	g	h	i	j	k	l	m
	n	ɲ	ŋ	o	ɔ	p	r	s	t	u	v	w
	y	z										

Source : Wikipédia.

Phonétiquement, le bafia compte 27 consonnes et 11 voyelles. C'est une langue à classe nominale.

La langue bafia s'écrit avec l'alphabet latin, les caractères supplémentaires et les règles de l'Alphabet général des langues camerounaises. Un guide de l'alphabet bafia a été publié en 1985.

Le bassa ou basaá est une langue bantoue parlé autour de la ville d'Édéa, entre Douala et Yaoundé et aussi, majoritairement dans la ville de Douala, capitale économique et minoritairement dans la capitale politique (Yaoundé). C'est la langue traditionnelle du peuple

Bassa. Elle compte 300000 (2005) locuteurs et connaît des caractéristiques phonétiques et grammaticales communes a beaucoup de langues bantoues comme les classes nominales, le b implusif et un système à tons : ton haut, ton bas, ton bas-haut, ton haut-bas, ton moyen. La langue est transcrite au moyen d'un alphabet latin adapté, comprenant les consonnes, voyelles et accents spécifiques aux langues bantoues.

Le bassa appartient au groupe A de la sous-famille de langues bantoues stricte, du groupe de langue bantoïde sud. Le bassa est parlé principalement dans la région du Centre (Département du Nyong-et-Kéllé), la région du Littoral (Départements de Nkam et Sanaga-Maritime), la région du Sud (Département de l'Océan) et la région de l'Ouest (Département de Menoua).

Les dialectes du bassa sont le bakem, le bon, le bibeng, le diboum (dibobom), le log, le mpo, le mbang, le ndokama, le basso, le ndokbele, le ndokpenda, le nyamtam.

Cependant, Guthrie 1967–1971 divise le bassa en deux groupes : mbene (Mbénê) (A.43a) dans les Départements de Nkam, Wouri, Sanaga-Maritime, Nyong-et-Kéllé et Kribi ; bakoko (Bakókó) (A.43b) dans le Nkam et Sanaga-Maritime.

Le bassa s'écrit avec l'alphabet latin.

L'alphabet bassa est fondé sur l'Alphabet général des langues camerounaises (AGLC) qui utilise 24 lettres (7 voyelles et 17 consonnes). Le dictionnaire Webonary en bassa utilise 4 consonnes additionnelles (f, r, v, z). Alors, voici l'alphabet bassa (AGLC).

Tableau 15 : Alphabet Bassa

AB	B	C	D	E	Ɛ	F	G	H	I	J	K	L	M
N	D	O	Ɔ	P	R	S	T	U	V	W	Y	Z	
a b	ɓ	c	d	e	ɛ	f	g	h	i	j	k	l	m
n	ŋ	o	ɔ	p	r	s	t	u	v	w	y	z	
Valeurs phonétiques:													
/a/	/b/	/ɓ/	/c/	/d/	/e/	/ɛ/	/f/	/g/	/h/	/i/	/j/	/k/	/l/
/m/	/n/	/ŋ/	/o/	/ɔ/	/p/	/r/	/s/	/t/	/u/	/v/	/w/	/j/	/z/

Source : Wikipédia.

Les lettres < f, r, v > sont utilisées pour certains mots d'emprunt, par exemple :

àvióŋ, « avion » ;

ràdió, « radio » ;

fârm, « ferme ».

Les digrammes < kw, gw, mb, nd, nj, ny, ŋg, ŋw, hy > et le trigramme < ŋgw > représentent chacun un phonème.

Les tons sont représentés à l'aide d'accent suscrits aux voyelles :

ton haut, á

ton bas, a (sans accent)

ton descendant, â

ton montant, ǎ.

La nasalisation est représentée en utilisant la cédille sous la voyelle.

Tableau 15 : Prononciation

Voyelle :		
Antérieur	Postérieur	
Fermé	í, i:	u, u:
Mi-fermé	e, e:	o, o:

Mi-ouvert	ε, ε:	ɔ, ɔ:								
Ouvert	a, a:									
Consonnes :										
Bilabial	Alvéolaire	Palatal	Vélaire	Lab.-vél.						
Occlusif	p	[b]	t	[d]	c	ɟ	k	[g]	k ^w	g ^w
Implosif		ɓ								
Fricatif			s				x			
Nasal	m	n	ɲ	ŋ	ŋ ^w					
Prénasal	^m b	ⁿ d	^ɲ ɟ	^ŋ g						
Spirant			j		w					
Spirant latérale			l							

Source : Wikipédia.

Les consonnes /p, t, k/ deviennent voisées et sont réalisées [b, d, g] lorsqu'elles ne sont pas dans la syllabe initiale ou lorsqu'elles ne sont pas après une pause. Elles s'écrivent alors < b, d, g >. Ces formes voisées peuvent aussi être réalisées comme des spirantes [β, r, γ].

Expressions courantes :

saŋgo = monsieur

nyàŋgo = madame

ŋgònda = mademoiselle

hìlɔga = jeune homme

mè nyega = merci (on utilise couramment cette expression pour dire aussi bonjour à n'importe quel moment de la journée).

kɛl i lam = bonjour (employé le plus souvent pour prendre congé : "bonne journée")

kòkoa i lam = bonsoir

nan ii lam = bonne nuit

i ŋkè laa? = comment vas-tu ?

mè nke longe = je vais bien

Nyambê = Dieu

mè ŋgwēs wê = je t'aime

sogol = (le) grand-père / le père de l'époux pour une femme

nyògol = la belle-mère

mùt = la personne (homme ou femme)

mùnlom = l'homme

mùdàa = la femme

̀nlom wɔŋ = ton mari

ŋwàà wê̄m = ma femme

Les pronoms personnels :

Comme dans la plupart des langues bantoues, le genre n'existe pas en Bassa, ni le nombre en ce qui concerne les verbes : on dit "a nke" et "di nke" pour il(elle) est parti(e) et nous sommes parti(e)s respectivement.

Personne Sujet Compl.d'objet. Autre forme (moi, toi...) Forme pronominale

1^{re} pers.sing. Me /mɛ/ Me Meverbe + suffixe "ba"

2^e pers.sing. U/u/ We /wɛ/ We verbe + suffixe "ba"

3^e pers. sing. A nye /njɛ/ nye verbe + suffixe "ba"

1^{ère} pers. plur. Di bés /bes/ bés verbe + suffixe "ba"

2^e pers. plur. Ni Bée /be:/ Bée verbe + suffixe "ba"

3^e pers. plur. "on" Ba Bo /bɔ/Bo verbe + suffixe "ba"

La conjugaison :

Obéissant à une règle commune aux langues bantoues, les verbes ont un temps de conjugaison donnée, gardent la même forme à toutes les personnes.

L'infinitif peut se former en ajoutant le préfixe "li" au radical du verbe.

À l'indicatif, on compte le présent, les futurs (simple et antérieur), les passés (le composé en deux formes, le simple, l'imparfait, l'antérieur, le plus-que-parfait).

Le subjonctif se compose de deux formes : une simple et une composée.

L'impératif est essentiellement constitué d'un temps simple mais peut se composer à l'aide d'un auxiliaire.

Le conditionnel se compose de la particule "ki", qui peut être traduite par "alors", précédant la forme indicative correspondant au temps de conjugaison.

Le participe enfin, au présent s'obtient en suffixant "*k" au radical du verbe et, au passé, garde la forme d'origine du radical du verbe.

La conjugaison en détail :

Infinitif

Présent

Construction : le préfixe « li » se rattache au radical du verbe.

Emploi : S'emploie avec "liba", être, pour le présent progressif (voir plus bas).

Passé

Construction : on fait précéder le radical du verbe de "liba"

Emploi : indique une action terminée, de même et en les mêmes termes que le statut de celui qui l'a effectuée.

Liba mmalak = avoir fini pour celui qui fait l'action de limal, finir, terminer / être terminé pour l'objet qui subit l'action.

Participe

Présent

Construction : on ajoute un suffixe relatif au radical du verbe : k pour certains verbes, dépendant de la voyelle principale du radical pour d'autres.

A ndjôb a kwayak (likway, crier) = il(elle) est entré(e) en criant.

Ba mpot ba djek (lidje, manger). = Ils(elles) parlent en mangeant.

Emploi : Exprime une action simultanée à celle exprimée par le verbe précédent.

Passé

Construction : la particule "bi" précède le radical du verbe.

Emploi : le "bi" servant d'auxiliaire, on construit ainsi la deuxième forme de passé composé.

Di bi sak ngwa i len. Nous avons dansé il y a 5 jours.

Verbe	Participe présent	Infinitif passé
-------	-------------------	-----------------

like, aller partir, marcher	kenek	nkenek
-----------------------------	-------	--------

lipot	podok	mpodok
-------	-------	--------

lisak	sagak	nsagak
-------	-------	--------

liap	abak	ηabak
------	------	-------

lidjo djok ndjook

linol nolok nnolok

likôs kôhôm nkôhôm

ligwel gwelekngwelek

lituk tuguk ntuguk

limil milik mmilik

Indicatif

Le présent

Construction :

Le préfixe "li" est remplacé par "n"

On fait précéder l'infinitif du verbe de l'auxiliaire être : forme progressive.

Emploi :

Exprime les faits qui se répètent tous les jours ou qui sont indépendants du temps

Me ntôde hiki kel i ngen i yada. = je me lève tous les jours à une heure. Litode = se lever, se réveiller

Ndap i yem i yé puba. = Ma maison est blanche. Liba = être, verbe irrégulier

Remarque d'usage : il s'emploie aussi pour exprimer un futur relativement proche.

Me nke ha i nano / i sôm i nlo. = Je pars dans un instant / le mois prochain.

Exprime ce qui se passe à l'instant où l'on parle.

A yé litila kaat. = Il écrit (est en train d'écrire) une lettre/un livre.

Dans le langage courant, le "l" est supprimé et on dit "A yé i tila.", par exemple.

Le futur simple :

Construction : il se construit en préfixant le radical du verbe de la particule "aga" et la voyelle finale du pronom personnel est éliée.

Remarque d'usage : Dans le langage parlé s'emploie une forme contractée dans laquelle on retranche le "ga" pour ne conserver que le "a" du préfixe.

Emploi : Il exprime les faits à venir d'une manière générale.

M'aga gués we/ Ma'a gués we= Je t'aimerai. À noter qu'il arrive qu'on substitue le « w » au

« u » dans l'écriture.

Les langues du Centre Cameroun, mettent fin à ce chapitre intitulé présentation des zones d'étude. Nous avons tout au long de ce chapitre présentés les régions du Centre et de l'Ouest à travers les questions relatives à la situation géographique, historique, culturelle, traditionnelle, linguistique et politique qui ont d'ailleurs meublées cette partie. Ces deux régions ont une grande richesse linguistique, culturelle et une démographie assez croissante. Concernant les langues, force est de reconnaître que la langue bamoun ou shumom est probablement l'une des seules langues qui a une écriture propre à elle créée par le Sultan Roi des Bamoun Ibrahim Njoya. Contrairement à la plupart des autres langues autochtones qui ont un alphabet issu de la version modifiée de l'alphabet latin. Toutefois, le Cameroun gagnerait à préserver toute sa diversité. Ce deuxième chapitre, marque la fin de la première partie de notre travail de recherche

**DEUXIÈME PARTIE : ANALYSES
ET INTERPRÉTATIONS DES DONNÉES**

La deuxième partie **analyses et interprétations des données**, est subdivisée en trois chapitres regorgeant chacun en son sein les informations recueillis sur le terrain ainsi que leurs analyses respectives. Le troisième chapitre intitulé **la décentralisation et perceptions**, analyse les raisons de la décentralisation au Cameroun et leurs attributions. Aussi, nous présenterons la décentralisation et les perceptions du point de vu des enquêtés. Quant au quatrième chapitre axé sur **la question des langues**, traite à son tour les langues à promouvoir et leur utilité au niveau des différentes collectivités. Enfin, le cinquième chapitre la **préservation de la domination linguistique** mettant en exergue les raisons de la préservation linguistique sur le plan historique, sociopolitique, socioéconomique, éducatif, médiatique et ses conséquences.

CHAPITRE III : DÉCENTRALISATION ET PERCEPTIONS

La décentralisation⁴⁴ est une politique de transfert des attributions de l'État vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique. De manière générale, le développement de la décentralisation et de la démocratie fait objet d'un intérêt croissant au niveau mondial. Depuis la fin des années 1980, de nombreux pays se sont engagés sur la voie de la décentralisation. Il n'existe pas de modèle de décentralisation standard. Au contraire, les processus et les procédures diffèrent selon les buts et les objectifs de départ et en fonction des arrangements institutionnels et des mécanismes de mise en œuvre.

La décentralisation peut revêtir différentes formes et être par exemple politique, administrative ou fiscale et intervenir par le biais de la déconcentration et de la dévolution. Les diverses formes de décentralisation se distinguent par leurs différentes caractéristiques, implications au niveau des politiques générales et conditions de réussite. Par exemple, dans le code de la déconcentration, l'État central transfère une partie de ses fonctions, comme celles de la planification et des finances à des bureaux régionaux tout en conservant le contrôle global. La déconcentration est avant tout un arrangement administratif, la responsabilité décisionnelle continuant de revenir aux ministres du gouvernement central.

Cependant, avec la dévolution, l'État central transfère certains de ses pouvoirs et responsabilités à des niveaux de gouvernement inférieurs. L'objectif est principalement de rapprocher le gouvernement de la population et d'améliorer la transparence des processus et la responsabilité à l'égard des citoyens. Dans un tel contexte, l'autorité locale opère selon les paramètres de politique générale fixés par l'État central, mais en pleine autonomie quant à l'exécution de ses fonctions.

En outre, La décentralisation en faveur des collectivités locales est un processus extrêmement complexe qui embrasse de nombreux aspects à savoir : les finances, l'administration, le contrôle, la réglementation, l'établissement de rapports et reddition de comptes qui sont tous des éléments de l'interrelation entre les différents niveaux de gouvernement. Par ailleurs, la mise en pratique de la décentralisation n'a malheureusement pas toujours été facile ; malgré l'action conjuguée des forces politiques et économiques en faveur de la décentralisation, il existe souvent un fossé entre la réalité et l'objectif qui peut être défini dans les politiques et dans la législation.

⁴⁴Touppictionnaire : le dictionnaire de politique « La décentralisation est une politique de transfert des attributions de l'État vers des collectivités territoriales ou des institutions publiques pour qu'elles disposent d'un pouvoir juridique et d'une autonomie financière. Le transfert de ces attributions, qui restent néanmoins sous la surveillance de l'État, permet à ce dernier de décharger ses administrations centrales et de confier les responsabilités au niveau le plus adapté ».

I. PRÉSENTATION DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN

La décentralisation au Cameroun, s'implante progressivement dans l'étendue du territoire national. Elle consiste au transfert des compétences⁴⁵ par l'État vers les Collectivités territoriales décentralisées. Ces compétences sont entre autres financières, humaines, techniques et matérielles. Étant donné que ce transfert de pouvoirs est régi par des textes réglementaires votés par l'Assemblée nationale et promulgués par le Président de la République. Les compétences transférées sont exercées dans les localités au plus près possible des populations cibles avec assurance. Elles permettent aux Collectivités territoriales décentralisées (CTD) de promouvoir la démocratie participative, la bonne gouvernance et le développement local sur plusieurs plans : social, éducatif, sanitaire, sportif, culturel, économique, artisanal et touristique. Le Chef de l'État a doté à chaque région un Conseil régional ayant un président et des Conseillers régionaux ; ce qui marque véritablement le processus d'implémentation de la décentralisation.

Historiquement au Cameroun, la décentralisation ne date pas d'aujourd'hui, car elle commence entre les deux guerres mondiales d'abord au Cameroun britannique avec le système de *l'indirect rule*, pratiqué par le Royaume-Uni et impliquant les Chefs traditionnels dans l'administration et la gestion des affaires de la cité ou localité et enfin au Cameroun français dès 1941 avec la création des Communes mixtes urbaines (CMU) de Yaoundé et Douala. Elle est constitutionnalisée par la constitution camerounaise du 2 juin 1972 qui confère aux communes un cadre juridique en faisant d'elles des personnes morales de droit public jouissant d'une autonomie financière, juridique et administrative. La loi no 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972 vient créer une deuxième catégorie de collectivité territoriale décentralisée : la région.

Ces Collectivités territoriales décentralisées du Cameroun ont deux statuts juridiques : celles qui bénéficient d'une constitutionnalité directe car, créées par la constitution (commune et région) et celles dont la constitutionnalité est indirecte car créées par la loi. En effet, l'article 55, alinéa 1 de la constitution permet au législateur de créer tout autre type de collectivité décentralisée.

⁴⁵Article 5 alinéa 1 et 2 de la Loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019, portant Code général des Collectivités territoriales décentralisées.

I.1. Les textes des lois régissant la décentralisation au Cameroun

La République du Cameroun est un État unitaire décentralisé et cette décentralisation est institutionnalisée au Cameroun par la constitution du 18 janvier 1996. Ainsi, plusieurs textes seront ensuite votés, alors pour plus de précisions voici quelques-uns de ces textes :

- La loi no 92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des Conseillers municipaux.
- La loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation.
- La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.
- La loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions.
- La loi N° 2006/010 du 29 décembre 2006 modifiant les complétant certaines dispositions de la loi no 92/002 du 14 août 1992.
- La loi N° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les modalités d'élection des sénateurs.
- La loi N° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux
- La loi N° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'"Élections au Cameroun" (ELECAM).
- Le décret N° 2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs communaux.
- Le décret N° 2008/372 du 11 novembre 2008 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi no 2006/011 du 29 décembre 2006.
- Le décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun.
- La loi N° 2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées.
- Le décret N° 2009/248 du 5 août 2009 portant sur les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la décentralisation.
- La loi N° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale.

La loi N° 2019 /024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

Cependant, la Commune et la Région, constituent principalement les Collectivités territoriales décentralisées.

1.1. Textes portant organisation de la Commune

Conformément à la loi N° 74-23 du 5 décembre 1974 portant organisation de la Commune, la Commune est une collectivité territoriale décentralisée de base et une personne morale de droit public. Elle est dotée d'une personnalité juridique et de l'autonomie financière. Elle gère les affaires locales sous la tutelle de l'État en vue du développement économique, social et culturel de ses populations.

Toutes les communes⁴⁶ du Cameroun sont membres de l'association "communes et villes unies du Cameroun" (CVUC), une plateforme de développement locale créée en 2003. Les différents types de communes sont : la commune rurale, la commune urbaine, la commune d'arrondissement et la communauté urbaine. Il est important de noter que, la communauté urbaine n'a pas une assise constitutionnelle directe. Elle est créée par la loi N° 87/15 du 15 juillet 1987.

La Commune est gérée par deux organes : le Conseil municipal et l'Exécutif communal.

Le Conseil Municipal est l'organe délibérant de la commune. Il siège à l'hôtel de ville et est constitué de l'ensemble des Conseillers Municipaux. Le nombre de ceux-ci indique la taille de la commune :

25 conseillers municipaux pour une commune de moins de 50 000 habitants.

31 conseillers municipaux pour une commune dont le nombre d'habitants est compris entre 50 001 et 100 000.

35 conseillers municipaux pour la commune dont le nombre d'habitants est compris entre 100 001 et 200 000.

41 conseillers municipaux pour la commune ayant un nombre d'habitants compris entre 200 001 et 300 000.

61 conseillers municipaux pour les communes de plus de 300 000 habitants.

Quant à l'Exécutif communal, c'est l'ensemble formé du maire et de ses adjoints. C'est l'instance administrative de la Commune. Le Maire et ses adjoints sont élus par leurs pairs du conseil municipal. Ils sont d'abord des conseillers municipaux. Le Maire a :

2 adjoints dans les communes ayant 25 ou 31 conseillers municipaux.

4 adjoints dans les communes ayant 35 ou 41 conseillers municipaux.

6 adjoints dans les communes dont le conseil municipal comprend 61 conseillers.

⁴⁶« Site de la CVUC (Communes et villes unies du Cameroun : Région de l'Ouest) » [archive], sur cvuc.cm.

Les Conseillers municipaux sont élus lors d'élections municipales au suffrage universel direct et secret par les populations du territoire circonscrit par leur commune pour un mandat de cinq ans renouvelable. Ils élisent en leur sein les membres de l'exécutif communal.

1.2. Textes portant organisation de la région

En 2008, le Président de la République du Cameroun, Son Excellence Paul Biya a signé un décret⁴⁷ abolissant l'appellation « Provinces » pour lui substituer celle de « Régions ».

Conformément à la loi N° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions définit la région⁴⁸ comme étant " une collectivité territoriale décentralisée constituée de plusieurs Départements". C'est ainsi que les organes dirigeants de la région sont : le Conseil Régional et le Président du Conseil Régional.

Le Conseil régional est l'organe délibérant de la région. Il est constitué de délégués départementaux et des Chefs traditionnels du territoire circonscrit de ladite collectivité territoriale décentralisée.

Le Président du Conseil régional est la personnalité publique autochtone et résidente de cette région exerçant le pouvoir exécutif sur celle-ci. Il est à la tête d'un bureau régional qui a pour mission de l'assister dans l'exercice de ses fonctions. Il est membre du Conseil Régional. Ce bureau comprend : deux vice-présidents, deux questeurs, deux secrétaires.

L'exécutif régional bénéficie de l'assistance d'un service déconcentré de l'État : le secrétaire général de la région, personnalité nommée par le Président de la République sur proposition du Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD).

Au niveau des élections régionales, chaque élément du conseil régional (délégués départementaux et chefs traditionnels) est composé de membres élus par leurs pairs au suffrage universel indirect et secret pour un mandat de cinq ans renouvelable. Ils sont élus lors d'élections régionales. Ils élisent en leur sein les membres de l'exécutif régional.

Les partenaires des CTD :

Le Centre de formation pour l'administration municipale (CEFAM) met à la disposition des communes un personnel qualifié ou recyclé.

Les services déconcentrés de l'État jouent le rôle d'accompagnateurs des collectivités territoriales décentralisées dans la réalisation de leurs objectifs de développement et de réduction de la pauvreté.

⁴⁷ En 2008, le président de la république du Cameroun, S.E. Paul Biya a signé un décret abolissant l'appellation « Provinces » pour lui substituer celle de « Régions ».

⁴⁸Région du Cameroun.

Les organisations de la société civile (OSC) comme les organisations non gouvernementales (ONG) et les autres associations sont des observateurs neutres pouvant influencer dans la prise en compte des voix des minorités et des délaissés.

Suivi des activités des CTD :

Cependant, deux organismes bénéficiant d'une base constitutionnelle solide car, créés par la constitution sont chargés du suivi et de l'évaluation des activités des Collectivités territoriales décentralisées et de l'usage qui est fait des ressources transférées. Ce sont : le Conseil National de la décentralisation (chapeauté par le Premier Ministre) et le Comité Interministériel des Services Locaux (à la tête duquel se trouve le ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation : MINATD.)

I.2. Les compétences transférées aux collectivités territoriales décentralisées

Conformément à l'article 17 du Code général des CTD⁴⁹, l'État transfère aux Collectivités territoriales, les compétences nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif. Ceci dit, on peut dès lors comprendre que les compétences transférées par l'État camerounais aux collectivités territoriales décentralisées se regroupent en trois grandes catégories ou secteurs : le secteur économique, le secteur socio-sanitaire et le secteur couvrant l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture.

Concernant les Communes, les articles 156-157 du Code général des CTD⁵⁰ mettent un accent sur les compétences économiques, sociales et sanitaires, les compétences éducatives, sportives et culturelles. Dès lors, ces compétences visent à promouvoir les activités de production agricoles, pastorales, piscicoles et artisanales, d'intérêt communal. Apporter un appui à l'entretien et à la gestion des centres de promotion et de réinsertion sociale. Créer, équiper, gérer et entretenir des écoles maternelles, primaires, préscolaires et recruter du personnel pour ces écoles. Créer, aménager et entretenir des sites touristiques, dresser les actes d'état civil (acte de naissance, copie et extrait de l'acte de naissance, acte de mariage, acte de décès). Fournir du matériel et des fournitures scolaires aux établissements scolaires. Construire, équiper, gérer et entretenir des marchés, des gares routières et des abattoirs, les centres de santé et apporter un appui à la gestion et à l'administration des lycées et collèges publics.

⁴⁹L'article 17 du Code général des CTD, dans son titre II du transfert des compétences aux Collectivités territoriales, chapitre I du principe du transfert des compétences.

⁵⁰Les articles 156-157 du Code général des CTD, titre II des compétences transférées aux Communes, chapitre I du développement économique, section I de l'action économique, section II de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Par la suite, planifier et exécuter les investissements communaux, appuyer les formations sanitaires et sociales qui existent en partenariat avec la région, lutter contre l'analphabétisme. Suivre et contrôler la gestion des déchets industriels, ainsi que les ordures ménagères ; Faire des contrôles de qualité dans les structures de production, de conditionnement, de stockage et de distribution des denrées entrant dans l'alimentation des populations. Appuyer la création et l'entretien des infrastructures éducatives. Initier des opérations de reboisement, créer des bois communaux, créer, gérer et entretenir les cimetières publics, planifier et gérer des journées de formation et de recyclage.

Ensuite, lutter contre les nuisances et les pollutions, notamment la pollution des eaux superficielles et souterraines. Organiser et gérer les secours aux nécessiteux, planifier l'insertion et la réinsertion professionnelles des jeunes. Veiller à l'hygiène et à la salubrité des lieux publics, appuyer la création, l'entretien et la gestion des centres de formation, planifier et suivre les activités de protection de l'environnement, promouvoir et animer les activités sportives et jeunes. Améliorer l'accès à l'eau potable, donner un appui aux associations sportives par leur recensement et leur équipement en matériel adéquat.

Les compétences transférées aux Communes sont également celles de créer, entretenir les espaces verts, les jardins publics, les parcs, les stades municipaux, les piscines, les parcours sportifs, les aires de jeux et les arènes. Organiser et gérer des expositions à caractère commercial, apporter un appui à l'organisation de compétitions sportives.

Puis, promouvoir et appuyer les micro-projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois ; organiser des journées et des manifestations culturelles, traditionnelles, littéraires et artistiques avec concours ; créer des zones industrielles et gérer des orchestres, des ballets, des chorales lyriques et des troupes théâtrales en langues nationales. Organiser et gérer les transports publics, les bibliothèques municipales et des centres socio-culturels.

Ainsi, les compétences transférées aux Communes, en partenariat avec l'État et la Région, permettront de gérer les contrats et les plans de la Commune en vue de réaliser les objectifs de développement. Appuyer les associations culturelles. Planifier et contrôler l'occupation des terres en délivrant les permis de bâtir, de lotir, de démolir et d'implanter. En partenariat avec la région, promouvoir les langues nationales, créer, entretenir les voiries municipales et développer les activités connexes y afférentes, tout en aménageant et viabilisant les espaces habitables, dénommer et adresser les rues, les édifices et les places publics ; créer et entretenir les routes rurales, assurer l'éclairage des voies publiques et des zones nécessitées.

Cependant, quant aux Régions, sur le plan économique, social et sanitaire sans toutefois oublier l'éducation, le sport et la culture. Avec le partenariat de l'État, on pourra observer, la passation des contrats, plans pour la réalisation des objectifs de développement, la promotion de l'hygiène, la salubrité ainsi que les mesures de prévention des maladies. Créer, équiper, gérer et entretenir les lycées et collèges publics, recruter du personnel pour ces établissements scolaires.

Puis, promouvoir les petites et moyennes entreprises (PME). Organiser et gérer l'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé. Participer à l'élaboration de la carte scolaire de la région. Organiser des foires et des salons, participer à l'élaboration de la carte sanitaire de la Région, répartir et allouer les aides et les bourses scolaires ; promouvoir l'artisanat et les activités agropastorales. Créer, équiper, gérer et entretenir les infrastructures de santé, soutenir les Communes pour l'enseignement primaire ou maternel.

Par la suite, ces compétences transférées aux Régions, visent à promouvoir les associations régionales des opérateurs économiques, appuyer les infrastructures de santé qui existent, faciliter l'acquisition des manuels et fournitures scolaires, du matériel didactique pour les centres de formation ; promouvoir le tourisme, entretenir et gérer les centres de formation et de réinsertion sociale. Élaborer et exécuter des plans de lutte contre l'analphabétisme.

Promouvoir les micro-projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois. Organiser et gérer l'assistance aux couches nécessiteuses, dresser le rapport annuel de l'exécution des plans de lutte contre l'analphabétisme, protéger, entretenir, gérer les sites naturels et lutter contre les nuisances et la pollution des eaux. Répertorier les infrastructures de formation professionnelle ainsi que les métiers, recruter du personnel pour l'alphabétisation.

Toutefois, les compétences aux Régions sont également celles de créer et veiller sur les zones protégées, dresser la carte régionale de l'alphabétisation, lutter contre les feux de brousse, former les formateurs pour l'alphabétisation, gérer les parcs naturels, concevoir et produire du matériel didactique pour les campagnes d'alphabétisation, planifier les interventions d'urgence et la prévention des risques ; créer et équiper les infrastructures éducatives, élaborer et exécuter des plans régionaux de développement, suivre et évaluer les plans visant la suppression de l'illettrisme. Organiser et gérer les transports publics interurbains, élaborer la carte scolaire liée à l'enseignement technique et professionnel.

Par la suite, les compétences transférées sont l'élaboration du plan régional d'aménagement du territoire et des plans d'insertion professionnelle des jeunes. Coordonner les actions de développement, promouvoir le partenariat écoles-entreprises. Réhabiliter et entretenir les routes départementales et régionales. Promouvoir, organiser et gérer les activités

sportives, soutenir les plans et les actions communaux d'urbanisation et de l'habitat. Délivrer les permis d'ouverture des centres éducatifs et participer à la découverte des vestiges préhistoriques ou historiques. Organiser des journées de la culture, de la tradition, de la littérature et de l'artisanat avec concours.

Enfin, créer et gérer des centres socioculturels et des bibliothèques publiques pour la lecture, collecter et traduire en langues officielles les contes, légendes et mythes de la tradition orale et porter assistance aux associations culturelles. Promouvoir les éditions en langues nationales (livres, presse écrite et parlée), rédiger tous les documents officiels (communiqués d'État, discours formels) en ces langues ou du moins en la langue sélectionnée comme langue officielle, l'élaboration de grammaires scientifiques rédigées uniquement dans chacune des langues camerounaises, l'élaboration des manuels scolaires, des dictionnaires (unilingues, bilingues) de ces langues, la création des prix littéraires importants récompensant toute la production littéraire en ces langues, vulgariser et subventionner les productions des films, théâtres et musiques en langues autochtones, ainsi que rédiger les notices médicales en ces langues, mettre en place des infrastructures et des équipements pour la promotion des langues nationales et dresser la carte linguistique régionale.

2.1. Les objectifs de la décentralisation au Cameroun

Au regard du contexte et des tensions sociaux politiques qui planent au Cameroun, les principaux objectifs de la décentralisation sont d'assurer une meilleure prestation de services par le secteur public et d'améliorer la qualité de vie des citoyens. La décentralisation a été considérée comme une partie intégrante de la réponse à certains défis tels que celui de l'accroissement de la demande à l'égard des services publics et de l'augmentation des attentes des citoyens quant à la qualité de ces services. D'un point de vue politique, la décentralisation devrait améliorer la planification et la délivrance des services publics en tenant compte des exigences et des conditions locales, tout en répondant aux objectifs régionaux et nationaux.

Toutefois, dans de nombreux pays, la décentralisation a été proposée pour des raisons économiques. Il peut en effet y avoir moins d'économie d'échelle dans la fourniture de certains services au niveau national ou même régional, ce qui signifie que la prestation locale de services peut être moins onéreuse.

La décentralisation est aussi proposée pour renforcer la démocratie en rapprochant le niveau de prise de décisions de ceux qui sont le plus touchés par les mesures gouvernementales. L'espoir est que la prestation de services soit meilleure si une réponse aux exigences et aux besoins divers de la population est donnée par des fonctionnaires locaux disposant

d'informations plus précises concernant ces souhaits. La décentralisation devrait être caractérisée par la réédition de comptes publics afin que les autorités locales puissent faire l'objet d'un contrôle démocratique. Les citoyens devraient ainsi influencer sur les décisions prises par les conseils locaux élus.

2.2. Les raisons de la décentralisation

Les raisons pour lesquelles un gouvernement décide d'entreprendre une décentralisation sont les suivantes : efficacité, transparence, subsidiarité et mobilité. Ces éléments constituent un maillon fort pour la mise sur pieds et l'implantation de la décentralisation.

Efficacité : L'amélioration de l'efficacité administrative et économique dans l'allocation de ressources limitées grâce à une meilleure compréhension des besoins locaux.

Transparence : Il existe un lien clair entre les paiements effectués par les contribuables locaux et le niveau des services fournis localement.

Subsidiarité : Assurer la responsabilité des fonctionnaires démocratiquement élus à l'égard de l'électorat permet des gains d'efficacité.

Mobilisation : Une plus grande participation collective des citoyens au sein des institutions locales devrait renforcer la prise de décisions et le processus démocratique.

Toutefois, il est judicieux de préciser que la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local, constitue l'axe fondamental⁵¹ de la décentralisation. Celle-ci constitue un élément important du développement de la démocratie, comme il ressort par exemple de la Charte européenne de l'autonomie locale adoptée par le Conseil de l'Europe en 1985. Cette Charte met en relief plusieurs principes de base pour la décentralisation des fonctions et des financements publics, notamment :

Par autonomie locale, on entend le droit et la capacité effective pour les collectivités locales de régler et de gérer dans le cadre de la loi, sous leur propre responsabilité et au profit de leurs populations, une part importante des affaires publiques, (art. 3.1).

L'exercice des responsabilités publiques doit de façon générale, incomber de préférence aux autorités les plus proches des citoyens, (art. 4.3).

⁵¹ Article 5(2) du code général des CTD, la décentralisation constitue l'axe fondamental de la promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local.

Les Collectivités locales ont droit dans le cadre de la politique économique nationale, à des ressources propres suffisantes ont-elles peuvent disposer librement dans l'exercice de leurs compétences, (art. 9.1).

Une partie au moins des ressources financières des collectivités locales doit provenir de redevances et d'impôts locaux dont elles ont le pouvoir de fixer le taux, dans les limites de la loi, (art. 9.3).

2.3. Fonctions des collectivités locales

Les Collectivités locales ont plusieurs fonctions⁵² ou responsabilités au sein de leurs localités à savoir : le développement local, l'aménagement du territoire, la protection des milieux naturels, des bâtiments, les logements, l'approvisionnement en eaux, les égouts, l'évacuation des eaux pluviales, les cimetières publics, les voies publiques et les zones publiques locales, les transports publics locaux, la sécurité publique locale, l'enseignement primaire, les écoles maternelles comprises, les soins de santé, les services sociaux, les activités culturelles et sportives, les bibliothèques et les centres culturels.

Dès lors, il est important de noter que, la gamme des services confiés aux collectivités locales s'est progressivement étendue. Bien que les pays aient procédé à leur propre partage des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernement.

2.4. Les problèmes de la décentralisation au Cameroun

Les problèmes rencontrés dans la réalisation de la décentralisation au Cameroun sont nombreux.

Tout d'abord, comme partout dans le monde, la décentralisation n'est pas un produit universel car, il y a des limites à ce qui peut être réalisé compte tenu de la mosaïque des contraintes culturelles, historiques, économiques, juridiques, sécuritaires et financières que connaissent les pays et le Cameroun en particulier. Restaurer ou établir un équilibre des pouvoirs et des responsabilités entre les différents niveaux de gouvernement s'accompagne généralement de défis politiques et administratifs importants. La dévolution de pouvoirs aux instances locales requiert des transferts substantiels de responsabilités politiques, financières et administratives. Un aspect important est qu'au Cameroun, il s'agit d'une étape cruciale vers le démantèlement des structures centrales de contrôle.

L'absence des institutions du gouvernement central dans les régions reculées. Or, une véritable décentralisation nécessite l'accès à de nouvelles ressources afin d'assurer un niveau

⁵²Code générale des CTD.

de services plus uniforme sur l'ensemble du territoire. Les efforts mis en œuvre pour assurer la délivrance des services par les collectivités locales ne peuvent se limiter au transfert de ressources d'un État central, pour la simple raison que ces ressources n'existent pas. Dans un tel contexte, la réalisation des objectifs de la décentralisation exigera un accroissement général substantiel des ressources financières et humaines.

Une somme de 252,6 milliards⁵³ de Fcfa est destinée à la décentralisation et aux CTD en 2023, soit 9,80% sur les 15%⁵⁴ normalement prévu par l'article 25 du Code Général des CTD. Le Ministre de la décentralisation et du développement local M. Georges Elanga Obam et ainsi que les responsables des CTD jugent d'ailleurs cette somme très légère au regard des enjeux et projets en vigueur.

Tout d'abord, le processus de développement des pouvoirs locaux a entraîné dans certaines Communes et Régions la création de petites collectivités locales. Le véritable enjeu est celui d'assurer une administration compétente de ces petites unités administratives considérant les ressources dont elles disposent.

Ensuite, les villes et villages ruraux ne produisent pas suffisamment de recettes fiscales locales pour soutenir le coût de la prestation de ces services. Cela a inévitablement conduit les gouvernements locaux ruraux à être fortement tributaires des subventions accordées par l'État central. Par ailleurs, du fait de l'incapacité des petites communautés rurales de fournir les services nécessaires, les grandes villes ont été appelées à jouer un rôle important dans la prestation de services non seulement dans leurs propres juridictions, mais aussi dans les communautés rurales environnantes. De ce fait, les petites villes et les villages ruraux tendent souvent à n'être que de simples unités politiques, plutôt que de véritables prestataires de services.

Puis, l'instabilité politique et sécuritaire au Cameroun impacte gravement l'implantation effective et efficace de la décentralisation et aspire toutes les ressources et l'énergie de l'État Central.

Et en fin, par rapport aux villes de région, les capitales ont généralement eu davantage de succès dans la levée des impôts et des fonds nécessaires au financement de programmes de développement économique et social. En raison de leur importance financière et politique

⁵³Cameroun tribune, Budgets des collectivités territoriales : les grandes orientations pour 2023, par Lucien Bodo, 17 octobre 2022.

⁵⁴Article 25 du Code général des CTD : - (1) Il est institué une Dotation Générale de la Décentralisation destinée au financement partiel de la décentralisation. - (2) La loi de finances fixe, chaque année, la fraction des recettes de l'État affectée à la Dotation Générale de la Décentralisation mentionnée à l'alinéa 1 ci-dessus. - (3) La fraction mentionnée à l'alinéa 2 ci-dessus ne peut être inférieure à quinze pour cent (15%).

cruciale, ces capitales ont bénéficié d'investissements soutenus à l'appui de leurs infrastructures et services, au détriment, le plus souvent, des communautés rurales moins importantes.

II. LES PERCEPTIONS DE LA DÉCENTRALISATION

La décentralisation au Cameroun est en pleine implémentation dans les différentes Collectivités territoriales décentralisées et nous avons pu toucher du doigt lors de nos descentes dans les régions du Centre et de l'Ouest pour la collecte des données auprès des populations et des autorités des CTD, au sujet de la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun.

II.1. Perceptions au niveau des autorités des Collectivités territoriales décentralisées

Pour eux la décentralisation est en marche et elle ne viendra pas rompre les liens avec l'État central mais plutôt consolider la collaboration afin de favoriser le développement local pour rendre plus rapide, efficace, fluide et fructueux les services publics, ceci pour le bien des populations et des Collectivités. C'est dans cette perspective que ces autorités ont pu donner leurs perceptions autour de la question. Pour cet enquêté nommé L1 Dr. Focka :

Faut pas aussi se mettre dans la tête que, quand on parle de décentralisation, ça veut dire que maintenant on doit se déconnecter de tout ce qui se fait au niveau central, non ! même notre développement doit suivre la SND30 qui est le schéma national.

Il fait savoir très clairement à ce niveau, que la décentralisation n'est pas une manière de rompre toute collaboration entre l'État Central et les CTD ; mais plutôt la continuité d'une connexion, collaboration entre ces deux entités suivant la même stratégie nationale de développement. Les CTD vont faire converger leurs projets afin que le développement au sein de ces différentes localités soit plus harmonieux. Alors, au regard du contexte camerounais, on ne saurait dissocier l'État et la décentralisation car, tous deux visent le développement, la bonne gouvernance, l'alternance, la démocratie et le bien-être des populations.

Nous pouvons dire que, cette perception de L1 au sujet de la décentralisation est justifiée par le fait qu'il soit un homme politique, Président du Conseil régional avisé et ayant une profonde connaissance sur le Code général des CTD et ainsi que les réalités du terrain. Dans le même ordre d'idée L3. Ndongo à son tour donne son point de vue à propos de la décentralisation pour lui :

En réalité, ce que nous devons d'abord comprendre aujourd'hui, c'est que la décentralisation place les Collectivités au centre du développement social et humain.

Pour L3, Maire de la Commune d'Esse, la décentralisation met un accent majeur sur le développement local et celles des populations des Collectivités territoriales décentralisées afin de rendre très agréable et paisible leur quotidien.

Ainsi, on peut donc dire que la décentralisation met plus en lumière le développement des CTD et leurs localités au profit des populations et entend qu'élus locaux, le Maire voit là une excellente opportunité à saisir. Egalement, si le Maire a cette perception de la décentralisation c'est sans aucun doute parce qu'il sait que ce sont eux (autorités et acteurs) des CTD et Communes qui seront les premiers à bénéficier des richesses que vont procurer la décentralisation. Quant à L4 Bélamou, il s'attarde sur la définition du concept de décentralisation afin de ne prêter à confusion. Il souligne en des termes suivants :

Bien qu'est-ce que nous entendons déjà par décentralisation ? La décentralisation c'est un concept, n'est-ce pas, qui consiste à déléguer son pouvoir à travers le transfert des compétences que l'État donne aux Collectivités.

Il perçoit alors, la décentralisation comme étant l'octroi des compétences de l'État Central vers les CTD, dans le but de les rendre autonomes et indépendantes afin qu'ils définissent les grandes lignes de leur politique dans les divers domaines et les adapter aux réalités locales. Aucun projet ne doit se faire en oubliant les besoins et préoccupations de la Collectivité d'où une fois les compétences transférées il revient aux élus locaux de mieux implémenter les grands chantiers de développement dans leurs différentes circonscriptions car, ils maîtrisent parfaitement leurs zones de compétences et touchent régulièrement du doigt les réalités sociales.

Dès lors, il est un parfait exemple de décentralisation car, le Maire lui a transféré les compétences afin qu'il se charge de répondre aux questions de langues et cultures au sein de la Commune de Yaoundé VI ; d'où les remarques sur enthousiasme vis-à-vis de sa perception envers la décentralisation.

II.2. Perceptions au niveau des populations

Les réactions sont plutôt divisées car, certains pensent que la décentralisation n'est pas encore vraiment effective au Cameroun et, il y'a également ceux qui estiment que la décentralisation tout comme les CTD s'intéressent plus aux affaires administratives, politiques, économiques et au développement matériel et infrastructurel tout en négligeant d'autres secteurs. Egalement, ils affirment que la décentralisation beaucoup plus perçue dans les textes et lois, elle est théorique mais pas encore pratique ; beaucoup reste encore à faire. Ils veulent

véritablement voir en action les responsables des CTD dans les différentes régions. L9. Ndjock dira à cet effet que :

A mon avis, on a l'impression que la décentralisation ne tient pas en compte les réalités locales dans la mesure où elle a été adoptée depuis 1996, mais elle a pris beaucoup de temps dont n'a pas l'impression qu'il y'a pas cette volonté politique, qu'elle tient vraiment compte des réalités. Mais si non on a vraiment espoir que la décentralisation sera effective.

Ceci dit, sa perception montre à suffisance que la décentralisation a un grand retard au vu de son contexte historique et des enjeux actuels ; elle semble ne pas s'a rythmer aux réalités locales et elle n'est pratiquement pas effective.

Ainsi, s'il a pu affirmer cela, c'est tout d'abord parce qu'il est enseignant, ensuite historien et enfin militant dans un parti politique et il faut savoir qu'en histoire les faits sont sacrés. Si depuis 1996 que la décentralisation fut adoptée et que 23 ans plus tard (2019) qu'elle commence à être implémentée, alors il y'a de quoi s'interroger et s'inquiéter. Un autre enquêté (L14) donne son point de vue en ces termes :

Depuis belle lurette lorsque le gouvernement a eu la lourde mission de vouloir implémenter la décentralisation, on se rend compte à travers les réalités du terrain qu'on peut dire sans aucun doute qu'il y'a pas une décentralisation effective.

Selon L14, la décentralisation n'est pas opérationnelle et le constat sur le terrain notamment celles des CTD et Municipalités est une évidence que la décentralisation a un grand retard et beaucoup reste à faire. Dès lors, il revient à ces différents acteurs et responsables en charge des CTD de faire bouger les lignes afin que les populations puissent voir l'effectivité de la décentralisation et faire jouir de ses fruits.

Si cet enquêté a cette perception de la décentralisation, c'est aussi parce qu'on ne récent pas une effectivité totale ainsi que la matérialisation et les actions au sein des CTD. Les populations ont une impatience et beaucoup d'attente vis-à-vis de cette décentralisation car, le contenu des textes et décrets portant Code général des CTD est très riche et tout laisse à croire que si tout est respecté et parfaitement appliqué alors le développement suivra au plaisir des populations et des CTD.

Par la suite, un autre enquêté situe le mot décentralisation au niveau administratif. Pour lui :

On parle plus généralement de décentralisation dans les affaires administratives par exemple comme les arrondissements, les préfectures c'est à ce moment qu'on entend plus parler de décentralisation. L12. Belinga.

Ceci dit, celui-ci perçoit la décentralisation comme juste une affaire administrative et rien d'autre elle se limite aux questions liées à la gestion de l'administration dans une période précise. Or, la décentralisation va au-delà du secteur administratif car, elle touche presque tous

les secteurs de la société mais, on peut comprendre aussi l'avis de cet enquêté car, il ne voit et ne ressent pas l'effectivité de la décentralisation dans les autres domaines ou secteurs d'où il revient aux autorités de vulgariser davantage le Code général des CTD auprès des populations qui parfois n'ont pas connaissance du contenu de ces textes. Ils doivent mettre en application les directives de ce code afin de montrer une autre face de la décentralisation aux populations. Pour L15 Evina qui pensent beaucoup plus à la politique dira :

Jusqu'à présent, je pense que la décentralisation est plus axée sur les politiques publics.

Ainsi, à son humble avis, la décentralisation met plus un accent majeur sur les pouvoirs ou alors la chose publique. La politique de l'État prime sur les CTD. Cette décentralisation ne permettra pas aux CTD de mener une politique qui n'entre pas en droite ligne avec celle de l'État.

Ainsi, nous pouvons dire que les CTD doivent s'atteler à suivre la stratégie nationale de développement fixé par l'État. C'est dans ce sens L23 Kenné dira pour sa part que :

Moi particulièrement la décentralisation comme je m'étais imaginée c'était plutôt du côté politique c'est-à-dire chaque région devait seulement gérer ses problèmes internes sans toutefois avoir la permission du gouvernement.

Alors, elle nous fait savoir que la décentralisation donne une liberté totale aux CTD et les compétences nécessaires afin qu'elles gèrent leurs affaires et litiges sans toutefois rendre compte à l'État. Cet enquêté axe son point de vue sur l'autonomie des CTD.

Cependant, s'il est vrai que la décentralisation est le transfert des compétences de l'État aux CTD, nous pouvons dire qu'elle n'est pas là pour rompre tous liens entre l'État et les CTD, mais plutôt pour fructifier leurs collaborations et les CTD restent sous la tutelle de l'État. L'extrait ci-dessous étale les propos d'un locuteur qui s'attarde sur le concept du développement :

Puisque si on part de l'idée selon laquelle il fallait remettre aux CTD le plein pouvoir d'impulser leur propre développement, puisque le développement en question est un processus global c'est-à-dire, le développement est culturel, économique, social, politique, durable. On va donc se rendre compte que tout est à la traîne dans la mesure où les réalités du terrain nous amène à dire avec certitude que les CTD n'ont pas encore le plein pouvoir d'impulser leur développement et maintenant si on se rend aussi compte que le développement à ce niveau-là est à la traîne (L14.Njoya).

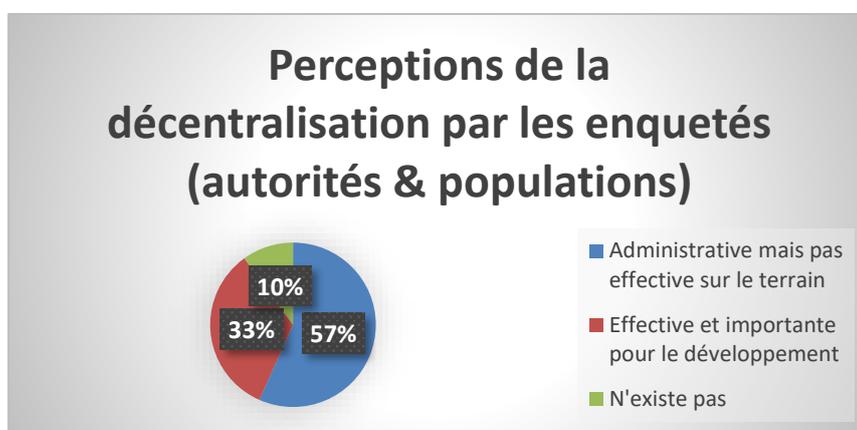
Dès lors, il fait le lourd constat sur le retard ou la traîne de l'implémentation de la décentralisation au Cameroun. Pourtant, les mécanismes sont en places et fixés par la volonté du pouvoir Central pour l'autonomie des CTD. Il perçoit d'ailleurs la décentralisation comme la remise par l'État, des pleins pouvoirs aux CTD afin qu'ils impulsent leurs propres politiques de développement. Malheureusement, tout est à la traîne et pas du tout effectif.

Un autre regard qu'évoque L6 sur cette question de décentralisation :

La décentralisation est une vision politique de déconcentration ou alors de délégation des pouvoirs, au niveau des espaces communautaires restreints.

Ainsi, pour L6 la décentralisation est une vision politique, un cordon qui permet aux CTD de recevoir et jouir des pleins pouvoirs octroyés par l'État. À sa qualité d'enseignant et Chef traditionnel, il réent cette conception et vision politique dans son territoire de commandement. C'est cette décentralisation souhaitée qui va redynamiser les langues nationales dans leurs locaux.

Diagramme 1 : Perceptions de la décentralisation



Source : enquête de terrain (2021/2023).

Ce diagramme récapitulatif des perceptions de la décentralisation par nos enquêtés des régions à la fois du Centre et de l'Ouest, révèle que 17 /30 enquêtés soit 57%, pensent que la décentralisation est juste administrative, se résume aux textes et décrets mais sur le terrain elle n'est pas effective, ils ne voient aucunes œuvres concrètes sur le terrain au sein des différentes Collectivités. Ce manque d'inaction pousse les enquêtés à avoir cette perception négative de la décentralisation, pourtant le contenu des textes est assez dense et riche, mais malheureusement les choses tardent et trainent encore à se matérialiser sur le terrain. Ensuite, 10/30 soit 33% des enquêtés pensent que la décentralisation est effective et importante pour le développement des CTD, ces derniers restent optimistes car selon eux, progressivement ils perçoivent les fruits de la décentralisation à travers les actes posés sur le terrain et enfin 3/30 enquêtés soit 10%, pensent que la décentralisation au Cameroun est quasi inexistante, car ils n'ont pratiquement jamais entendu parler d'elle et n'ont même pas une grande connaissance sur le fonctionnement de la décentralisation.

Toutefois, le gouvernement Camerounais et les CTD devront saisir cette opportunité et élaborer une véritable politique de développement en prenant en compte tous les secteurs. Ainsi, les acteurs des CTD devront s'activer véritablement sur le terrain, afin que leurs stratégies et initiatives puissent donner la joie à ces populations dans les différentes localités et régions, ce qui permettra aux populations d'avoir une autre perception de la décentralisation.

CHAPITRE IV : LA QUESTION DES LANGUES

La langue est un système évolutif de signes linguistiques, vocaux, graphiques ou gestuels, qui permet la communication entre les individus. Elle est l'un des aspects ou éléments parmi la multitude qui existent, à définir l'identité d'un peuple. Sol Amougou (2018 :115) affirme à cet effet que : « la langue est le socle de l'identité d'un peuple dans la mesure où elle véhicule une culture partagée ». C'est un outil important et essentiel pour la communication et le partage d'informations. Daniel Nettle et Suzanne Romaine (2002 :114) indiquent que : « toute langue est un monument à la culture qu'elle véhicule⁵⁵ ». De nombreux groupes de population dans différentes parties du monde et même celles des Collectivités Territoriales Décentralisées au Cameroun, utilisent quotidiennement différentes langues. Les modèles de migration et divers événements historiques jouent un rôle important dans la formation des langues utilisées par différents groupes. Les langues que nous utilisons fréquemment dans notre vie quotidienne sont acquises naturellement ou dans le cas des langues étrangères, par apprentissage. Promouvoir les langues est une nécessité qu'il faut s'y approprier au regard de la richesse que représente nos langues. Compte tenu de l'histoire coloniale, caractérisée par les invasions des langues étrangères qui ont balayé une grande partie du continent au 19^{ème} siècle, l'Afrique est aujourd'hui divisée en trois grandes *lingua franca* d'origine étrangère. Ces langues sont devenues synonymes d'identité pour décrire les régions où leur usage est répandu. Nous avons le Nord arabophone, l'Ouest francophone et les régions du Sud et de l'Est de l'Afrique qui sont anglophones. La préférence est donnée aux langues étrangères par rapport aux langues locales. Dans les sociétés africaines typiques, leur maîtrise a longtemps été considérée comme un signe d'éducation et parfois une mesure de civilisation. Au Cameroun aujourd'hui, ces langues étrangères posent le problème de diglossie (domination des langues officielles sur les langues nationales, ceci sur plusieurs plans : constitutionnel, médiatique, administratif, etc).

En outre, en raison de l'implémentation de la décentralisation au Cameroun et l'évolution des temps qui nécessite un changement d'état d'esprit et de perception, nous devons nous éloigner des systèmes de croyance peu responsables issus des expériences passées, qui ont été modelés pour projeter et promouvoir une relation de type maître-esclave. Il est nécessaire de promouvoir les langues locales dans la société au sens large. Lorsqu'il s'agit de questions liées à la préservation des coutumes et du patrimoine culturel, les langues ethniques jouent un rôle essentiel. Elles jouent un rôle important pour assurer la continuité et la

⁵⁵ Daniel Nettle et Suzanne Romaine, 2000, *Vanishing voices, Extinction of world's language*, Oxford, Oxford University press.

transmission des normes culturelles qui protègent l'identité et la dignité culturelle de chacun. C'est dans ce sens que Benrabah Mohamed (1999 :19) affirme :

La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité.

Citant un exemple tiré des nombreux proverbes africains et des sages dictons, leur utilisation montre à quel point les langues ethniques étaient importantes dans l'éducation de la société dans le passé. Ceci dit, afin d'exploiter ce riche savoir traditionnel, nous devons promouvoir l'enseignement de nos langues locales. Cette promotion à son tour, aidera à préserver la beauté et l'art de ces langues locales.

Au cours des années, beaucoup ont cité l'utilisation de différentes langues comme l'un des nombreux facteurs de division qui favorisent et engendrent le tribalisme. Cette notion n'est plus vraie, car nous savons que l'ethnicité n'est utilisée que pour promouvoir l'alphabétisation et poursuivre d'autres fins cachées. Elle peut créer une solidarité sans précédent et conduire à une coexistence pacifique. Toutefois, il est pré-judicieux de retenir que les langues et la culture représentent pour un peuple, une valeur intrinsèque et une dignité qui méritent une parfaite préservation et un profond respect. Ceci est soutenu conformément à la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques du 9 juin 1996 en ses articles 41 et 46 qui stipulent que :

Toute communauté linguistique a le droit d'utiliser sa langue, de la maintenir et de la renforcer dans toutes les expressions culturelles ; -Toute communauté linguistique a le droit de préserver son patrimoine linguistique et culturel.

I. LA QUESTION DE LA PROMOTION DES LANGUES

Il est important de souligner à l'entame de cette partie, que la décentralisation conformément à la Loi⁵⁶ N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, section III de la culture et la promotion des langues nationales stipule que :

Les Compétences suivantes sont transférées aux Communes : b- en matière de promotion des langues nationales : La participation aux programmes régionaux de promotion des langues nationales. -La participation à la mise en place et à l'entretien d'infrastructures et d'équipements (Art.163).

Ceci étant, il est nécessaire de faire une différence entre la langue officielle et la langue nationale.

⁵⁶Loi n° 2019/024 du 24 dec. 2019 portant Code Général des collectivités territoriales décentralisées sections iii de la culture et la promotion des langues nationales.

La langue officielle est une langue qui est spécifiquement désignée comme telle, dans la constitution ou les textes de loi d'un pays, d'un État ou d'une organisation quelconque. Elle s'impose à tous les services officiels de l'État. Quant à la langue nationale, elle est une langue considérée comme propre à une nation ou un pays et dont la définition exacte varie selon les pays. Dans certaines nations, une langue peut avoir un statut de nationale reconnu par le gouvernement ou la loi. Au Cameroun, la constitution reconnaît comme langues officielles le français et l'anglais. Toutefois, le Cameroun compte environ plus de 280⁵⁷ langues nationales entre autres : l'ewondo, mvele, bafia, medumba, yemba, bamoun, bakwéri, tupuri, fufuldé, banen, bassa, sawa, mbo, maka, ghomala, bakoko, fèfè, mundum, wumboko, ngyembong.

Il était important pour nous de faire cette précision car certains de nos enquêtés ne parviennent pas à faire cette différence et confondent entre langues officielles et langues nationales. Nous avons sélectionné quelques extraits de nos enquêtés pour servir d'illustration. L'entretien mené avec nos enquêtés nous donne les propos ci-dessous :

Oui les Maires dans la Commune d'Essé œuvrent en faveur des langues locales, à travers la valorisation du mvele, l'anglais. (L10. Minkoulou).

Pour cet informateur, monsieur le maire est au service de la promotion des langues nationales ; notamment la langue mvele qui jouit de ce prestige dans cette partie du pays, secondé de la langue anglaise. Si toutes les autorités faisaient autant avec les langues nationales, celles-ci auront une place assurée dans l'avenir. Ainsi, les langues du terroir seront comme non seulement nos premières langues, mais aussi la langue de promotion et de développement.

Toutefois un autre répondant nous dira que :

Les langues nationales, e parce que quand vous parlez de langue nationale il s'agit franchement du bilinguisme à lui-même (français et anglais) parce que ce sont les deux langues les plus connues et parlées au Cameroun (L4. Belamo).

Pour eux, le français et l'anglais sont des langues nationales, en plus d'être symboles du bilinguisme et ayant le plus grand nombre de locuteurs.

Cependant, lors de nos décentes sur le terrain, nous avons pu recueillir des données relatives à la question de la promotion des langues nationales dans les régions du Centre et de l'Ouest. Mais alors, les avis des enquêtés diffèrent. Pourtant, Haugen Einar (1966 :103) affirme que «la nation et la langue sont devenues indissociablement mêlées. Toute nation qui

⁵⁷ Wikipedia.

se respecte se doit d'avoir sa langue. Pas simplement un moyen de communication, mais une langue pleinement développée, sous peine de passer pour sous-développée ».⁵⁸

I.1. La langue vectrice d'intégration nationale

La langue est souvent considérée comme un vecteur d'intégration nationale car, elle joue un rôle essentiel dans la communication et la compréhension mutuelle entre les citoyens d'un pays. C'est d'ailleurs dans ce sillage que Boyer Henri (2008) affirme que « la langue est un élément central de l'identité nationale et elle favorise la cohésion en permettant la communication et le partage des valeurs communes »⁵⁹. Ainsi, lorsque tous les membres d'une société partagent une langue commune, cela facilite grandement les échanges et renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté. D'ailleurs, c'est à ce titre que les propos de nos enquêtés illustrent cet aspect de la langue.

Lorsque je l'ai dit, effectivement la promotion des langues locales est une compétence transférée aux collectivités territoriales décentralisées et en matière d'alphabétisation, etc. les communes ont pour rôle de promouvoir ces langues locales pour assurer l'intégration nationale (L3. Ndongo).

Selon L3 Ndongo, par ailleurs, Maire de la Commune d'Esse, il trouve nécessaire de promouvoir les langues locales, ce qui faciliterait la cohésion sociale au sein des Collectivités. Allant dans ce sens, il a engagé avec son Exécutif des stratégies pas des moindres ; d'ailleurs, la Commune d'Esse a organisé fin 2020, début 2021 avec une association de promotion de langues locales une cérémonie au cours de laquelle les jeunes enfants de la ville ont été édifiés sur l'importance et la pratique des langues déjà localement utilisées et cette cérémonie a eu le mérite de connaître la participation d'un certain nombre d'enfants et jeunes. Par la suite, c'est une activité qu'ils ont envisagé de reprendre en 2022, parce qu'ils s'étaient rendus compte qu'elle a entraîné les enfants et les parents qui se sont intéressés à la pratique de la langue locale qui représente une énorme richesse. Alors, Calinon Anne-Sophie (2013) affirme que « la promotion de l'apprentissage de la langue nationale est un enjeu majeur pour favoriser la cohésion sociale et renforcer le sentiment d'appartenance à la nation ».⁶⁰ L'entretien mené avec un enquêté de la région de l'Ouest révèle l'information suivante :

Oui ! ils œuvrent en faveur de la promotion des langues nationales dans la mesure où chaque mois et semaines les enfants et petits-enfants parlent au moins leurs langues à travers des cérémonies culturelles (L26.Djatchou).

⁵⁸ Haugen Einar, 1966, *Dialect, language, nationale*, Antropologue American, vol.6, Anthrosource.

⁵⁹ Boyer Henri, 2008, *Langue et identité, sur le nationalisme linguistique*, Lambert-Lucas.

⁶⁰ Calinon Anne-Sophie, 2013, *Langue et société, Varia*, La Maison des sciences de l'homme.

Celui-ci pense véritablement que le fait d'organiser des cérémonies culturelles où l'on voit des enfants s'exprimer en langue nationale est une action considérable que mène les Maires dans le processus de valorisation de ces langues.

Au regard de ces informations, nous pouvons dire que des actions comme celles-là doivent être davantage accentuées dans l'ensemble des CTD. Et, si on peut percevoir la satisfaction dans les propos de L26, c'est justement parce qu'il a souvent eu à prendre part à ces cérémonies culturelles et bénéficier des enseignements. C'est dans cet ordre d'idée que L16 Zobo dira :

Je peux dire oui ! parce que nous avons des personnes qui nous orientent par rapport à ça et il est certes vrai ils prônent cette culture de pouvoir connaître les langues surtout les langues du Centre ; aussi, nous avons certains Maires pendant qu'ils célèbrent les mariages, ils posent certaines questions par rapport aux langues et surtout en beti même si tu sors d'une autre région pour te montrer que la langue et la culture sont plus importantes.

Ainsi dit, pour L16, les Maires dans la région du Centre œuvrent en faveur de la promotion des langues nationales et cela est visible lors des célébrations des mariages et ces derniers n'hésitent pas à poser des questions en langues locales et précisément la langue beti. Cette langue conçue comme la langue la plus-value de la région du centre, elle est valorisée aux yeux de ses locuteurs et même ceux venu d'ailleurs. Quelque fois, nous assistons à la célébration des cérémonies des mariages en langue beti dans la région du centre. Ceci en vue de pérenniser, de valoriser les langues autochtones.

En outre, nous étayons cette même idée avec les propos d'un autre enquêté qui dira que :

Je dirais un peu oui puisque la commune d'Essé s'est battue à remettre à jour une radio qui était déjà morte à une certaine période, en ce moment cette radio est en activité et on l'appelle généralement « Nkulbinga » c'est la langue du village plus précisément le mvele qu'on promeut là-bas (L12.Belinga).

Selon L12, dans la Commune d'Esse, le Maire œuvre en faveur de la promotion de la langue locale : le mvele et la mise en fonction dans une radio communautaire est la parfaite illustration.

À cet effet, nous pouvons dire à ce sujet que la radio est un élément ou outil pour la promotion des langues locales et on peut comprendre la joie de L12 car, en étant agriculteur, il sait que la radio est au moins accessible à tous et même en étant en brousse, ou dans les plantations, les populations peuvent suivre des émissions en langues locales et les enfants aussi pourront apprendre également leurs langues à travers ces émissions.

I.2. La langue vecteur essentielle de communication

La langue fait partie des éléments nécessaires utilisés pour la communication entre locuteurs ou groupes de locuteurs. Elle permet une fluidité et une compréhension lors des échanges. Ainsi, Essono Jean Marie (1998 :11) affirme que « la langue est un fait social. Il n'existe pas de langue sans société, de même, il ne peut y avoir de société sans langue, c'est-à-dire sans moyen de communication entre les divers membres de la collectivité. » Percevoir la langue comme vecteur de communication, inspire la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun. C'est ainsi que L2 Ibrahim, atteste que :

En ce qui concerne votre question, je puisse dire que c'est une phase très importante de la décentralisation, parce que chaque peuple, chaque race, chaque ethnie, a un dialecte. Si je m'en vais pour le cas de Koutaba, je dirais que pour qu'un message passe à 100%, même comme un message ne peut pas passer à 100%, parce qu'il y'a d'abord des niveaux d'écoutes, à un certain niveau selon le milieu dans lequel on se trouve à qui on passe le message, on est obligé de parler la langue vernaculaire / C'est pour cela que la langue vernaculaire est obligée par moment / Dont c'est pour cela que je réponds favorablement que, l'utilisation de la langue de chez soi permet de fluidifier encore plus le système de décentralisation.

Il perçoit la langue nationale comme un vecteur essentiel pour une parfaite communication plus harmonieuse et la décentralisation gagnerait énormément sur ces langues locales. Toutefois, il est important de noter que ces propos de L2 au sujet des langues cadrent avec ceux de Calvet Louis-Jean (1981) qui affirme que : « Les langues véhiculaires permettent une intercompréhension intra-régionale et interétatique, assument des fonctions importantes et sont capables de jouer un rôle déterminant dans la recherche de la cohésion de l'ensemble de la région ».

Partout ailleurs sur le territoire camerounais, les places accordées aux langues nationales n'ont aucun prestige et par conséquent, ne sont pas modernes. Ces langues sont considérées comme symboles de repli identitaire du fait qu'elles ne figurent pas dans la mouvance des langues prestigieuses. Mais, leur usage au sein des communautés est d'une importance capitale. C'est pour cette raison que cet enquêté a de la préférence pour les langues vernaculaires. Ces dénominations attestent à suffisance les différenciations fonctionnelles ; les langues nationales sont des langues de la nation et du territoire, elles sont confinées aux secteurs informels (Sol Amougou, 2018 :46). Malgré leur statut de langues dominées, la politique linguistique étatique doit mettre sur pied un programme de décentralisation des langues nationales, leur protection et leur promotion en mettant un accent particulier sur leur instrumentalisation.

I.3. Les langues non priorité majeure

Il est important de souligner dès l'entame de cette partie la pensée d'Adama Samassekou repris par Sol Amougou (2018 :192) selon laquelle « si vous voulez changer le monde, votre langue maternelle en est l'instrument, parce que la langue s'ancre dans la manière de penser, de voir le monde, d'exprimer les sentiments et la vision et s'entretenir avec autrui. Aucune communauté ne peut se développer sans employer la langue maternelle, surtout en science et en technologie ». Cependant, lors de nos décentes dans les régions du Centre et de l'Ouest, force est de constater qu'il y'a ceux qui pensent que la promotion des langues nationales est effective, prioritaire au sein des CTD à travers l'engagement des Exécutifs des CTD mais, il n'y a aussi d'autres qui ne pensent pas que la promotion des langues est primordiale dans le cahier de charges des Exécutifs des CTD d'où, une inaction de ces acteurs est observée. Pour cet enquêté L1 Dr. Focka qui estime que :

Si sur le plan culturel, par exemple comme tu parles, nous nous rendons comptes que peut être le développement de certaines langues locales , si on met l'accent sur certaines langues locales, ça peut apporter un plus au développement de la région on va le faire () Nous avons procédé à des consultations populaire il y'a pas longtemps et pour savoir quels étaient les problèmes majeurs des gens, des populations et à aucun moment personne ne nous a dit que les langues locales étaient un facteur soit peut être de rapprochement et développement des régions. On nous a posé plutôt les problèmes par exemple, d'eaux, d'électricités, de corps enseignants, des routes, personne n'a évoqué ce problème de langue dont jusqu'à présent vous êtes la première personne à me demander si ça ne sera pas un élément qui pourrait peut-être booster le développement de la région.

On peut dès lors comprendre qu'il perçoit à sa qualité de président du Conseil régional de l'Ouest, tout comme la population, que la promotion des langues nationales n'est pas encore une priorité majeure et qu'il n'y a pas encore un véritable plan d'action en faveur de la promotion de ces langues. Car, les besoins ou priorités sont plus orientés vers la nutrition, les infrastructures routières, la santé, l'éducation, l'énergie, etc.

Toutefois, nous pouvons dire que cette non priorité observée de la part de L1, est sans aucun doute en étroite vision avec les déclarations du Président de la République du Cameroun S.E. Paul Biya (2021)⁶¹ pour lui, : « notre industrialisation constitue le principal gage de notre développement durable, inclusif, capable de démontrer une plus grande résilience face aux éventuels chocs exogènes ». Pour L7 Mvogo :

⁶¹Le Président de la République du Cameroun S.E. Paul Biya (2021) lors du sommet extraordinaire de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) du 18 août 2021 : « Notre industrialisation constitue le principal gage de notre développement durable, inclusif, capable de démontrer une plus grande résilience face aux éventuels chocs exogènes ».

Je crois que ce volet n'a pas été pris en compte au niveau de la décentralisation, parce que les mécanismes ne tiennent pas compte de nos langues locales dans la prise des décisions au niveau de la décentralisation.

Visiblement, il fait un constat sur la non prise en considération des langues et leurs promotions par les acteurs majeurs des Collectivités Territoriales Décentralisées. Ainsi, nous pouvons dès lors, percevoir les propos de L7 comme une invitation à l'endroit des acteurs des CTD afin qu'ils puissent véritablement mettre un accent sur la promotion des langues nationales et les appliquer dans leurs localités et zones de compétences. C'est dans cette perspective que Tabi Manga (2000 :221) recommande « l'État à favoriser, si les nécessités du service l'exigent, l'utilisation des langues nationales, dans les entreprises et d'autres unités de production ». Puis, L8 Wafo donne son point de vue en des termes suivants :

Présentement e je n'ai aucune idée parce que je ne vois rien

Clairement, pour L8, rien de concret n'est par les Maires en faveur de la promotion des langues nationales et même des annonces allant dans la sensibilisation ou de l'organisation des activités mettant en lumière les langues autochtones. L'analyse en rapport avec la promotion des langues nationales est perçue dans les propos de cet enquêté.

Non ! la Mairie à Afandoum n'œuvre pas en faveur des langues locales. Je pense que c'est d'abord une question de volonté politique ; puisque des initiatives locales ne peuvent vraiment pas avoir d'effet si l'autorité politique ne s'y met pas, oui je pense vraiment qu'il faut que le pouvoir central décide de promouvoir réellement à travers peut être l'enseignement, parce que des initiatives locales ne peuvent vraiment pas avoir une influence. Or, si les langues locales étaient vraiment enseignées dans les établissements scolaires au même titre que le français ou l'anglais ça aurait vraiment un impact significatif pour éviter les sensibilités des uns et autres (L9. Ndjock).

Nous concluons que, selon lui son impression fait état de ce que les Maires n'œuvrent pas véritablement à la promotion des langues nationales. Un réel manque d'implication est observé et au niveau des établissements scolaires qui pourtant constituent un socle de transmission et d'apprentissage qui faciliterait la promotion et la parfaite maîtrise auprès des élèves et apprenants desdites langues.

Toutefois, nous pouvons dire que si L9 s'indigne, c'est aussi peut-être parce qu'il est enseignant de profession et le fait de constater que les langues étrangères sont enseignées plutôt que nos langues nationales dans nos écoles. Connaissant l'importance de ce que les langues rapportent financièrement à certains pays dont l'industrie linguistique est bien élaborée, il est alors inconcevable que les dirigeants restent inertes au profit des langues étrangères. Or, Calinon Anne-Sophie (2013) affirme que « la maîtrise de la langue nationale est un élément clé pour permettre à chacun de s'intégrer pleinement dans la société et de participer activement

à la vie économique, sociale, et politique du pays ». ⁶² Par la suite, les propos de cet enquêté de Yaoundé dans la région du Centre nous éclaircis.

Bien en tant que cheville ouvrière de ce qu'on appelle la notabilité coutumière, je puisse vous rassurer qu'il e y'a plutôt d'autres facteurs qui sont des éléments d'action des différents élus au niveau de la région du Centre, c'était même pensée je dirais même que c'est une question presque à la remorque celle de la promotion des langues nationales, vous soulevez là un problème qui mérite d'être inscrit également dans les défis de l'action des élus locaux.

Sa perception à ce sujet est que, les actions des autorités ou élites sont plus axées sur d'autres facteurs ou projets de développement mais en aucun cas sur la promotion des langues nationales. Cependant, il les invite à y remédier car, la promotion de ces langues est d'une très grande importance. Pour L15, ses propos sont axés sur les discours des langues nationales

Je ne saurai répondre par oui ou par non parce que, jusqu'à preuve de contraire je n'ai pas connaissance des activités menées dans le sens de la promotion des langues nationales mais néanmoins, j'entends dire qu'il y'a des activités au niveau politique mais jusqu'à présent il n'y a pas véritablement un discours pourtant sur les langues nationales.

Ainsi dit, son impression est que les acteurs en charge des CTD ne vulgarisent pas leurs actions en faveur de la promotion des langues, d'où jusqu'ici rien de concret n'est perçu.

Enfin de compte, nous pouvons déclarer que cette inaction vient simplement démontrer à quel point les langues nationales n'entrent pas véritablement dans leurs grands chantiers de développement. Probablement, aucun intérêt pour eux à s'investir dans la promotion desdites langues. Or, Beban Chumbow (2010) affirme que « la langue est le facteur qui contribuerait à renforcer l'initiative du développement » ⁶³. Les points de vu de cet enquêté du Centre met à nu le caractère embryonnaire de la promotion des langues nationales.

Il est certes vrai que le politique a déjà mis sur pieds des mouvements permettant de promouvoir la langue nationale mais dans la région du Centre, je parlerai beaucoup plus de mon département qui est la Lékié, il n'y a pas encore vraiment une politique qui va dans ce sens, de promouvoir la langue nationale (L17.Mandara).

Celui-ci fait le lourd constat selon lequel dans son Département à savoir la Lékié, rien n'est fait de manière plus pratique en faveur des langues nationales et la responsabilité incombe aux dirigeants de mener avec praxis une véritable politique de promotion de langues.

Alors, nous pouvons dire que beaucoup reste à faire en faveur des langues et les propos de L17 peuvent être aussi justifié par le simple fait qu'en étant étudiant, il ne récent pas vraiment un engouement réel des dirigeants à valoriser davantage nos langues et booster

⁶² Calinon Anne-Sophie, 2013, *langage et société, varia*, La Maison des sciences de l'homme.P.138.

⁶³ Beban Chumbow, 2010, *The language factor in the attainment of the millennium development goals in sub-Saharan*, African journals online.

l'industrie linguistique afin qu'elle puisse contribuer au développement du Cameroun et consolider la cohésion sociale. Pour L18, il est nourri d'un espoir de revitalisation des langues nationales même si rien n'est fait jusqu'ici.

Je ne saurais dire véritablement vu que pour le moment on ne voit rien, dont on suppose que peut être dans l'avenir il y'aura quelque chose mais pour le moment où nous parlons il n'y a rien de cela.

Concrètement, il n'observe rien et ne remarque aucune action des autorités à manifester un grand intérêt vis-à-vis de l'utilité des langues et leurs promotions au niveau local. Tout de même, il garde espoir que dans un futur proche les dirigeants pourront accorder une plus-value à ces langues nationales.

Ainsi, nous pouvons dire que l'inaction en faveur des langues nationales montre à suffisance le manque de considération des langues dans les projets de développement. Et si L18 a pu faire ces observations, c'est aussi parce qu'entend qu'infirmier il trouve que les langues nationales sont importantes dans nos hôpitaux où on voit parfois des patients qui ne parlent ni le français ni l'anglais mais juste l'eton, l'ewondo...on peut dès lors imaginer la difficulté que le médecin aura lors de la consultation. Ainsi, Tabi Manga (2000 :222) invite « le gouvernement à adopter l'usage des langues nationales dans les services hospitaliers, les centres sociaux d'accueils des orphelins et des handicapés. Ainsi, les patients seront à mesure de recevoir des soins dans leurs langues ». ⁶⁴ Pour L20 Ngom :

C'est comme je l'ai dit au niveau de la première question, on ne réent pas leurs impacts, ces autorités ne s'intéressent pas vraiment aux langues.

Pour lui, les œuvres en faveur de la promotion des langues ne sont pas visibles et les dirigeants ne sont pas vraiment dévoués à mettre en lumière les langues autochtones.

Nous pouvons dire, au regard des propos des différents enquêtés que les responsables en charge des CTD ne s'investissent pas activement en faveur de la promotion des langues nationales. Tout cela est dû à leur non maîtrise du fonctionnement de l'industrie linguistique et son apport dans le processus de développement. Les CTD auront beaucoup à gagner derrière les langues nationales. C'est ainsi que L22 Biloa donne son point de vue en ces termes :

Non ! les Maires ne s'impliquent pas dans le cadre de la promotion des langues nationales

Le constat est clair et les Maires n'œuvrent pas en faveur de la valorisation des langues autochtones, notamment ici dans la localité d'Elig-Effa.

⁶⁴ Tabi Manga, 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun*, Paris, Karthala.

Ainsi, nous pouvons dire que si L22 qui est couturière et a pu faire ce constat, c'est peut-être aussi parce qu'au quotidien, elle n'observe aucune sensibilisation sur la promotion des langues nationales et encore moins une présentation de la langue comme facteur de développement et de richesse. Nous convenons avec L23 Kénné que :

Jusqu'à présent quand je me rends au village, je n'ai pas encore vu une œuvre concrète.

Pour elle, rien n'est fait en faveur de la promotion des langues nationales pour ainsi dire, les autorités en charge des CTD n'œuvrent pas véritablement dans l'optique de revitaliser nos langues indigènes.

Nous pouvons dire que la marge et le grand chantier de promotion des langues est vraiment énorme et l'État central doit présenter aux responsables des CTD toute la richesse qui se trouvent dans l'industrie linguistique afin que ces derniers y voient un grand intérêt et s'impliquent véritablement dans la promotion des langues au sein des différentes Régions et Communes. Selon les données du site « Mordor intelligence », l'analyse de la taille et de la part du marché des services linguistiques - tendances et prévisions de croissance (2023-2028)⁶⁵ du rapport sur les prévisions du marché mondial des services de traduction et linguistique, en 2023 la taille du marché est de 72 milliards de dollars américains et d'ici 2028, elle sera estimée autour 98.11 milliards de dollars. Allant dans ce sens, Tabi Manga (2000) encourage : « le gouvernement camerounais à veiller à ce que les autorités administratives locales et provinciales utilisent les langues nationales en s'adressant chaque fois que cela est possible et nécessaire sans préjudice des langues officielles ; affecter à la suite de leurs demandes, des agents administratives dans les régions ou provinces où ils peuvent utiliser les langues nationales dans le cadre de leur service conformément à leurs aspirations ».

L25 Njoya, donne son avis sur la question du sous-développement en Afrique et au Cameroun en particulier. Pour lui, la promotion des langues nationales est importante pour le développement linguistique et culturel. D'ailleurs, L25 affirme en ces termes :

Je pense que les réels problèmes des Exécutifs Communales en place, restent encore la lutte contre le sous-développement, etc. parlant de la promotion linguistique je pense que c'est un volet qui est encore vraiment oublié...donc à mon humble avis la décentralisation n'œuvre pas encore véritablement à la promotion des langues nationales.

⁶⁵Mordor intelligence : L'analyse de la taille et de la part du marché des services linguistiques - tendances et prévisions de croissance (2023-2028)⁶⁵ du rapport sur les prévisions du marché mondial des services de traduction et linguistique ; le secteur comprend (les médias, l'éducation, droit, finance, commerce électronique, sciences de la vie, divertissement, culture...).

Ainsi, selon sa perception, si les Maires n'œuvrent et ne s'y impliquent pas dans la promotion des langues, c'est justement parce que l'urgence est axée sur la lutte contre le sous-développement, le chômage au détriment de la valorisation des langues.

Ceci étant, nous dirons que, la décentralisation ainsi que les responsables des CTD sont focalisés sur les besoins majeurs et prioritaires (l'électricité, les routes, etc).

Toutefois, nous pouvons constater que la plupart des enquêtés estiment que la question de la promotion des langues nationales n'est pas prioritaire et assez prise en considération par les Exécutifs des CTD. Ces derniers s'intéressent plus aux affaires administratives, politiques, économiques et au développement matériel et infrastructurel. Cette posture, met en retrait le domaine linguistique et culturel au vu de ce que les enquêtés appellent « Priorité majeur » et malheureusement les langues nationales n'y figurent pas. Allant dans ce sens, certains de nos enquêtés affirment que la décentralisation est plus dans les textes et lois, elle est théorique mais pas encore pratique sur le terrain. Ils veulent véritablement voir en action les responsables des CTD dans les différentes régions. Cependant, certaines des autorités des Collectivités se distinguent et œuvrent lors des meeting politiques où ils s'expriment en langues autochtones au vu de tous, la réhabilitation de certaines radios Communautaires avec des émissions en langues locales, les programmes de formations en langue locale, etc. Mais ces derniers reconnaissent qu'il faut encore faire plus en faveur des langues nationales car, c'est un patrimoine immatériel à préserver et à enseigner afin de pérenniser cet héritage. Pour eux la décentralisation doit maximiser sur tous les aspects et équilibrer les investissements et implications sans léser un domaine. Tout simplement, parce que le développement n'est pas seulement matériel, infrastructurel mais aussi linguistique car, la langue est un vecteur économique assez considérable et aujourd'hui au Cameroun, ça reste un véritable secteur vierge qu'il faut exploiter. D'ailleurs, selon les données du site « Mordor intelligence », l'analyse de la taille et de la part du marché des services linguistiques - tendances et prévisions de croissance (2023-2028)⁶⁶ du rapport sur les prévisions du marché mondial des services de traduction et linguistique, en 2023 la taille du marché est de 72 milliards de dollars américains et d'ici 2028, elle sera estimée autour 98.11 milliards de dollars.

Alors, les Collectivités territoriales décentralisées doivent saisir cette occasion afin d'élaborer une politique linguistique de qualité au standard de l'industrie linguistique

⁶⁶Mordor intelligence : L'analyse de la taille et de la part du marché des services linguistiques - tendances et prévisions de croissance (2023-2028)⁶⁶ du rapport sur les prévisions du marché mondial des services de traduction et linguistique ; le secteur comprend (les médias, l'éducation, droit, finance, commerce électronique, sciences de la vie, divertissement, culture...).

mondiale comme la plupart des pays développés, car ce n'est pas un crime de s'inspirer du bon modèle industriel linguistique des autres et d'en tirer profit. Toutefois, apprendre d'autres langues est bien, car cela aide à explorer diverses cultures de différents pays du monde entier, mais valoriser où alors, promouvoir sa langue pour développer sa localité est encore mieux. Car, comme le dit Sol Amougou (2018)⁶⁷ : « la langue et la culture ont un rôle à jouer dans la promotion et la protection du bien-être et de l'identité des peuples ».

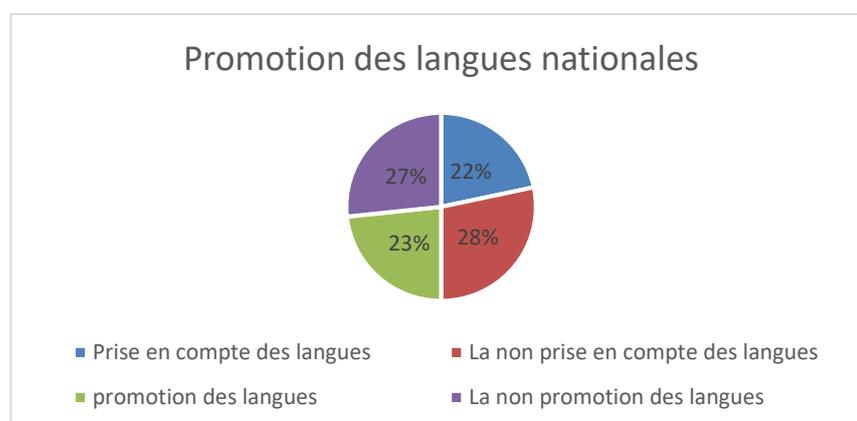
I.4. Les langues comme non potentielles infrastructures de développement

Au cours de nos entretiens, lors de nos décentes sur le terrain, dans les régions du Centre et de l'Ouest, grande fut notre surprise de savoir que, certains de nos enquêtés ne mesurent pas la dimension que les langues représentent pour l'industrie linguistique et leurs apports pour le développement de la nation. L1 Dr. Focka à son tour dira que :

Personne n'a évoqué ce problème de langue, dont jusqu'à présent vous êtes la première personne à me demander si ça ne sera pas un élément qui pourrait peut-être booster le développement de la région.

Pour le Président du Conseil Régional de l'Ouest, il n'a pas encore élaboré concrètement un plan d'action en faveur de la promotion des langues et cela fragilise malheureusement l'essor des langues dans presque tous les secteurs. D'ailleurs, Sadembouo Etienne (1985) affirme que « Le développement d'une langue s'appréhende dans 4 domaines significatifs : les études scientifiques, les publications de vulgarisations, le personnel et l'utilisation de la langue ».

Diagramme 2 : Avis des enquêtés sur la promotion des langues



Source : enquête de terrain (2021/2023) dans les régions du Centre et de l'Ouest.

⁶⁷ Sol Amougou, 2018, *Minoration linguistique : Causes, conséquences et thérapies*, Paris, l'Harmattan.

Le diagramme ci-dessus révèle les statistiques sur la promotion des langues nationales au regard des données recueillies auprès des enquêtés dans les régions du Centre et de l'Ouest.

Nous pouvons constater que, 28% soit 17/30 enquêtés contre 22% soit 13/30 enquêtés pensent que la décentralisation ne s'intéresse pas ou alors ne prend pas en compte les langues nationales, tout simplement parce que les populations n'ont pas une profonde connaissance du contenu du code général des CTD, qui jusqu'ici n'est pas assez vulgarisé.

Puis, 27% soit 16/30 enquêtés contre 23% soit 14/30, ont pour prétention que les acteurs ou autorités des CTD, n'œuvrent pas concrètement en faveur de la promotion des langues nationales au sein des différentes collectivités. Il est certes vrai, qu'il y'a certains qui se distinguent du lot et jusqu'ici, à leur niveau, ils s'activent véritablement à œuvrer ; mais, beaucoup reste encore à faire.

Enfin, il est important de retenir que si les acteurs, ne sont véritablement pas impliqués dans la promotion des langues nationales alors, il sera très difficile d'implémenter le projet et de faire bénéficier aux CTD ainsi qu'aux populations les fruits et richesses que représentent et procurent les langues. Ainsi, il est alors urgent et important de présenter aux dirigeants et acteurs des CTD le bien fondé des langues. Les langues représentent une infrastructure de développement, au regard des recettes financières qu'elles procurent soit 72 milliards de dollars⁶⁸ américain en 2023 tout cela grâce aux les services linguistiques et de traductions. C'est dans ce sens qu'Adama Samassekou (2001) affirme « Il n'y a pas de développement véritable sans prise en compte de la langue des acteurs concernés ».⁶⁹

II. LA QUESTION DES LANGUES À PROMOUVOIR

Les langues représentent pour chacune des nations, un riche patrimoine. Ceci étant, de manière générale plusieurs pays ont façonné leurs langues au point de les rendre puissantes et indispensables dans les quatre coins du monde et dans les différents domaines. Ainsi, la République du Cameroun à travers la décentralisation et les CTD, partant du constat selon lequel, aucune langue africaine ne figure parmi les langues les plus importantes à promouvoir dans le monde au 21^e siècle à savoir : l'anglais, le mandarin, l'espagnol, le français et l'arabe, décident de promouvoir plus que jamais les langues nationales afin de les faire connaître au niveau international car, l'anglais est la langue internationale des affaires, de la technologie et

⁶⁸ Mordor intelligence : L'analyse de la taille et de la part du marché des services linguistiques - tendances et prévisions de croissance (2023-2028) du rapport sur les prévisions du marché mondial des services de traduction et linguistique.

⁶⁹ Adama Samassekou, Chef de mission pour l'académie africaine des langues (ACALAN) à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la consultation de l'ACALAN (Bamako 25 mai 2005).

de la communication, tandis que le mandarin est la langue la plus parlée au monde, l'espagnol est la deuxième langue la plus parlée au monde et est importante pour les affaires en Amérique latine, le français est important pour les affaires en Europe et en Afrique francophone, tandis que l'arabe est important pour les affaires dans le monde arabe et pour les relations internationales. Les langues à promouvoir dépendent des besoins économiques et géopolitiques de chaque pays car, elles ont pour but de faciliter la communication et les échanges entre les différentes nations.

Pour mener à bien notre travail, nous nous sommes intéressés pour un départ à deux régions à savoir le Centre et l'Ouest Cameroun, d'où nous avons pu avoir des résultats auprès des enquêtés au sujet de la question des langues à promouvoir dans leurs régions au sein des collectivités territoriales décentralisées.

II.1. L'Ewondo dans la région du Centre

Nonobstant la multitude des langues autochtones au niveau de ladite région, il y'a cependant une langue qui a pu faire la différence auprès des populations au point d'être plébiscité par la majorité des enquêtés originaire de la région du Centre, il s'agit de la langue ewondo et avec environ 2 5000000 locuteurs en (2020)⁷⁰, et grâce à sa facilité d'apprentissage, mobilité et les similitudes qu'elle partage avec les autres langues locales. Afin d'illustrer ce choix voilà les données récoltées qui attestent et justifient :

Pour L3 Dongo :

La langue ewondo qui a quand même quand on essaye de voir sur l'échiquier régional, occupe une grosse part n'est-ce pas des collectivités, c'est une langue qui peut bien devenir une grande régionale au niveau du Centre.

Son choix en tant que Maire de la Commune d'Esse, est orienté vers la langue ewondo qui d'ailleurs, il souhaite qu'elle soit celle qui doit être la langue régionale au Centre, car au regard du nombre pléthorique de locuteurs qu'elle possède.

Ainsi, nous pouvons dire que ce choix est fortement basé sur le nombre de locuteur et si L3 a pu faire ce choix, c'est aussi parce que à sa qualité de Maire et homme politique, il maîtrise les populations et la langue locale dominante. D'ailleurs, lors des *meeting* et campagnes, il est en contact avec les populations et s'exprime le plus souvent en ewondo avec

⁷⁰ Wikipédia.

ces derniers afin de les persuader et obtenir leurs voix lors des scrutins ou lors de la présentation des projets. L9 Ndjock à son tour pense que :

Je crois que dans la région du Centre, lorsqu'on regarde dans l'ensemble, c'est vrai que dans la région du Centre, moi par exemple je suis un bassa, il y'a les Mbamois, etc mais lorsqu'on regarde dans l'ensemble, l'ethnie majoritaire on peut dire que ce sont les Ewondo. Donc, l'ewondo pouvait être langue régionale.

La langue ewondo est le choix de L9 Ndjock car, il est d'abord Ewondo et précise aussi que l'ethnie Ewondo est majoritaire dans la région du Centre parmi la multitude des ethnies qui s'y trouvent dans ladite région.

Ceci, nous pouvons dire que le critère du plus grand nombre de locuteur prime en faveur de la langue ewondo. Toutefois, il faut aussi préciser que L9 est bassa et enseignant dans un lycée au Centre et son choix peut être aussi influencé par le fait qu'il soit plus en contact au quotidien avec les locuteurs Ewondo. Ce dernier comprend et s'exprime même déjà dans ladite langue. L11 Marcel pour sa part pense que :

Bon ! ça c'est une question qui ne se pose plus parce que je suis Ewondo, mais au-delà du fait que je sois Ewondo, l'ewondo à cette particularité que, quand vous êtes Bulu, Eton, Mvele, Yébékolo, Manguissa par exemple, ces peuples-là qu'ont retrouvés majoritairement dans la région du Centre, lorsque vous êtes Ewondo vous comprenez toutes ces langues, vous vous comprenez et l'échange est vif et facile.

Ainsi, pour L11, la langue ewondo est son choix car, il est ewondo et ne pouvait choisir autrement. D'ailleurs, il nous fait savoir par la suite que la langue ewondo est facile à comprendre, à apprendre et à parler. La troisième raison qui peut sembler banale est que, la capitale politique est quand même le fief des Ewondo.

Toutefois, le fait que le choix de L11 repose en premier sur la langue de son ethnie, cela n'empêche de reconnaître les qualités de la langue ewondo à savoir : sa mobilité, sa facilité d'apprentissage et son nombre de locuteurs qui est assez majoritaire dans la Région. Ce qui donne une grande rentabilité à cette langue d'où sa longueur d'avance dans la désignation d'une langue régionale au Centre. L12 Belinga dira :

S'il faut choisir une langue dans notre région du Centre, je dirais l'ewondo parce que c'est la langue mère de toute la région puisque parmi les différents dialectes qui se trouvent au Centre, on retrouve dans ces dialectes les mots ewondo. Ce qui fait que, et à base de ces langues, si tu es Ewondo tu peux comprendre la majorité des langues qui sont dans le Centre.

Ainsi, cet enquêté a pu choisir l'ewondo car, c'est la langue mère dans toute la région du Centre et elle constitue la substance même de toutes les langues autochtones dans ladite Région.

Alors, nous pouvons dire que la langue ewondo est appréciée et connue au sein de la région du Centre. D'ailleurs, cela s'illustre à travers le choix de L12 qui est à la base un Mvele, mais n'a pas choisi la langue mvele qui appartient pourtant à celle de son ethnie au détriment de la langue ewondo. Tout cela prouve à suffisance, la grandeur et l'impact que cette langue peut avoir dans la Région. L15 Evina à son tour porte son choix sur l'ewondo qui est sa langue natale.

S'il fallait faire un choix, je choisirais la langue ewondo parce que les Ewondo sont un peu plus représentatifs que les Eton, malgré le fait que je sois Eton mais si on s'en va au niveau représentatif, on va se rendre compte qu'il y'a plus d'Ewondo que d'Eton donc il serait bon de choisir l'ewondo.

La langue ewondo est le choix de celui-ci, en raison de sa forte représentation dans la région, ce qui rend favorable la domination ou alors la suprématie de la langue et de l'ethnie Ewondo au Centre. En contexte Africain, le multilinguisme omniprésent pose souvent la question de choix de la langue à développer ou à utiliser (Diki-Kidiri, 2008 :16). Ce choix s'inscrit dans la démarche stratégique tenant en compte plusieurs critères sociolinguistiques tels que les statuts des langues (locale, régionale, vernaculaire ou véhiculaire), le nombre de ses locuteurs, etc. La préférence d'une ou des langues par la communauté ou un individu est une politique linguistique qui concourt à la sauvegarde de ces langues. Ceci dans l'optique de redynamiser les langues nationales et leur donner une valeur qu'elles méritent.

Cependant, nous disons que si le choix de L15 repose principalement sur le nombre de locuteurs, ce qui fait d'ailleurs partie d'un des principaux critères, cela ne devrait tout de même pas l'influencer car plusieurs facteurs et critères sont pris en compte dans le choix et la désignation d'une langue. Nous étayons ces idées avec les propos de L16.Zobo en ces termes :

Moi je choisirai l'ewondo parce que c'est la langue la plus parlée, la plus connue et aussi c'est une langue que tout le monde s'adapte et comprend facilement dont il y'a beaucoup de culture par rapport à cette langue, elle est vraiment riche puisque celui qui parle eton peut facilement comprendre l'ewondo.

Pour celle-ci, l'ewondo est son choix, car elle est plus connue, elle est riche et son apprentissage est très facile ce qui pourrait facilement permettre à un grand nombre de personne de l'apprendre et la parler. La richesse linguistique se perçoit également par son nombre de locuteur, sa considération auprès de ses locuteurs et son expansion. Nous comprenons par ce choix que la langue ewondo est la langue la plus « aimée », langue considérée comme « haute » à toutes les autres langues nationales qu'elle côtoie. C'est cette situation de préférence linguistique qui crée au sein d'une société le sentiment du conflit linguistique. Ainsi, pense Aziber Adoum (2020 :204) en ces termes :

Au Cameroun, les locuteurs interagissent dans une société plurilingue où les langues parlées, écrites, bref en usage, vivent d'une cohabitation marquée par des conflits. Ainsi, tiraillé entre les langues en concurrence, ces locuteurs se trouvent dans une situation linguistique dans laquelle les langues en présence sont inégalement mises en valeur au regard du statut juridique qui leur est reconnu. En fonction de paramètres sociaux, culturels historiques géostratégiques et politiques des considérations sont accordées à ces langues. Ces considérations permettent d'établir des chances d'épanouissement dans la société autant qu'elles deviennent des motifs de litiges puisqu'elles favorisent une distinction polémique : langue officielles/langue nationales ou véhiculaires, langues dominantes/langues dominées, langues des activités formelles/langues activités informelles, etc.

Nous pouvons dire que le choix de L16 a sûrement été influencé par la masse, le nombre pléthorique de locuteurs que compte la langue ewondo au sein de la Région. L17 Mandara pense que l'ewondo prévaut dans la région du Centre.

Au Centre, au vu des statistiques, au vu de la population, au vu de ce qui est fait sur le terrain, notamment l'apprentissage de certaines langues nationales, je pense que l'Ewondo est la langue la plus parlée pour le Centre dans les écoles si on veut même apprendre les langues nationales c'est l'ewondo qu'on apprend pour le Centre.

Alors, L17 choisi l'ewondo, au regard des nombreux aspects mentionnés qui sont plutôt en faveur de ladite langue et il fait bien de préciser que cette langue est déjà enseignée dans les établissements scolaires au Centre. L'enseignement de la langue ewondo dans certains établissements lui assigne le statut de langue nationale a plus-value par rapport aux autres langues nationales non enseignées.

Dès lors, nous pouvons dire que la langue ewondo bénéficie de manière naturelle à des facteurs et éléments nécessaires qui favorisent sa mobilité, sa notoriété et sa présence générale dans la région du Centre. L19 Mbarga dira à son tour que :

Concernant le choix de la langue régionale, Personnellement je vais dire l'ewondo ; déjà que je suis Ewondo pour la compréhension c'est un peu plus facile, tu vas voir un petit-garçon qui est Bamiléké c'est facile pour lui de dire « Bimbeu Kiri », même ceux venant du Sud, Ouest, Nord-Ouest c'est facile pour eux de dire bonjour.

Ainsi dit, la langue ewondo est le choix de cet enquêté en raison de son appartenance ethnique et également en raison de sa facilité de compréhension et d'expression par toutes les ethnies possibles dans l'ensemble du territoire national. La langue ewondo est donc pour cet enquêté la langue la « plus facile » à apprendre vu son nombre de locuteur et son expansion dans la région du centre. Vu le nombre de locuteurs et les fonctions qu'assume la langue ewondo, celle-ci connaît une expansion indéniable dans sa zone (le centre). C'est dans cette ordre d'idées que Sol (2009 :171) dira qu'« à un moment donné, on s'inquiète sur le devenir même des langues camerounaises étant donné que de plus en plus, les jeunes et même certains parents ne s'intéressent pas à leur identité propre ».

Dès lors, force est de constater que, pour L19 son choix met en lumière un aspect qui est le repli identitaire. Brandir en avant l'argument selon lequel parce qu'elle est Ewondo, alors c'est cette langue qui doit être choisie et c'est d'ailleurs son choix comme langue dans la région du Centre. Tout cela donne l'impression que les autres langues n'ont pas lieu d'être et qu'elles ne sont pas riches, encore moins valorisantes. Or, une précision importante est faite par Sol Amougou (2018 : 104)⁷¹ : « toutes les langues se valent et ont le droit d'exister ». Ainsi, L20 Ngom affirme que :

Cette question est un peu complexe mais pour moi je choisirais l'ewondo parce que je vis à Yaoundé depuis plus de 15ans et j'ai déjà quand cas même certains acquis basiques sur la langue ewondo, je maîtrise les mots de base et j'ai aussi une compréhension assez moyenne sur la langue.

L'ewondo est son choix comme langue à promouvoir dans la région du Centre. Ceci se justifie par son vécu de plus d'une dizaine d'années dans ladite région. Sa compréhension et sa maîtrise de la langue ewondo sont véritablement les éléments ayant favorisés son choix.

Il ressort de cette idée que le fait d'être trop en contact avec une langue peut susciter une envie où un intérêt à l'apprendre, la comprendre et la parler. Alors, plus on se frotte à une langue, il est susceptible de finir par l'aimer, c'est-à-dire développer un sentiment attractif.

La langue qu'on doit choisir comme langue régionale au Centre c'est l'ewondo parce que c'est la langue qui s'y trouve et c'est la plus parlées au Centre (L21 Ongolo).

Pour L21 la langue ewondo est la langue mère, langue autochtone la plus parlée dans la région d'où son choix a été orienté vers cette langue. Il faut noter que les langues favorisées renvoient à ce que l'on appelle communément la langue de choix dans un contexte de plurilinguisme comme la région du centre. Les langues maternelles sont ancrées au sein de la population et ont chacune leur place et leur importance, mais avec des considérations différentes. C'est dans cette logique que Sol Amougou (2018 :45) affirme :

La diglossie existe dès lors qu'il y a une différence du point de vue de la distribution fonctionnelle entre deux langues qui sont certes, fonctionnellement inégalitaires, mais complémentaires. En fait, l'inégalité des langues donne lieu à une interprétation en termes de dominance étant donné que les fonctions assumées par ces langues sont hiérarchisées. La langue « haute » assure généralement les fonctions de prestige et la langue « basse » les fonctions non valorisantes.

Ainsi, il est très clair de dire que l'ancienneté d'une langue dans une localité est déterminante. Car, ceci favorise sa mobilité et notoriété et la rend populaire surtout quand le nombre de locuteurs est assez considérables.

⁷¹ Sol Amougou ,2018, *Minoration linguistique, causes, conséquences et thérapies*, paris, l'Harmanttan.

Toutefois, s'il est vrai que certains de nos enquêtés font preuve d'objectivité dans leurs choix, malheureusement pour la plupart de nos enquêtés, on peut constater à quel point le repli identitaire est bien profond dans cette région car c'est chacun qui voudrait que sa langue soit la langue de choix, nonobstant sa non mobilité dans ladite région, on observe ces personnes parfois rabaisser ou dénigrer la langue de l'autre, afin de montrer que leur langue est plus prestigieuse et digne par rapport à la langue de l'autre. Pourtant, nous fait savoir Sol Amougou (2018 : 105) nous fait savoir que « toutes les langues sont d'une égale dignité et constituent un véritable patrimoine de l'humanité ».

Le tableau ci-dessous récapitule les choix des langues à promouvoir dans la région du Centre.

Tableau 17 : Choix des langues région du Centre

Région du Centre					
Locuteurs	Âge	Profession	Département	Langue d'origine	Langue choisie
L3. NDONGO BOUNE MARTIN	50 ans	LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESSE	Mefou et Afamba	Mvele	Mvele
L4. BELAMO	42 ans	Mairie de Yaoundé VI, Responsable en charge de la Culture et éducation et promotion des langues locales	Lékié	Eton	Beti
L5. Mme MVONDO NDZANA	62 ans	Chef du Secrétariat Particulier du Président du Conseil Régional du Centre	Haute-Sanaga	Nanga	Ewondo
L6. Dr LUIS HERVE NGAFOMO	46ans	Enseignant	Mfoundi	Beti	Beti
L7. MVOGO NOAH LUIS MARIE	44ans	HUISSIER DE JUSTICE	Mefou et Afamba	Mvele	Mvele
L9. NDJOCK	48 ans	Enseignant	Nyong et Kéllé	Bassa	Ewondo
L10 .MINKOULOU NANA JORDAN ASTRID	29 ans	Moto taximan	Méfou et Afamba	Mvele	Mvele

L11 . MARCEL. C .TIMI OHANDA	41 ans	Ingénieur agronome	Mefou et Akono	Ewondo	Ewondo
L12. BELINGA DOMINIQUE	36ans	Agriculteur	Méfou et Afamba	Mvele	Ewondo
L15-EVINA ONOMO CLAUDEL	35ans	Topographe	Lékié	Eton	Ewondo
L16. ZOBO YVANNA	27ans	Commerçante	Lékié	Eton	Ewondo
L17. MANDARA BORIS	26ans	Etudiant	Lékié	Eton	Ewondo
L18. EYEBE	29ans	Infirmier	Lékié	Eton	Eton
L19. MBARGA JEANNE ADELE	25ans	Esthéticienne	Nyong et So'o	Ewondo	Ewondo
L20. NGOM JEAN JUVENAL	25ans	Menuiser	Nyong et Kéllé	Bassa	Ewondo
L21. ONGOLO PASCAL	23ans	Etudiant	Mefou et Akono	Ewondo	Ewondo
L22. BILOA CECILE	32ans	Couturière	Mfoundi	Ewondo	Ewondo
L28. MEKONG	74ans	Chauffeur	Mefou et afamba	Mvele	Ewondo
L29. NDANGUE AGATHE	81ans	Retraitée	Mbam-et- inoubou	Bafia	Bafia
L30. KOSSE CHRISTELLE LEONCE	55ans	Coiffeuse	Mbam-et- inoubou	Bafia	Bafia

Source : terrain d'enquête (2021/2022) dans la région du Centre Cameroun.

Suite aux données regroupées dans le tableau ci-dessus, place à présent au diagramme regroupant les statistiques sur la langue à promouvoir dans la région du Centre.

Diagramme 3 : Langue à promouvoir dans la région du Centre

Source : enquête de terrain.

On peut dès lors, noter que la langue ewondo vient en tête avec 60% soit 12 voix sur 20 enquêtés, le mvele en deuxième position avec 15% soit 3 voix sur 20 enquêtés, la langue beti a le même nombre de voix que la langue bafia, 2 voix soit 10% et enfin la langue eton, 1 voix soit 5%. Alors, la langue ewondo assume sa suprématie et son règne au sein de la région du Centre.

II.2. Le medumba et le shumum dans la région de l'Ouest

Cette région est linguistiquement riche et possède une grande diversité ethnique et culturelle. Les Bamiléké et les Bamoun partagent cette région. Ainsi, à la question de savoir la langue à promouvoir dans ladite région, les données que nous avons pu obtenir des enquêtés, désignent le medumba et le shumum comme les langues à promouvoir à l'Ouest. Le mudumba, avec environ 210 000 locuteurs⁷² en 1991 et le shumum avec environ plus de 400 000 locuteurs⁷³ en 2005, sont les choix des enquêtés de ladite région. D'ailleurs, ils trouvent à ces deux langues une certaine similitude dans le langage.

Pour L23 Kénné, elle veut étendre le bagangté dans toute la région de l'Ouest.

J'aimerais avoir à l'Ouest comme langue régionale le Bagangté parce que c'est d'abord une langue des nobles et c'est facile à parler.

Le medumba communément appelée langue bagangté est la langue à promouvoir à l'Ouest car, selon L23 c'est une langue des nobles et facile à parler. Sa promotion dans la région de l'Ouest lui assigne une fonction assez importante. Promouvoir les langues nationales

⁷²Wikipédia.

⁷³Wikipédia.

permettra de rehausser leur image et concourir au développement linguistique sur le territoire camerounais.

L'enquêté L25 Njoya donne son point de vu. Pour lui :

Dans le reste du pays Bamiléké puisque à l'Ouest on va voir les Bamiléké et les Bamoun vu qu'il y'a des similarités linguistiques entre la plupart des langues Bamiléké et ces similarités vont s'étendre jusqu'à dans le Noun vu que, lorsqu'un Bagangté parle sa langue maternelle le Bamoun ne peut pas être perdu et réciproquement ; ajouté à cela on peut aussi voir d'autres villages qui sont autour du Département du Ndé.

Alors, il a fait comme choix le medumba et le shumom qui sont deux langues à promouvoir dans la région de l'Ouest car, il y'a une similitude qui facilite la compréhension dans le langage des deux langues par leurs locuteurs. Connaissant la pléthore de langues qui se trouvent à l'Ouest, le medumba et le shumom ont un rapprochement qui favorise la compréhension des langues et la communication entre locuteurs.

Pour L2 Kouptamou à son tour dira que :

Je suis très content d'être Bamoun, je suis très content d'être Bamoun. Il y'a de très grand Homme de ce pays qui ont écrits leur l'histoire, le Bamoun est parmi les langues qui ont une histoire, le bamoun est parlé, il est écrit. Ça veut dire que, s'il fallait que ça passe, la bonne charité commence par soit même.

Alors, pour lui en tant que Bamoun, c'est légitime qu'il puisse choisir le Shumom comme langue à promouvoir à l'Ouest. Mais, surtout parce que c'est une langue qui est écrite, elle a comme certaines langues de l'Ouest un alphabet propre à elle, contrairement à certaines des langues de ladite région, qui ont un alphabet adapté à la version modifiée de l'alphabet latin. Le shumom est vraiment encré, il y'a une traçabilité. Pour L14 Njoya qui préfère le shumom à cause de sa considération étatique dira :

Comme langue régionale à l'Ouest je préfère le Shumom, si vous ne voyez pas ma vision, vous allez peut-être penser que parce que je suis Bamoun mais non on a eu la chance que le Sultan SEIDOU NJOYA, à son vivant avait créé l'écriture Bamoun et aujourd'hui le Secrétaire Général du Sultanat Nji NCHARE enseigne le SHUMOM à l'école Normale Supérieure donc pour moi c'est le SHUMOM qu'on doit choisir car c'est déjà une langue qu'on enseigne et elle a son écriture.

Selon lui, le fait que le Shumom soit déjà enseigné dans les écoles normales supérieures et qu'il a sa propre écriture, alors cette langue doit être la langue régionale à l'Ouest. L'enseignement de la langue Bamoun à l'époque lui a assigné la fonction de langue prestigieuse. Depuis l'époque du Sultan Njoya comme le souligne cet enquêté, la langue shumom figure de nos jours parmi les langues nationales ayant une écriture propre à elle.

À la différence des autres langues nationales, la langue bamoun acquiert une grande notoriété à cause du prestige que ses locuteurs lui ont assigné.

Par la suite, L25 Njoya donne encore son point de vue.

Déjà originaire du Noun, on dit souvent que la bonne charité commence par soi-même si je me débarrasse peut être sur ce qui peut être appelé par les autres le Népotisme le fait de valoriser ma tribu, et sur le plan administratif le Noun en terme de superficie occupe les 52% de la région de l'Ouest, également avec une population analphabète mais très très importantes et maintenant si on voit la langue Bamoun, on entre dans le reste du pays Bamiléké puisque à l'Ouest on va voir les Bamiléké et les Bamoun vu qu'il y'a des similarités linguistiques entre la plupart des langues Bamiléké et ces similarités vont s'étendre jusqu'à que dans le Noun vu lorsqu'un Bagangté parle sa langue maternelle le Bamoun ne peut pas être perdu et réciproquement /.

Il pense effectivement que ces deux langues ont des similitudes favorables au langage et à une parfaite compréhension. D'ailleurs, voici en illustration quelques mots similaires en medumba tout comme en shumom : « fū » qui veut dire « remède », « yap » qui veut dire « mettre ». En fait, les langues nationales sont les langues de racine ; Elles symbolisent, d'une part, l'appartenance à un même groupe social et, d'autre part, l'identité culturelle de ses locuteurs. « La multitude des langues est vraisemblablement synonyme de richesse culturelle car, ne l'oublions pas, chaque langue véhicule la culture du peuple ou de la communauté qui la parle. La diversité linguistique implique forcément la diversité culturelle. Les us et coutumes de chaque ethnie se reflètent dans chaque langue. Les langues nationales constituent le patrimoine du pays » (Sol, 2009 :128). Il est primordial de revaloriser nos langues nationales afin de les faire sortir des carcans des « langues ethniques ». Ainsi,

La prise de conscience de notre identité nationale, qui informe toute notre politique de construction nationale montre que nous refusons toute aliénation culturelle, que nous avons assez de force créatrice pour donner un contenu concret à cette identité dans tous les domaines et que nous sommes à jamais déterminés à forger nous-mêmes notre propre destin (A.AHIDJO, 1968 : 90).

Les valeurs attribuées à nos différentes langues leur permettront de rehausser leur image à l'échelle nationale, voire mondiale. En avant-propos dans *Les enjeux de la valorisation des langues du terroir*, Sol Amougou (2018 :105) s'affirme dans la même logique que cet enquêté en proposant les pistes et les idées qui permettront de revaloriser nos différentes langues nationales.

Face à la menace d'uniformisation culturelle et linguistique, une prise de conscience collective s'est fait sentir aussi bien chez les hommes politiques que chez les citoyens en faveur de la réhabilitation des langues du terroir. Désormais, la diversité linguistique n'est plus vue comme un obstacle, mais plutôt comme une ressource à promouvoir. La diversité linguistique prend tout son sens dans ce contexte et la remise en question des préjugés linguistiques que provoque l'usage de quelques langues occidentales, rend son acuité à la question linguistique. Il devient ainsi clair que sont pris en compte, non seulement le pluralisme culturel, le droit de la différence, mais également l'expression et le développement des cultures véhiculées par les langues nationales. Pour protéger et promouvoir ces langues, il se produit depuis quelques décennies, une véritable innovation dans le discours politique en même temps qu'une recherche d'un équilibre entre les différentes langues est opérée.

Pour cette auteure, les langues nationales doivent avoir le mérite d'être valorisées par leurs locuteurs de peur qu'elles ne disparaissent. Elles sont en grande partie des langues à tradition orale. La valorisation des différentes langues nationales, favorise le développement culturel et consolide les liens entre les communautés.

Cependant, L1 Dr. Focka propose d'organiser un vote consultatif afin de donner aux populations la responsabilité de choisir la langue qu'ils jugeront idoine pour la région de l'Ouest. Il affirme d'ailleurs :

Quand on te demande quelle langue choisir, vraiment ce n'est pas la dictature, aujourd'hui on dit que c'est le peuple, la base qui décide ce qui est bon pour elle, c'est la base qui décide dont si la base décide que c'est peut-être le Medumba° ou bien le Fèfè° ou bien le ghomá lá° ici, c'est ça qu'on va adopter le Président du Conseil n'est pas là pour imposer quoi que ce soit, ou s'enfermer ou bien avec ses collaborateurs et imposer quelque chose. Nous avons procédé à des consultations populaires il y'a pas longtemps et pour savoir quels étaient les problèmes majeurs des gens, des populations et à aucun moment personne ne nous a dit que les langues locales étaient un facteur soit peut-être de rapprochement développement des régions.

Selon L1, il revient au peuple de choisir la langue idoine qui est à sa convenance et qui peut faire converger la majorité des locuteurs. Aucune imposition de choix de langue ne sera faite et si les autorités en charge des CTD se rendent compte que la langue peut être un facteur de développement de la région, alors ils n'hésiteront pas à s'investir et exploiter ce secteur important qu'est l'industrie linguistique.

Toutefois, nous disons que la langue regorge beaucoup de richesses et toutes les langues sont importantes. Plusieurs facteurs contribuent à son développement et à sa dynamique. Ainsi, il faudrait juste que les autorités élaborent bien les politiques linguistiques afin d'éviter une désorganisation linguistique, car cela peut entraîner la perte de certaines. C'est d'ailleurs dans cette perspective que Tabi Manga (2000 : 76)⁷⁴ :

Le développement rapide et inattendu des sociétés, communautés, les mouvements migratoires, la poussée démographique ont accéléré la dynamique linguistique. Au point que dans certaines aires linguistiques, on assiste à une profonde désorganisation des relations inter-dialectales susceptibles de faire apparaître de nouvelles polarités. Ainsi, sous l'effet de facteurs extra-linguistiques, certaines langues ont vu leur influence sociale décroître, tandis que d'autres ont élargi leur capacité de pénétration dans la société par l'acquisition de nouvelles fonctions.

Le tableau ci-dessous récapitule les choix des langues à promouvoir dans la région de l'Ouest.

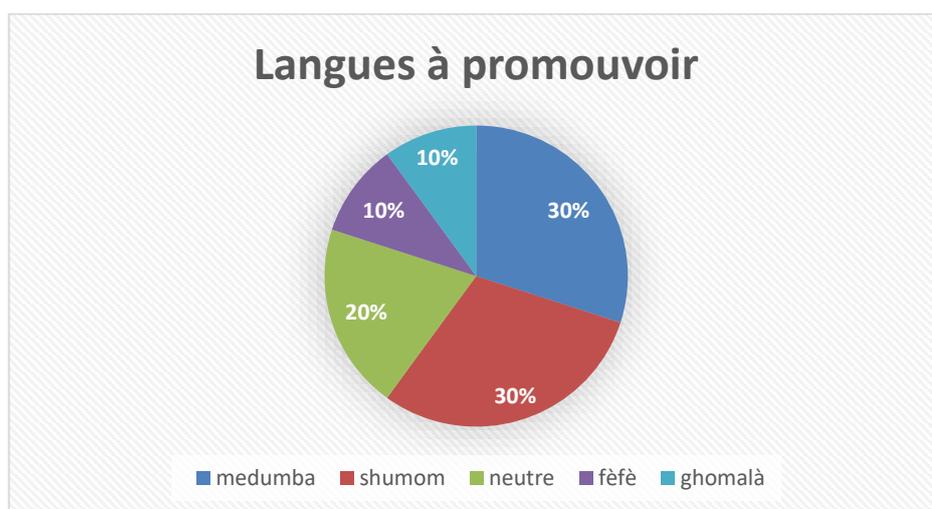
⁷⁴ Tabi Manga, 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.

Tableau 18 : Choix des langues région de l'Ouest

Région de l'Ouest					
Locuteurs	Âge	Profession	Département	Langue d'origine	Langue choisie
L1. Dr JULES HILAIRE FOCKA FOCKA	59 ans	Président du Conseil Régional de l'Ouest	Mifi	Ghomalà	Neutre
L2. IBRAHIM KOUPTAMOU	57ans	Maire de la Commune de Koutaba	Noun	Shumom	Shumom
L8. WAFO GOUFFO ZAKARIE	68ans	Taximan	Mifi	Ghomalà	Medumba
L13. VICTOIRE MEFFO MIGAMAYE	28ans	Agent commercial	Mifi	Ghomalà	Neutre
L14. NJOYA IBRAHIM MOUBARACK	31 ans	Étudiant	Noun	Shumom	shumom
L23. KENNE SORELLE	28ans	Coiffeuse	Hauts-plateaux	Ghomalà	medumba
L24. Dr KEGNI SIMPLICE	46ans	Enseignant	Haut -Nkam	Fèfè	fèfè
L25. NJOYA NDAM MOUSSA	47ans	Policier	Noun	Shumom	Shumom
L26. DJATCHOU TCHAMI FRANCK	23ans	Étudiant	Ndé	Medumba	medumba
L27. KEMTE TATSINDJOU IGOR	27 ans	Etudiant	Hauts-Plateaux	Ghomalà	ghomalà

Source : terrain d'enquête (2021/2022) dans la région de l'Ouest Cameroun.

Conformément aux données regroupées dans le tableau ci-dessus, voici leur représentation sur le diagramme ci-dessous

Diagramme 4 : Langues à promouvoir dans la région de l'Ouest

Source : terrain d'enquête (2021/2022) dans la région de l'Ouest Cameroun.

Au regard des avis de nos enquêtés, il est important de retenir que, les langues medumba et shumom, viennent toutes les deux en tête et cumulent 60% des voix dans la région de l'Ouest. En seconde position, nous avons le choix neutre avec 20% des voix et enfin, le ghomalà et le fèfè en troisième position avec respectivement 10% voix chacune.

III. CRITÈRES DE SÉLECTION DES LANGUES

Les critères de sélection d'une ou plusieurs langues, peuvent varier en fonction des besoins et objectifs d'une communauté ou d'un individu. Certains critères d'après Nicole Delbecque (2006) sont couramment pris en compte : Utilité, statut, accessibilité, identité culturelle, puissance économique et influence politique. Par ailleurs, elle ajoute que « les langues peuvent être classées ou sélectionnées sur la base de critères sociologiques externes à celles-ci, tel que leur statut et importance dans le monde »⁷⁵.

Utilité : Une langue est souvent choisie en fonction de son utilité pratique. Les individus ou les communautés peuvent opter pour une langue qui est largement utilisée dans les domaines économiques, politiques, technologiques, commercial, etc.

Statut : Le statut d'une langue peut également être un critère de sélection important. Les langues officielles d'un pays ou d'une organisation internationale peuvent être privilégiées en raison de leur reconnaissance officielle et de leur utilisation dans les institutions publiques.

⁷⁵ Nicole Delbecque, 2006, *Linguistique cognitive*, Paris, De boeck duculot.

Accessibilité : La facilité d'apprentissage d'une langue peut influencer sa sélection. Les langues qui partagent des similitudes avec une langue maternelle ou qui sont largement enseignées peuvent être préférées.

Identité culturelle : La langue peut être un moyen de préserver et de promouvoir l'identité culturelle d'une communauté. Dans ce cas, les langues autochtones ou régionales peuvent être choisies pour maintenir les traditions, les valeurs culturelles et sauvegarder son écriture.

Puissance économique : Les langues parlées dans les pays économiquement puissants peuvent être privilégiées en raison des opportunités économiques qu'elles offrent.

Influence Politique : Les langues utilisées dans les sphères politiques et diplomatiques peuvent être considérées comme importantes pour participer aux débats internationaux et influencer les décisions politiques.

Il est important de noter que, la langue ewondo dans la région du Centre et les langues medumba et shumom à l'Ouest, remplissent la plupart de ces critères à savoir : l'utilité (ces trois langues sont utilisées lors des rassemblements politiques, cérémonies culturelles et dans les marchés au sein des localités). Puis, le statut (ces trois langues autochtones ont déjà le statut de langues nationales). Ensuite, l'accessibilité (ces langues sont déjà enseignées dans certains établissements scolaires et grandes écoles de formation) et enfin l'identité culturelle (ces langues sauvegardent les valeurs culturelles lors des grandes célébrations traditionnelles à l'instar du « Nguon », etc). Toutefois, il est important de préciser que les critères peuvent varier en fonction du contexte et des préférences individuelles, institutionnelles et celles de l'État.

III.1. Les langues enseignées

L'enseignement se définit comme étant l'action, la manière d'enseigner et de transmettre des connaissances. Les langues nationales représentent l'identité et la culture d'un pays dans son ensemble. Elles sont souvent utilisées dans les institutions gouvernementales, l'éducation, les médias et les affaires officielles. Les langues nationales jouent un rôle essentiel dans la communication et la cohésion sociale au sein d'un pays, en permettant aux citoyens de se comprendre mutuellement et de partager une histoire commune. Elles peuvent également être un symbole de fierté nationale et de souveraineté. Les langues nationales peuvent varier d'un pays à l'autre en fonction de la diversité linguistique de chaque pays. D'ailleurs, Tabi Manga (2000) affirme : « la sauvegarde d'une langue et son développement se mesure par sa capacité d'accès aux technologies de communication en direction des masses et des

populations»⁷⁶. Dès lors, il sera important pour les Collectivités territoriales décentralisées, de construire ou d'aménager des centres linguistiques dans les régions et communes. On pourra également comprendre la nécessité de transmettre l'héritage linguistique de génération en génération, à travers l'enseignement de ces langues dans les établissements scolaires et au sein des familles, d'où l'observation dans les régions du centre et de l'ouest, d'une réelle volonté et de propositions à la fois des responsables des CTD et des populations afin de mettre en pratique ces enseignements et sauvegarder cette richesse culturelle et linguistique. Voici en illustration quelques extraits des enquêtés de ces deux régions :

Pour L1 Dr. Focka

Je peux déjà vous dire que dans les départements il y'a les radios communautaires qui émettent en langues locales aussi qui ont des heures d'émission en langues locales et aussi dans certaines écoles il y'a des cours en langues locales, on verra, on verra d'ici là si c'est important de mettre l'accent.

Pour L1, les langues locales de l'Ouest (shumom, medumba, ghomalà, fèfè...) sont déjà enseignées dans les écoles et les radios communautaires également contribuent à instruire les populations à travers les émissions en ces langues locales. L'exécutif pourrait offrir la possibilité d'enseignement des langues nationales à ses agents et de les vulgariser au travers des médias comme la radio. Dans cette optique, l'État est appelé à encourager, voire subventionner les centres de formation linguistique afin de hisser les langues au même pied d'égalité. C'est dans cette logique que Zang Zang (2012a : 31) affirme : « quand une langue n'est pas enseignée, elle semble se corrompre très vite. Le chronolecte utilisé par les anciens semble ne pas être transmis aux jeunes générations ». À côté des langues officielles que sont le français et l'anglais, l'État doit choisir aussi l'usage et l'insertion des langues camerounaises dans les systèmes éducatifs.

Puis, L2 Kouptamou à son tour dira que :

Il faut que le Ministre de l'Enseignement Secondaire et le Ministre de l'Education de Base s'attellent à ce niveau pour demander aux uns et autres parce que ça va faire partir des épreuves qui vont passer aux examens. Si c'est la distraction à Yaoundé, ils peuvent le faire parce qu'il y'a beaucoup d'enfants qui ne veulent pas peut être aller en vacances chez leurs grands-pères, quand ils sont en ville, tous les jours ils sont avec le français et l'anglais on est parfois tenté de parler une petite phrase en langue du village, qu'ils ne comprennent pas. Chez nous ici nous habitons avec nos enfants quand les enfants vont à l'école c'est le français et l'anglais et quand ils reviennent à la maison, les parents sont là, les petits frères, grands frères sont là. Ils veulent dire vient, ils le disent en langue vernaculaire. On n'a pas envie de dire qu'on va apprendre ça à l'école. Mais si tel est le cas ça sera la bienvenue. Et si c'est réglementaire pour être insérer dans les épreuves, parmi les épreuves je crois que ça va bien se faire.

⁷⁶Tabi Manga ,2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun, Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.

Il invite les Ministères en charge de l'éducation à s'activer davantage pour favoriser l'enseignement des langues autochtones dans l'ensemble des établissements scolaires du pays et recruter puis former les enseignants en ces langues-là, les parents également doivent y contribuer au niveau familial. La politique étatique devrait œuvrer pour une justice linguistique en faveur des langues nationales puisqu'elles sont et demeurent premières langues des locuteurs natifs. Elles devraient également bénéficier d'une attention particulière de la part de l'État, car elles sont les seules capables d'exprimer convenablement les réalités socioculturelles et politiques.

Par la suite, L3 Ndongo pense :

Effectivement nous ne sommes pas restés sans rien faire, la commune d'Esse a organisée courant, fin 2020, début 2021 avec une association de promotion de langues locales une cérémonie au cours de laquelle les jeunes enfants de la ville ont été éduqués sur l'importance et la pratique des langues déjà localement utilisées et cette cérémonie a eu le mérite de connaître la participation d'un certain nombre d'enfants et jeunes ; c'est une activité que nous sommes en train de reprendre en 2022 parce que nous nous sommes rendus compte qu'elle a entraîné les enfants et les parents qui se sont intéressés à la pratique de la langue locale.

Pour lui, dans sa communauté, la langue mvele est déjà enseignée et il travaille d'arrache-pieds avec les associations de promotions des langues locales. Les parents, les enfants y trouvent une grande satisfaction à ce projet qui les enraine davantage à leur patrimoine culturel.

Ensuite, L9 Ndjock propose que :

Si les langues locales étaient vraiment enseignées dans les établissements scolaires au même titre que le français ou l'anglais ça aurait vraiment un impact significatif pour éviter les sensibilités des uns et autres / Mais on peut aussi faire que dans les Communes des arrondissements la langue locale soit enseignée au niveau de la commune et qu'au niveau régional l'ewondo soit enseigné.

Ainsi pour L9, la langue ewondo doit être enseignée au niveau régional dans les établissements scolaires ce qui permettra aux jeunes apprenants d'avoir une connaissance et parfaite maîtrise de ladite langue. A cet effet, Tabi Manga (2000) affirme « État du Cameroun doit déterminer le statut didactique des langues et choisir les langues véhiculaires qui pourraient jouer un rôle important aux côtés des langues officielles »⁷⁷. L12 Bélinga pense que la revitalisation des langues nationales passe par leur insertion dans les médias. Pour lui,

La Commune d'Essé s'est battue à remettre à jour une radio qui était déjà morte à une certaine période, en ce moment cette radio est en activité et on l'appelle généralement « Nkulbinga » c'est la langue du village plus précisément le mvele qu'on promeut là-bas.

⁷⁷ Tabi Manga, 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun, Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.

Ceci dit, il est important de souligner que pour L12, la langue mvele est enseignée dans la Commune d'Essé via une émission radio exclusivement en langue autochtone pour le plaisir et la culture des locuteurs et apprenants. La radio est un excellent canal que les CTD peuvent utiliser et exploiter comme moyen d'enseignement. L14 Njoya propose à son tour que :

La langue est une valeur positive et on se serait attendu que le fait qu'on apprend le « shumom » à l'Ecole Normale, qu'on puisse innover les projets pareils et que le gouvernement décide de sélectionner au niveau national une seule langue par exemple qu'on puisse enseigner dans les écoles de manière à promouvoir cela et on peut aussi organiser les concours de dissertation en « shumom » et primer ces apprenants (). Mais à travers la radio communautaire du Noun on peut quand même dire que ça contribue à la promotion de la langue shumom

Pour lui, la langue shumom est déjà enseignée dans les écoles de formations supérieures et la radio communautaire du Noun favorise davantage la promotion de ladite langue auprès des locuteurs et apprenants. Déjà, ayant une radio communautaire avec des émissions en langue shumom, tout en sachant que cette langue a un alphabet alors son apprentissage sera plus pratique. L16 Zobo propose :

Je peux dire oui ! parce que nous avons des personnes qui nous orientent par rapport à ça et il est certes vrai ils prônent cette culture de pouvoir connaître les langues surtout les langues du Centre ; Aussi nous avons certains Maires pendant qu'ils célèbrent les mariages, ils posent certaines questions par rapport aux langues et surtout en Beti même si tu sors d'une autre région pour te montrer que la langue et la culture sont plus importantes.

Par ces propos, on peut dès lors se rendre compte que pour certains Maires l'occasion de célébration des mariages et tout autre événement est toujours une opportunité pour eux de promouvoir quelques fois la langue autochtone afin de mieux la familiariser et vulgariser auprès des populations et des étrangers. Le fait de voir l'euphorie chez L16 vis-à-vis de la manière dont le Maire valorise la langue beti lors de ces événements suscite en elle un sentiment de joie et aussi d'étonnement car, les autorités administratives s'expriment le plus souvent en langues officielles. Or, Tabi Manga (2000) « les langues nationales ont la capacité de s'étendre et de se développer au-delà de leur aire linguistique naturelle ». ⁷⁸ L17.Mandara affirme :

Je dirai oui ! vu les politiques implémentées par le gouvernement, transposées par le Ministère des Enseignements Secondaires ; on peut déjà constater sur le terrain dans certains lycées, l'apprentissage de certaines langues nationales telles que l'ewondo, le sawa, etc.

Cet enquêté L17 de la région du Centre observe des efforts consentis par le Ministère en charge de l'enseignement Secondaire à travers la mise sur pieds de l'enseignement de certaines langues nationales dans les lycées et collèges de la région. Tout cela devrait

⁷⁸ Tabi Manga, 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun, Essai d'aménagement linguistique*, Karthala.

également galvaniser les responsables en charge des CTD à œuvrer dans ce sens et mettre sur pieds des plans d'actions en faveur de la promotion de ces langues autochtones au sein des Collectivités.

L28 Mékong fait valoir son point de vue en ces termes :

Oui il y'a les émissions que je suis souvent en langue et il y'a par exemple, tu es Beti et ta femme aussi mais tu dis à ton enfant va me chercher le gobelet « kel me nuor kop », l'enfant te regarde comme ça. Le mieux c'est d'apprendre d'abords nos langues à nos enfants.

Il revient d'abord aux parents d'apprendre leur langue à leurs progénitures et les responsables des CTD doivent multiplier les émissions radio et veiller à ce que chaque CTD puisse avoir une radio communautaire. En fin de compte, cette situation conduirait à une vive volonté de transmission d'une identité ethnique à leur progéniture. L29 Ndangue, affirme :

Voilà ! pour la radio communautaire à bafia, il y'a la FM, voilà la radio est là ça parle bafia nuit comme jour

Elle perçoit la radio aussi comme vecteur d'apprentissage de la langue et la sauvegarde des valeurs culturelles et sociales. D'ailleurs, à travers cette radio les populations bénéficient des enseignements et émissions en langue bafia. À ce sujet Zang Zang (2012a) ajoute que les médias sont des indicateurs de la vitalité des langues. Ils prouvent effectivement l'existence d'une ou de plusieurs langues dans une communauté. Parler des langues dans les médias revient à parler non seulement de la population qui l'utilise, mais aussi du média qui est vecteur de sa vulgarisation et en même temps, le noyau central de la domination linguistique dans l'univers médiatique. Pour Calvet Louis-Jean (2009 :3), « les langues n'existent pas sans les gens qui les parlent et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs ».

III.2. Les langues ayant une écriture

Au Cameroun, la plupart des langues autochtones ne possèdent pas une écriture propre à leurs langues et pourtant l'écriture est un maillon essentiel pour l'identité culturelle et linguistique d'un peuple. L'écriture est également un élément clé dans la sélection d'une langue, elle donne une originalité et une forme d'identité à une langue pour sa sauvegarde, son prestige et sa pérennité. Cela rend également heureux, confortable et légitime un peuple concernant sa langue et sa riche histoire, ce qui donne au peuple une notoriété à s'affirmer et à clamer son appartenance, ses us et coutumes. Nous avons ci-dessous une parfaite illustration avec les propos de L2 Kouptamou :

Je suis très content d'être Bamoun, je suis très content d'être Bamoun. Il y'a de très grands Hommes de ce pays qui ont écrits leur l'histoire, le bamoun est parmi les langues qui ont une histoire, le bamoun est parlé, il est écrit.

Pour lui, la langue bamoun est pratiquement l'une des seules langues au Cameroun à avoir une écriture qui a été créée d'ailleurs par l'ancien Sultan Mbombo Njoya et s'il faut choisir une langue à l'Ouest, ceci doit être la langue bamoun car, elle est parlée et écrite et le fait qu'elle possède sa propre écriture la rend plus spéciale et lui donne un avantage par rapport aux autres langues autochtones.

En somme, pour protéger et promouvoir les langues nationales, il faut une véritable innovation dans le discours politique et une réelle restructuration des politiques linguistiques adaptées aux normes de l'industrie linguistique et en même temps qu'une recherche d'un équilibre entre les différentes langues nationales soit faite. Alors, il est question aujourd'hui de montrer aux CTD, la richesse que nos langues représentent et le rôle qu'elles peuvent apporter dans le développement du Cameroun en générale et celui des CTD en particulier. C'est d'ailleurs ainsi, qu'affirme Sol Amougou (2018 :106) « les langues de la nation sont des ressources naturelles au même titre que l'or, le diamant, le cuivre, le cacao, le café, le pétrole, etc. Ainsi, les langues doivent être développées et exploitées pour le bien-être de la nation ».

**CHAPITRE V : PRÉSERVATION DE LA
DOMINATION LINGUISTIQUE**

La préservation linguistique, est l'ensemble des actions visant à maintenir et à promouvoir la diversité linguistique d'une région ou d'un pays, ainsi que la transmission de ces langues en danger, l'enseignement de ces langues aux générations futures. Cela peut inclure la documentation des langues en danger, l'enseignement de ces langues dans les écoles, la promotion de leur utilisation dans les médias et culture, ainsi que le soutien aux communautés linguistiques minoritaires. La préservation linguistique est importante pour préserver la richesse culturelle et linguistique de nos sociétés. Pour cela, il est nécessaire de garantir les droits linguistiques des locuteurs de langues minoritaires. Quant à la domination linguistique, elle désigne la situation dans laquelle une langue est considérée comme supérieure ou plus importante que les autres langues présentes dans une région ou un pays. Cette situation peut entraîner une marginalisation des locuteurs des langues minoritaires, une perte de leur culture et de leur identité linguistique, ainsi qu'une discrimination linguistique dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la vie quotidienne. La domination linguistique peut également conduire à une homogénéisation culturelle et à une perte de la diversité linguistique et culturelle. « Il est notoire que la principale cause externe de cette domination est la planification linguistique » (Aissatou Germaine, 2022 : 194). De cette affirmation, nous comprenons que cette planification est basée sur une politique linguistique qui promeut l'émergence de certaines langues au détriment des autres.

Tout compte fait, la préservation linguistique peut être entreprise par des politiques linguistiques qui favorisent une langue au détriment des autres, comme l'imposition d'une langue ou la suppression de l'enseignement des langues minoritaires. Elle peut également être renforcée par des attitudes sociales qui considèrent une langue comme plus prestigieuse ou plus utile que les autres, ou par des pratiques économiques qui favorisent les locuteurs d'une langue dominante dans le marché du travail. Au Cameroun, la domination linguistique est conduite par les deux langues officielles (français et anglais). Voilà pourquoi la politique linguistique est qualifiée par Mongo Beti (1972 :106) de « Spoliation linguistique »⁷⁹ puisqu'elle se fait sur un fond de domination des langues autochtones, des peuples et de l'économie de ces peuples.

Cependant, la préservation de la domination linguistique peut avoir des conséquences négatives à long terme pour la société dans son ensemble, car elle peut conduire à une perte de la diversité culturelle et linguistique, ainsi qu'à une marginalisation des groupes minoritaires. Il est donc important de promouvoir la diversité linguistique et culturelle et de protéger les

⁷⁹Mongo Beti, 1972, *Main basse sur le Cameroun : Autopsie d'une décolonisation*, François Maspero.

droits des locuteurs des langues minoritaires. Ainsi, que peuvent donc être ces conséquences ? De quels ordres sont-ils ? Ces interrogations susciteront l'intérêt de nos investigations tout au long de ce chapitre.

LES RAISONS DE CETTE PRÉSERVATION

Les raisons de la préservation de la domination linguistique sont selon Sol Amougou (2018) observées et justifiées sur plusieurs plans à savoir : historique, socioéconomique, sociopolitique, éducatif et médiatique.

I.1. Sur le plan historique

La préservation de l'héritage colonial se réfère à la conservation des monuments, édifices, traditions et pratiques culturelles héritées de l'époque coloniale d'un pays. Cela peut inclure la préservation de l'architecture coloniale, des sites historiques, des musées et des collections d'arts ainsi que la promotion de la culture et des traditions héritées des colonisateurs.

Cependant, l'absence d'une véritable politique du trilinguisme est l'une des raisons de cette préservation, car au Cameroun, pays ayant une grande diversité linguistique, la gestion des langues nationales n'est pas aussi simple ; elle vise à rechercher la prise en charge des différentes langues. Or, Tadadjeu Maurice (1985) indique que « Une politique du trilinguisme accorde un rôle primordial aux langues nationales dans le développement et la promotion de l'identité culturelle du pays ». ⁸⁰ Malheureusement, le pays a d'abord opté pour la valorisation et la promotion des langues indoeuropéennes en procédant à leur officialisation pendant l'indépendance et la naissance du fédéralisme. Puis, le 17 octobre 1984, un décret présidentiel donnant naissance à la République du Cameroun les confirme comme langues officielles. Ces langues jouissent alors seules de ce que Sol Amougou (2018 : 67) appelle « un statut privilégié » : langues de prestige, d'ascension, de travail, d'enseignement, des médias et par conséquent langues de réussite sociale. Ce qui confère d'ailleurs au Cameroun, le bilinguisme d'État mentionné dans la toute première loi fondamentale du Cameroun indépendant et fédéral, notamment la Constitution de 1961 : « les langues officielles de la République Fédérale du Cameroun sont : le français et l'anglais » ⁸¹. Par la suite, il sera ajouté que ces « deux langues officielles sont d'égale valeur et leur promotion est garantie par l'État sur l'ensemble du territoire ». Ceci dit, pour l'État du Cameroun, les raisons de cette préservation sont très

⁸⁰ Tadadjeu Maurice, 1985, *Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise. Le trilinguisme extensif, in actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, Minfoc.

⁸¹ Constitution de 1961 du Cameroun indépendant et fédéral.

claires : Appartenir ou alors être membre à la fois de la Francophonie et du Commonwealth, la sauvegarde de l'unité de la jeune nation qui se présentait comme un impératif catégorique, la préservation de la cohésion sociale, de la paix et du développement de la nation. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'affirme, Dumont Pierre et Maurer Bruno (1995 :68) « le besoin d'homogénéisation des ethnies pour constituer une société individualisée par une culture propre s'est exprimé par le rejet des langues au profit des langues héritées de la colonisation ».⁸²

Toutefois, les langues coloniales au Cameroun occupent jusqu'ici une place de prestige et sont suffisamment mises en valeur dans l'administration et dans tous les secteurs de la République. Nous pouvons prendre à titre d'illustration les propos de L4 Belamo :

Quand vous parlez de langue nationale, il s'agit franchement du bilinguisme à lui-même (français et anglais) parce que ce sont les deux langues les plus connues et parlées au Cameroun ; effectivement vous avez constaté que quand vous entrez, à la porte vous allez voir qu'il y'a une bande e affiche là ; on a exigé que les gens puissent non seulement s'exprimer en français mais que celui qui s'exprime aussi en anglais ne se sente pas lésé, donc vous comprenez qu'il faut impulser ceci , faire la promotion de ces langues, c'est magnifier l'héritage que nous avons reçus non pas de la colonisation mais de la tutelle que nous avons reçus de la France et l'Angleterre.

Les langues dominantes sont utilisées par les empires coloniaux et souvent imposées aux populations locales. Ces langues ont été enseignées dans les écoles et sont devenues les langues officielles des pays. Cependant, la préservation de l'héritage colonial peut être controversée, car elle peut être perçue comme une glorification du passé colonial et une négation des souffrances et des injustices infligées aux populations.

I.2. Sur le plan socio-économique

Les langues dominantes sont souvent associées à des économies puissantes et influentes. Les entreprises internationales et échanges commerciaux se font souvent en anglais, ce qui renforce sa position de langue dominante. Toutefois, la préservation de la domination linguistique sur le plan socio-économique peut être due à plusieurs raisons :

L'avantage compétitif : les entreprises qui maîtrisent une langue dominante ont un avantage compétitif sur les entreprises qui ne le font pas. Elles peuvent communiquer plus efficacement avec les clients, les fournisseurs et les partenaires commerciaux dans cette langue, ce qui peut conduire à des contrats plus lucratifs. Alors, c'est ainsi que Calvet Louis-Jean

⁸² Dumont Pierre et Maurer Bruno, 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, EDICEF-AUPELF.

(2002 :151) affirme « l'anglais a le monopole de la science, de la technologie, de l'informatique, de la culture et même du savoir ». ⁸³

Les coûts de traduction : la traduction de documents commerciaux, de sites web et de supports publicitaires peut être coûteuse. Les entreprises qui utilisent une langue dominante peuvent économiser sur ces coûts en évitant la traduction. D'ailleurs au Cameroun, la raison de préserver ces langues étrangères, est qu'il y'aura un coût élevé qu'entraînerait la nécessité de former les enseignants, de rédiger et de publier les manuels scolaires. C'est alors, dans ce sens qu'affirme Sol Amougou (2018 :69) « le fait de s'instruire dans sa langue serait donc une erreur du point de vue économique ». Ceci, dans ou le manque de motivation, l'utilisation exclusive des langues autochtones pourrait isoler leurs locuteurs du reste du monde parce que n'étant parlées que par eux, cela amènerait à ce que Sol Amougou (2018) appelle « gaspillage linguistique », car le temps consacré à l'apprentissage et les moyens financiers utilisés n'auraient servi à rien probablement.

Les marchés plus vastes : les entreprises qui utilisent une langue dominante peuvent accéder à des marchés plus vastes. Par exemple, l'anglais est la langue la plus utilisée dans le monde des affaires, ce qui signifie que les entreprises qui utilisent l'anglais peuvent accéder à des marchés dans le monde entier.

La standardisation : l'utilisation d'une langue dominante peut faciliter la standardisation des produits et services. Par exemple, les manuels d'utilisation et les instructions peuvent être standardisés dans une seule langue, ce qui peut réduire les coûts de production.

L'image de marque : l'utilisation d'une langue dominante peut renforcer l'image de marque d'une entreprise. Par exemple, l'utilisation de l'anglais peut donner une image moderne et innovante à une entreprise.

L'accès à l'information : les entreprises qui utilisent une langue dominante ont un accès plus facile à l'information commerciale et économique. Par exemple, la plupart des publications économiques sont en anglais. Ce qui signifie que les entreprises qui maîtrisent l'anglais ont un accès plus facile à ces informations.

En somme, la préservation de la domination linguistique sur le plan socio-économique est souvent liée à des avantages économiques et commerciaux. Les entreprises qui maîtrisent une langue dominante peuvent avoir un avantage compétitif, économiser sur les coûts de traduction, accéder à des marchés plus vastes et renforcer leur image de marque.

⁸³ Calvet Louis-Jean, 2002, *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Paris, Plon.

I.3. Sur le plan médiatique

Les médias anglophones ont une influence mondiale et sont souvent considérés comme une référence culturelle. Les films, les séries télévisées, les chansons et les livres en anglais sont largement diffusés et traduits dans le monde entier. Egalement, la préservation de la domination linguistique sur le plan médiatique repose sur plusieurs aspects :

L'audience : les médias ont pour objectif de toucher le plus grand nombre de personne possible. La diffusion d'informations dans une langue dominante peut permettre d'atteindre une audience plus large. C'est d'ailleurs ce qui est le cas des langues étrangères, qui ont déjà une large audience à l'internationale et au Cameroun ont le statut de langues officielles. Or, nos langues autochtones ne sont pas mises en lumière et ne possèdent pas malheureusement cette forte audience à l'internationale tout comme au plan de national, contrairement aux langues étrangères qui ont une grande visibilité et bénéficient de l'appui de l'État pour davantage élargir leur audience ; c'est à ce titre que les travaux de Bitjiaa Kody (2004) et Sol (2010 ; 2013), montrent que l'unification linguistique du pays se réalise partout autour du français et de l'anglais en fonction des zones linguistiques.

L'influence culturelle : les médias peuvent influencer la culture et les valeurs d'une société. La diffusion de contenus dans une langue dominante peut renforcer l'influence culturelle de cette langue.

La rentabilité : les médias sont souvent des entreprises qui cherchent à maximiser leurs profits. La diffusion du contenu dans une langue dominante peut être plus rentable car elle peut attirer un public plus large et donc générer plus de revenus publicitaires, cas des langues officielles (français et anglais) au Cameroun.

L'accès à l'information : la maîtrise d'une langue dominante peut faciliter l'accès à l'information. Par exemple, de nombreux sites web et publications scientifiques sont en anglais. Ce qui signifie que les personnes qui maîtrisent l'anglais ont un accès plus facile à ces informations.

La communication internationale : la maîtrise d'une langue dominante peut faciliter la communication internationale. Les médias internationaux diffusent souvent des informations dans plusieurs langues pour toucher un public mondial.

Toutefois, la préservation de la domination linguistique sur le plan médiatique est liée à des avantages en termes d'audience, d'influence culturelle, de rentabilité, d'accès à l'information et de communication internationale.

I.4. Sur le plan éducatif

Les langues dominantes sont souvent enseignées dans les écoles et sont considérées comme langues de prestige. Les élèves qui parlent ces langues ont souvent plus d'opportunités professionnelles et académiques. Cependant, la préservation de la domination linguistique sur au plan éducatif, repose sur plusieurs facteurs :

L'accès à l'éducation : la maîtrise d'une langue dominante peut faciliter l'accès à l'éducation. Par exemple, l'anglais est souvent considéré comme une langue clé dans le monde académique et scientifique, ce qui signifie que les personnes qui maîtrisent l'anglais ont un accès plus facile à ces domaines. Toutefois, c'est d'ailleurs ainsi que pour Sol Amougou (2018 :69) « les langues camerounaises ne seraient pas à même de transmettre la science ou la technologie. Il y aurait un manque chronique de livres et de matériels d'enseignement, avec des problèmes de traduction, de publication et de diffusion de ces langues ».

L'héritage culturel : la langue est souvent associée à l'héritage culturel d'un pays ou d'une région. La préservation de la langue peut donc être considérée comme une manière de préserver cette culture. Cependant, il est important de préciser que le français et l'anglais comme langues officielles au Cameroun, sont d'abord des langues développées. Alors, préserver cette domination et apprendre aux populations et élèves ces langues, permettrons à ces derniers de connaître aussi la culture des autres et avoir un esprit ouvert sur le monde.

La cohésion sociale : la langue est un élément important de la cohésion sociale. Les personnes qui partagent une langue commune peuvent communiquer plus facilement entre elles, ce qui peut renforcer les liens sociaux et réduire les tensions. C'est justement dans la même perspective, et surtout au regard du contexte liée à la diversité linguistique du Cameroun, qu'affirme Sol Amougou (2018 : 70) « l'unité nationale nécessitait un bilinguisme officiel tandis que l'utilisation de plusieurs langues aurait accentué les conflits interethniques. Pour éviter ces conflits, il a fallu opter pour l'utilisation de deux langues qui dépassent le cadre de tribu et ethnie ». Toutefois, il faut bien comprendre que l'éducation ne peut se faire sans une véritable cohésion sociale.

Les opportunités professionnelles : la maîtrise d'une langue dominante peut également offrir des opportunités professionnelles. Par exemple, les personnes qui maîtrisent l'anglais peuvent avoir un avantage sur le marché du travail dans des secteurs tels que le tourisme, le commerce international et les technologies de l'information.

La communication internationale : la maîtrise d'une langue dominante peut faciliter la communication internationale. Par exemple, les personnes qui parlent anglais peuvent communiquer plus facilement avec des personnes d'autres pays qui parlent également anglais.

En définitive, il est important de noter que cette préservation au plan éducatif est liée à des avantages culturels, sociaux, éducatifs et professionnels. La maîtrise d'une langue dominante peut faciliter l'accès à l'éducation, offrir des opportunités professionnelles et faciliter la communication internationale.

I.5. Sur le plan sociopolitique

Tabi Manga (2000 :188) affirme « il n'existe aucune langue véhiculaire camerounaise de dimension nationale. Aucune n'est parlée ni comprise par tous citoyens sur l'ensemble du territoire national ». ⁸⁴ Pourtant, les langues dominantes sont souvent utilisées dans les institutions internationales, telles que l'ONU, l'Union européenne. Les diplomates et les politiciens doivent souvent parler ces langues pour communiquer avec leurs homologues étrangers.

Aujourd'hui au Cameroun, la raison fondamentale de la préservation de ces langues coloniales est d'après Sol Amougou (2018 :68) « l'impossibilité ethno-sociopolitique de réaliser un choix judicieux parmi la pléthore des langues nationales, de peur de déclencher des tensions intertribales, alors que la langue étrangère serait un facteur neutre d'unité du pays ». Cependant, pour elle, au regard de la multitude des langues nationales, le repli identitaire ne facilitera pas le choix d'une langue, car chaque ethnie aimerait qu'on puisse choisir sa langue. Toutefois, il est important de préciser que l'État a les pleins pouvoirs de choisir et imposer une langue qu'il juge propice pour l'intérêt de la nation. Cependant, certains pensent d'ailleurs comme Sol Amougou (2018), que pour maintenir la cohésion sociale et sans toutefois heurter les sensibilités, il est judicieux de maintenir l'enseignement et la promotion du français et l'anglais. Nous prenons en illustration les propos de L4 Bélamo qui s'exprime au sujet du bilinguisme :

Il s'agit franchement du bilinguisme à lui-même (français et anglais) parce que ce sont les deux langues les plus connues et parlées au Cameroun ; effectivement vous avez constaté que quand vous entrez, à la porte vous allez voir qu'il y'a une bande e affiche là ; on a exigé que les gens puissent non seulement s'exprimer en français mais que celui qui s'exprime aussi en anglais ne se sente pas lésé, donc vous comprenez qu'il faut impulser ceci /.

Ceci montre à suffisance la volonté manifeste des dirigeants de maintenir la domination des langues étrangères sur les langues autochtones à travers la promotion de ces langues dans nos administrations.

⁸⁴ Tabi Manga, 2000, *Les politiques linguistiques du Cameroun, Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Karthala.

Ces facteurs contribuent à maintenir la domination linguistique des langues les plus parlées dans le monde, telles que l'anglais, espagnol, mandarin, etc. Cependant, il est important de reconnaître et de valoriser la diversité culturelle pour promouvoir une communication interculturelle efficace et respectueuse.

II. LES CONSÉQUENCES AUX PLANS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

Les conséquences de la domination linguistique sont nombreuses et à la fois mondiales et individuelles entre autres : Conflit linguistique, minoration des langues nationales, repli identitaire, l'hybridation des identités et acculturation et la domination de type diglossique.

II.1. La diversité linguistique facteur du conflit linguistique et sociopolitique

Le Cameroun est un pays situé en Afrique centrale, où l'on observe depuis quelques années déjà un conflit linguistique et sociopolitique plus large. Cette nation compte environ plus de 200 groupes ethniques différents, chacun avec sa propre langue et culture. Cependant, le français et l'anglais sont les deux langues officielles du pays, héritage de la colonisation française et britannique. Ce conflit linguistique est principalement lié à la division linguistique entre les régions francophones (8 régions sur 10) et anglophones (2 régions sur 10). Les régions francophones sont majoritaires et se trouvent principalement dans la partie ouest et sud du pays, tandis que les régions anglophones se trouvent au Nord-Ouest et Sud-Ouest du pays. Au début, le choix du français et de l'anglais était dans l'optique de contribuer à la préservation de la paix et l'unité nationale car, ces langues n'ayant pas des traits d'attache avec le terroir, servent de traits d'union entre ces peuples si divisés par les langues, elles apparaissaient donc comme l'unique moyen neutre de communication entre les différentes ethnies du pays. Malheureusement, ces langues qui ont servi à établir la cohésion nationale sont devenues des facteurs de tensions sociopolitiques. Entre temps, selon Sol Amougou (2018 :88)⁸⁵ « leur utilisation a contribué à polariser la nation en deux grandes communautés linguistiques : anglophone et francophone. La communauté anglophone a l'anglais pour première langue officielle ayant été sous la tutelle britannique. La communauté francophone a le français comme première langue officielle ayant été sous tutelle française. Les individus se font respectivement appeler « Anglophones » et « Francophones » ».

Le conflit sociopolitique, découle de cette division linguistique. Les anglophones se sentent marginalisés et discriminés par le gouvernement central, dominé par les francophones. Ils estiment que leurs droits linguistiques et culturels ne sont pas respectés, et qu'ils sont exclus

⁸⁵ Sol Amougou, 2018, *Minoration linguistique, Causes, conséquences et thérapies*, Paris, l'Harmattan.

des opportunités économiques et politiques. Cet ensemble de faits a conduit à des tensions intenses et croissantes au cours des années. En 2016, des manifestations pacifiques ont commencé dans les régions anglophones pour demander une meilleure représentation politique et une reconnaissance accrue de leur identité linguistique et culturelle. Cependant, ces manifestations ont été réprimées par le gouvernement, ce qui a entraîné une escalade de la violence et la naissance d'un mouvement séparatiste appelé « Ambazonie ». Dès lors, le conflit s'est intensifié, avec des affrontements entre les forces de sécurité et les groupes armés séparatistes. Des milliers de personnes ont été tuées et des centaines de milliers de personnes ont été déplacées de force en raison du conflit. Ce conflit au Cameroun, est vraiment complexe et multifacette, lié à des facteurs historiques, politiques, économiques et culturels. Il met en évidence les défis auxquels sont confrontées les sociétés multilingues et multiculturelles, et souligne l'importance de la reconnaissance et du respect des droits linguistiques et culturels de tous les groupes au sein d'un pays. Cette crise sociopolitique causée par la crise linguistique a eu beaucoup de conséquences pour le Cameroun et notamment les deux régions anglophones (Nord-Ouest et Sud-Ouest) : La perturbation de la scolarisation des jeunes citoyens, les enlèvements, les prises d'otages, les pertes de vies humaines, le ralentissement et l'affaiblissement de l'économie, la pauvreté, la destruction des infrastructures et biens publics, l'instabilité politique marquée par le faible taux de participation des populations à l'élection Présidentielle en 2018 et Législatif en 2019, un taux massif des réfugiés internes ayant quittés villes et villages pour se rendre dans les autres régions. Il est donc important de noter ces attaques « Ambazoniennes » qui ont aussi fait des ravages dans la région de l'Ouest notamment dans le Noun dans la localité de Mbangourain où maisons et récoltes ont été incendiées, des pertes en vie humaines et certaines brigades des villages en pays Bamiléké (Bamenyam...).

Toutefois, faut préciser que cette crise tire son origine de la minoration de l'anglais dans un contexte de bilinguisme institutionnel. On observe depuis ce temps, une récurrence de conflits caractérisés de différentes formes de violences sociales, de polémiques interminables qui ont donné lieu à ce qui est appelé désormais « le problème anglophone ». Au-delà des problématiques techniques liées au dysfonctionnement de l'ingénierie administrative et de sa réactivité dans la gestion des revendications corporatistes des avocats et des enseignants de ces deux régions et l'impasse faite sur les langues locales, mais aussi l'orientation inadéquate de la politique linguistique, le gouvernement Camerounais a néanmoins eu à prendre des résolutions adéquates vu l'urgence et le contexte : Le gouvernement a fait traduire la loi en anglais, lancer un vaste recrutement de 1000 enseignants anglophones du secondaire, création d'une section spéciale à l'ENAM ou le recrutement est réservée exclusivement aux

anglophones, la création par décret présidentiel d'une « commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme », l'organisation d'un grand dialogue nationale. Ces solutions représentent une réponse institutionnelle significative aux défis de paix et unité nationale prôné par l'État Camerounais.

Étant donné que pour Sol Amougou (2018: 91) « cette situation fait comprendre qu'il y'avait une certaine « naïveté » de la part des dirigeants qui ont cru qu'il suffisait d'adopter le français et l'anglais, langues dictes d'accès à la culture occidentale et à la modernité, pour que la paix et la cohésion nationale soient des acquis à tout jamais, pour que le développement socioéconomique des peuples soit un fait », l'identité ou alors, la valeur intrinsèque d'un peuple est et demeure le véritable chevet de la cohésion sociale.

II.2. La minoration des langues nationales

La minoration linguistique désigne la situation où une langue est considérée comme inférieure ou moins valorisée que d'autres langues dans une société donnée. Cela peut se manifester par une politique linguistique qui discrimine ou ignore une langue minoritaire, des attitudes négatives envers les locuteurs de cette langue dans les domaines de l'éducation, médias et de la vie publique. D'ailleurs, allant dans le même sillage, Breton Roland (1991 :30)⁸⁶ affirme qu'« en Afrique subsaharienne, tous les États anciennement colonisés ont conservé comme langue officielle le français, l'anglais ou le portugais, l'espagnol. Les langues africaines, mêmes qualifiées en bloc, de nationales, ont été jugées généralement trop nombreuses et trop peu développées pour pouvoir bénéficier d'une promotion susceptible de les faire pénétrer dans l'administration, l'enseignement et les médias écrits » Malheureusement, ces langues sont minorées sous le prisme qu'elles sont nombreuses. Ainsi, en s'insurgeant contre cette façon de voir les choses, Mongo Beti (1982 :107-108) affirme que « l'argument de la multitude des langues n'est qu'un alibi pour imposer les langues européennes tout en interdisant l'érection d'un parler national, en une langue officielle reconnue par toute la nation cloisonnée elle-même en une multitude ethnies ». Selon lui, il y'a eu, à coup sûr une exagération du nombre de langues. Etymologiquement, l'adjectif « minoré », vient du mot latin « minorare » qui signifie rendre plus petit, diminuer, qui est symbole de « minorisé », pour le sens littéral de ce mot, Sol Amougou (2018) apporte une précision et dit qu'il désigne « diminuer la valeur ou l'importance de quelque chose ». Mais généralement, c'est l'adjectif « minoritaire » qui est souvent utilisé à tort comme synonyme du premier alors

⁸⁶ Breton Roland, 1991, *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*, Yaoundé, Agence de coopération culturelle et technique.

qu'il fait référence à la langue qui regroupe le plus petit nombre de locuteurs dans un groupe ou ensemble qui appartient à une minorité démographique. La minoration linguistique, d'après Kasbarian⁸⁷ (1997 :185-186) se profile deux grandes approches : les approches macrolinguistiques et les approches microlinguistiques.

Au niveau des approches macrolinguistiques⁸⁸, la minoration se fait à partir de critères objectifs, extralinguistique et sociolinguistiques. Pour Kasbarian, l'un des critères extralinguistiques est le principe de territorialité qui implique que frontières géographiques et frontières linguistiques sont liées. Il s'agit d'une considération arithmétique qui suppose que toute langue issue du ou des groupes numériquement inférieurs est considérée comme minoritaire. Or, il est établi de nos jours que la faiblesse numérique n'induit pas nécessairement l'infériorité d'une langue. Selon Kasbarian Jean-Michel (1997 :186-187), sur le plan sociolinguistique, une langue est minorée en fonction des critères suivants :

1. L'absence de statut officiel : la langue minorée n'est pas officielle, co-officielle ou nationale. 2. L'absence d'usage institutionnalisés : la langue minorée n'est pas autorisée pour la rédaction des textes officiels, administratifs. 3. Elle n'est pas médium ou matière d'enseignement. 4. Sa diffusion est essentiellement orale. La production écrite est inexistante ou marginale 5. Elle ne bénéficie pas d'un accès aux médias audio-visuels. 6. L'acquisition de la langue minorée se fait essentiellement dans le cadre familial, et pas à l'école. 7. Sa rentabilité sociale est restreinte, sa connaissance restant sans profit pour les locuteurs en termes de mobilité sociale, de professionnelle. 8. La langue minorée n'est pas en distribution concurrente avec d'autres langues, mais en distribution complémentaire : la langue dominante assure la fonction véhiculaire quand la langue dominée a des fonctions vernaculaires et emblématiques. 9. Les rapport fonctionnels de la langue minorée avec une langue dominante sont stables dans la longue durée. 10. La langue minorée ne connaît pas de processus de normalisation /standardisation. Ses différentes variétés ne font pas l'objet d'un mouvement d'unification ; il ne se crée pas une variété élaborée de langue, ou elle ne se diffuse pas ; la langue minorée n'est pas soumise à des processus de grammatisation (réduction de la variation par le recours à l'écrit et la confrontation des productions écrites à un standard, objet de description métalinguistique) et il n'y est donc pas associé d'outils de régulation des usages (dictionnaires, codification orthographique...).

Des paramètres sociolinguistiques énoncés par Kasbarian, il ressort qu'une langue qui a un statut officiel, une diffusion scolaire, une fonctionnalité véhiculaire ou une codification avancée ne peut pas être considérée comme langue minorée.

Au niveau des approches microlinguistiques⁸⁹ ou interactionnelles, elles conçoivent que la minoration d'une langue, est le produit de l'activité langagière en contexte plurilingue.

⁸⁷ Kasbarian J.M,1997, *Langue minorée et langue minoritaire*, Liège, Mardaga.

⁸⁸ L'approche macrolinguistique est l'étude des langues dans leur ensemble, en se concentrant sur des aspects tels que : leur histoire, leur évolution, leur structure et leur relation avec d'autres langues. Elle s'intéresse également aux facteurs sociaux, culturels et politique qui influencent l'utilisation et les perceptions des langues.

⁸⁹ L'approche microlinguistique est l'étude des langues à un niveau plus restreint, en se concentrant sur les des aspects tels que la grammaire, le vocabulaire, la phonologie et la pragmatique. Elle s'intéresse à la manière dont

Dans ce cas, ce sont les locuteurs qui, subjectivement, légitiment dans l'échange des attributs des langues en attachant une valeur sociolinguistique comme (dialecte, registre, sociolecte, ethnolecte) à certaines productions considérées comme porteuses d'écart social entre les locuteurs. De ce fait, les choix langagiers pendant l'échange verbal peuvent dépendre et se trouver modifier par les valeurs sociolinguistiques attribuées à une langue. C'est ce que Kasbarian appelle « l'asymétrie interactionnelle » qui n'est rien d'autre que l'inégalité des positions des langues utilisées dans une interaction verbale.

Dans cette perspective, la langue minorée est une langue dont les valeurs ne sont pas reconnues sur la scène interactionnelle par les locuteurs d'une langue sociolinguistiquement dominante, les locuteurs de la langue minorée se conforment aux normes d'usage et d'interaction produites par leurs locuteurs. En règle générale, le processus de l'interaction normale suppose qu'au cours de l'échange, une langue « A » puisse occuper une position dominante et une langue « B » une position dominée.

Au Cameroun et en occurrence dans les régions du Centre et de l'Ouest, les langues autochtones sont vraiment absorbées, dominées par les langues étrangères qui malheureusement ont un statut de langues officielles ce qui vient davantage les reconforter au détriment des langues locales minorisées à tous les niveaux administratif, politique ; l'avenue de la décentralisation devrait permettre de changer la donne et mettre les langues autochtones minorisées au-devant de la scène car la culture est tout ce qui reste à un peuple lorsqu'il a tout perdu et aucun pays au monde ne s'est développé en faisant fi de sa langue.

II. 3. Hybridation des identités et acculturation

L'hybridation des identités est un processus où les individus intègrent des éléments de différentes cultures pour créer une identité unique et diversifiée. Cela peut être un processus positif qui enrichit la culture d'un pays. Quant à l'acculturation, c'est le processus par lequel une culture est modifiée ou transformée par l'influence d'une autre culture. Ceci peut se produire de manière volontaire ou involontaire et peut avoir des conséquences à la fois positives et négatives sur les individus et les groupes concernés. L'acculturation peut impliquer l'adoption de nouvelles valeurs, normes et comportements ainsi que la modification ou la perte d'identité et de racines culturelles. Les conséquences de la domination linguistique sont perceptibles au plan humain. Au Cameroun, la jeunesse est comme obsédée par la culture occidentale qu'ils considèrent pour modèle de référence dans ce sens où ils veulent parler

les locuteurs utilisent la langue dans des contextes spécifiques, en analysant les règles et les structures qui sous-tendent leur utilisation.

comme le Blanc, s'habiller et manger comme le Blanc, regarder les mêmes programmes et chaînes de télévision que lui, etc. D'ailleurs, plusieurs jeunes et enfants aujourd'hui ne comprennent pas et ne savent pas parler la langue autochtone. Nous pouvons illustrer cette hypothèse par les propos de cet enquêté qui affirme :

Il y'a par exemple, tu es Beti et ta femme aussi mais tu dis à ton enfant va me chercher le gobelet « kel me nuor kop », l'enfant te regarde comme ça. Le mieux c'est d'apprendre d'abord à nos langues à nos enfants (L28 Mékong).

En effet, la « la symbiose » entre l'héritage culturel reçu sur les bases des valeurs occidentales acquises du contact avec les occidentaux et les valeurs traditionnelles du Cameroun prévaut. Au bout du compte, deux cultures s'entremêlent et s'entrechoquent parfois : l'occidentale et la camerounaise. Cette confrontation de deux cultures est l'une des causes les plus réelles d'une crise identitaire. De manière concrète, des personnes s'identifient comme Francophones et Anglophones avant de mettre en avant leurs appartenances ethniques, véritables marques d'identités. Dès lors, il s'opère une rupture avec le fondement culturel endogène. Cette rupture est caractérisée par l'imposition des schèmes⁹⁰ culturels et civilisationnels exogènes. Ces modèles s'implantent par le biais de l'école au détriment des valeurs endogènes. Cela se fait concrètement par l'absence des langues camerounaises dans l'enseignement. Cette manière de procéder a des effets sur la constitution des identités des individus qui sont privés de leurs âmes deviennent des « zombies » Pour Mongo Beti (1982 :112-113) :

Les effets de la spoliation linguistique ont cette particularité qu'ils dépassent ce qu'on appelle communément l'aliénation pour atteindre à une sorte de décervelage, une véritable zombification. Privée de sa culture, dont le support naturel, la langue, est non seulement dévalorisée à l'extrême, mais aussi déclassée, destituée de la fonction que lui ont assignée des millénaires, la collectivité ressemble à un homme frappé par la fraude, hagard, pétrifié en quelque sorte, privé d'âme, un zombie ; c'est un automate désormais. N'est-ce pas à cela que, délibérément, on tente de réduire nos populations ? Puisque le zombie n'a pas libre-arbitre, rien de plus facile que de l'assujettir à une volonté extérieure, autrement dit de l'asservir, de poursuivre son exploitation.

Cependant, pour examiner en profondeur cet aspect du problème, il est important de comprendre que la domination linguistique entraîne indubitablement la domination culturelle. On a coutume de dire que le monde moderne est multiculturel, multilingue, multi-identitaire et que ni la culture occidentale, ni les langues occidentales, ni l'identité occidentale ne sont au-dessus des autres. Et pourtant, les Camerounais consomment chaque jour la culture occidentale. Au final, certains d'entre eux arrivent difficilement à s'intégrer dans leurs sociétés et n'arrivent

⁹⁰Représentation abstraite, structure d'ensemble (d'un objet, d'un processus).

même pas à s'exprimer correctement dans leurs propres langues puisqu'ils deviennent ce que Sol Amougou (2018 :97) appelle des « Blancs à peau noire ». Ils veulent vivre à l'occidental. Dans les domiciles, les centres culturelles et espaces publics, les médias et clips européens et américains passent en boucle. Cette mesure est quelque peu déconcertante. Les jeunes aujourd'hui, sont incapables de citer quelques grands noms d'icônes et comédiens africains mais ils maîtrisent par cœur les grands artistes musiciens, cinéastes, écrivains américains et européens. Dès lors, on peut constater que les cultures du terroir sont fragilisées tout comme les langues. Les Camerounais pensent que c'est en s'appropriant les langues occidentales qu'ils parviendront à véhiculer leur identité et leur culture. Pourtant, cela peut être mieux fait en utilisant les langues du terroir puisqu'il est démontré que chaque langue véhicule la vision du monde et la culture de sa société d'origine. Elle crée un sentiment d'appartenance identitaire et un enracinement très profond. Ainsi, tout peuple qui nie sa culture, sa langue est perdue, déraciné, acculturé. Pour être respecté et sauvegarder sa valeur intrinsèque, il faut aimer sa langue, sa culture.

Cependant, pour Sol Amougou (2018 : 97-98) : « les adaptes de la domination linguistique ont su imposer leurs langues, pourtant minoritaires, partout en Afrique. Cette imposition des langues aux peuples qui ont déjà leurs modèles linguistiques participe en quelque sorte à les aliéner, à les désubstantialiser. Le souci de maintenir et de contrôler cette situation s'explique par la création de grands espaces linguistiques politiques tels que la Francophonie et le *Commonwealth*. L'on entend souvent dire que l'objectif principal tant de la Francophonie que du *Commonwealth* est de promouvoir les langues et les cultures occidentales ». Il est plus que visible de constater que cette attitude vise à garder le contrôle sur les ex-colonies, cela est posée sous la forme du néocolonialisme⁹¹. Dans cet optique, la Francophonie et le *Commonwealth* seraient alors des formes de domination culturelle. Voilà pourquoi Manessy Gabriel⁹² (1992 :107) attire véritablement l'attention des responsables d'État africains en déclarant qu'« ils doivent enfin tenir compte à la fois des revendications d'intellectuels qui dénoncent, à bon droit, l'aliénation culturelle qu'implique l'usage du français, et de la pression des masses qui exigent l'accès à un savoir qui, selon la logique même du système, se dévalue à mesure qu'il étend».

⁹¹Néocolonialisme : politique impérialiste menée par une ancienne puissance coloniale vis-à-vis de son ancienne colonie, utilisant diverses méthodes d'influence et de domination, à son propre intérêt ainsi que celui de ses entreprises.

⁹²Manessy Gabriel,1992, *Le français hors de France*, Paris, EDICEF-AUPELF.

En outre, le phénomène de domination implique également un appauvrissement scientifique, Calvet repris par Sol Amougou (2018 :98), le démontre en s'appuyant sur le flux de traductions de livres dans le monde : environ 40% des ouvrages traduits dans le monde le son à partir de l'anglais. Le français, le russe, et l'allemand représentent pour chacune 10% à 12% des traductions. L'italien, l'espagnol, le danois, le suédois, le polonais etc. représentent chacune 1% à 3% des traductions. Malheureusement, on peut constater une absence majeure des langues africaines. Dès lors, il est alors important de trouver un équilibre entre la promotion de la diversité culturelle et la création d'une identité nationale cohérente pour construire une société inclusive et équitable.

II.4. Le repli identitaire

Le repli identitaire, selon Kaufmann Jean Claude (2014)⁹³ « est un phénomène où les individus se replient sur leur identité culturelle, religieuse, ethnique ou nationale, en réaction à des changements sociaux ou économiques perçues comme menaçant pour leur identité ». Dès lors, cette tendance à se replier sur sa propre identité culturelle, en excluant ou en rejetant les influences extérieures, peut se traduire également par une préférence marquée par sa langue maternelle ou régionale, une résistance au changement linguistique ou culturel, ou une volonté de préserver et de promouvoir les traditions et les valeurs culturelles spécifiques à un groupe ou une communauté. Le repli identitaire, peut-être motivé par des sentiments de fierté et d'appartenance à un groupe, mais il peut également entraîner une exclusion ou une marginalisation des autres cultures ou langues. Au Cameroun, la question des langues à promouvoir divise l'opinion public au sein des régions et communes des CTD au point d'engendrer ce problème de replis identitaire, car chaque ethnie souhaite que ce soit seulement sa langue qui soit valorisée et choisi comme langue régionale afin de l'officialiser au côté des langues officielles (français et anglais).

Lors de nos décentes dans les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun, nous avons constaté auprès des enquêtés ce problème lors de nos entretiens et les uns n'hésitaient point à le faire savoir notamment sur la question du choix des langues à promouvoir dans ces deux régions. Nous avons pu sélectionner à partir de notre corpus quelques extraits illustratifs :

L2 Kouptamou :

Je suis très content d'être Bamoun, je suis très content d'être Bamoun. Il y'a de très grand Homme de ce pays qui ont écrits leur l'histoire, le bamoun est parmi les langues qui ont une histoire, le bamoun est parlé, il est écrit. Ça veut dire que, s'il fallait que ça passe, la bonne charité commence par soit même ()

⁹³ Kaufmann Jean Claude, 2013, *Identités : bombe à retardement*, Textuel.

Il est clair que pour lui, parce qu'il est Bamoun, alors, c'est sa langue qui doit être la langue régionale à l'Ouest et il est inconcevable pour lui qu'il puisse choisir une autre langue autre que la sienne dans ladite région car la bonne charité commence par soi-même. Cependant, nous pouvons dire que malgré sa posture d'homme politique, il n'a pas vraiment fait preuve de neutralité ou d'impartialité mais plutôt au contraire sa subjectivité a pris du dessus. L'enquêté L7 Mvogo catégorise et met en lumière la qualité de sa langue au détriment de celles des autres ethnies, affirme :

Tout monde aimerait voir sa langue émerger ça sera un peu une affirmation de la tribalité comme je suis Mvele, je pense que le mvele sera une bonne langue pour le Cameroun.

Ceci étant, nous pouvons dire que tout cela montre à suffisance son sens de repli identitaire, car sans s'interroger et prendre en compte l'ensemble des critères de sélection d'une langue il reste bâcler sur sa langue. Dès lors, ces propos de L7 laissent croire à suffisance qu'au Cameroun, parmi les langues nationales qui existent il y'a une (le mvele) qui est dans la catégorie de la meilleure langue, tout simplement parce que c'est sa langue ainsi que celle de son ethnie. Puis, de l'autre côté il y'a la catégorie des mauvaises langues (ici on y retrouve toutes les langues des autres ethnies sauf celle de l'ethnie de L7). Or, toutes les langues et ethnies se valent au Cameroun. Car, chacune d'elles ont une valeur et constituent un riche patrimoine pour la nation ; chacune d'elles à sa partition à jouer dans le développement de la patrie.

Pour L10 Minkoulou, enquêté de la région du Centre :

Je veux que le mvele soit la langue régionale, parce que c'est ma langue.

Pour celui-ci, peu importe les langues nationales qui existent au Cameroun, seul le mvele doit être la régionale car, c'est la langue de son ethnie, sa tribu et par conséquent aucune langue autre que la sienne ne peut prétendre et ne peut être la langue ultime dans cette région. C'est d'ailleurs inconcevable et inadmissible pour lui de voir une autre langue nationale ou autochtone triompher devant sa langue à lui dans ladite région. Tout cela traduit le tribalisme et illustre à la perfection la notion de repli identitaire qui n'honore pas la culture ainsi que la valeur intrinsèque des peuples du Cameroun au sein des différentes localités des Collectivités Terri.

Pour l'enquêté L14 Njoya de la région de l'Ouest, nous avons :

Comme langue régionale à l'Ouest, je préfère le Shumom.

Selon celui-ci, déjà qu'il soit bamoun, la langue shumon est celle qui doit régner dans ladite région. On peut alors voir le choix de L14, un rejet total des autres langues de la région de l'Ouest car, sans toutefois essayer de connaître ou d'apprendre ces autres langues nationales, il préfère rester catégorique afin d'émerger sa langue maternelle au-devant de la scène régionale.

Dans la même perspective, l'enquêté L19 Mbarga de la région du Centre affirme :

Concernant le choix de la langue régionale, personnellement je vais dire l'ewondo déjà que je suis Ewondo

Nous pouvons faire le lourd constat que le choix de L9 s'est fondé sur aucune objectivité mais plutôt sur son appartenance ethnique au détriment de celle des autres dont les langues nationales cohabitent avec l'ewondo dans cette région. Il aurait fallu que son choix soit justifié de manière objective sur la base peut-être du critère de la désignation d'une langue et là, on aurait pu avoir tous les éléments qui contribuent à faire d'elle la langue favorite de régner dans ladite collectivité.

Dans la même lancée, L22 Biloa affirme en des termes suivants :

Si on me demandait de choisir une langue dans le Centre, moi naturellement je vais dire () l'ewondo parce que je suis Ewondo.

Il est impossible pour celui-ci de choisir une langue nationale autre que la sienne car, cette action est une manière de combattre la disparition ou la mort des langues nationales. Celui-ci ne peut aller à l'encontre de ses origines et son appartenance. Alors, la langue de ses ancêtres doit toujours s'imposer, cet enquêté ne trahira pas sa langue. L'ewondo est donc pour celui-ci la langue de choix, langue de toutes situations. La préférence linguistique concourt à la revalorisation des langues et surtout celles dites nationales.

D'ailleurs, L25 Njoya va dans la même cadence et affirme :

Déjà originaire du Noun, on dit souvent que la bonne charité commence par soi-même, si je me débarrasse peut-être sur ce qui peut être appelé par les autres le népotisme le fait de valoriser ma tribu () la langue bamoun.

S'il est vrai que L25 masque son repli identitaire, dirige le népotisme, il est considéré comme le fait de valoriser sa tribu. Il n'en demeure pas moins que son choix soit subjectif en ce qui concerne la langue à promouvoir dans la région de l'Ouest. Tout ceci donne une perception tribale et met en lumière le repli identitaire car, pour cet enquêté, sa langue avant tout.

Le choix d'une autre langue nationale et mettre de côté le shumom serait désavouer son identité et sa propre culture. Toutefois, cet enquêté reste ouvert dans le choix de désignation à la seule condition de porter son choix d'abord sur le bamoun puis, puis vient une autre langue

nationale. Ces langues sont considérées comme symboles de repli identitaire du fait qu'elles ne figurent pas dans la mouvance des langues prestigieuses comme le français et l'anglais. L'usage des langues nationales revêt le caractère de repli identitaire, elles deviennent intéressantes à plusieurs niveaux. C'est ce qu'on note avec les langues ewondo, eton et shumom. Le peuple se reconnaît dans cette langue qu'il considère comme un support essentiel de son identité.

Pour L26 Djatchou qui porte son choix sur le bagangté dira que :

Si on doit choisir une langue à l'Ouest c'est e le bagangté.

Nous pouvons constater que L26 est bâclé dans le choix de manière subjective et il est inconcevable pour cet enquêté de réfuter les autres langues nationales comme le medumba à l'Ouest du Cameroun. Le fait d'être bagangté lui donne le privilège d'embrasser sa langue maternelle et de rejeter d'autres. Nous pouvons dire que L26 est hermétique et profond dans sa conception linguistique. Pour lui, c'est le medumba qui est la langue de choix.

Pour exposer son point de vue, L27 Kemté dira par la suite que :

Moi en tant que Bamiléké j'opterai pour le ghomalà /.

Selon les expressions de celui-ci, nous admettons avec lui que son ethnie prime sur les autres langues. On comprend son caractère sceptique face à l'idée de choix linguistique. Ensuite, le ghomalà, naturellement doit être la langue régionale de la région de l'Ouest Cameroun ; seules les langues comme le bamiléké peuvent prétendre être désignée. La division sociale avec les tensions linguistiques est susceptible de diviser la société en groupes linguistiques rivaux. Ce qui peut conduire à la méfiance, à la discrimination sociale et linguistique et même à la violence. L'exclusion sociale peut expulser de la société, de l'éducation, de l'emploi et d'autres opportunités importantes, ce qui conduit à une marginalisation sociale et économique.

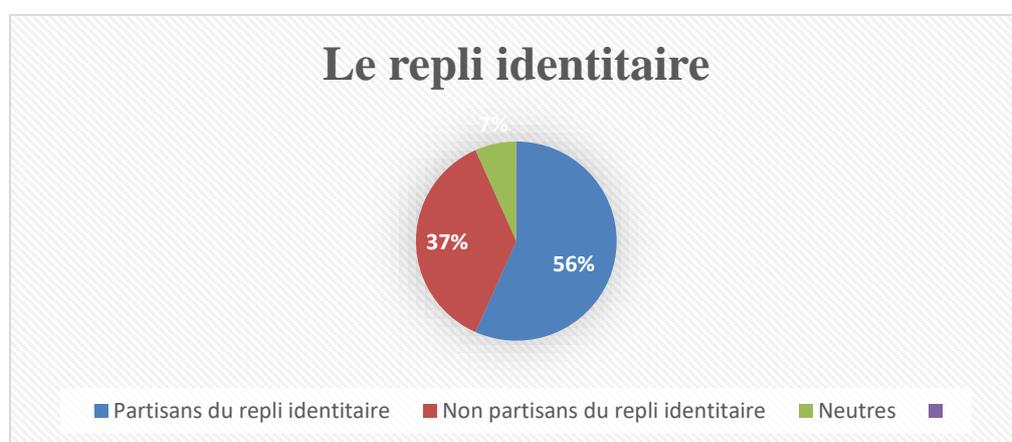
L30 Kossé, enquêté de la région du Centre dira :

J'aimerais qu'on choisisse la langue bafia, parce que c'est une bonne langue et qui s'entend presque partout et que tout le monde aimerait parler.

Pour L30, en tant que locuteur bafia, visiblement sa langue (le bafia) doit être la langue régionale du Centre. Il catégorise la langue en « bonne langue » et langue la moins bonne. Nous pouvons voir par cet aspect une volonté manifeste d'imposer sa langue au sein de la région et prétendre un grand « amour » des locuteurs de la région vis-à-vis de la langue bafia. Les propos de L30 ne laissent aucune ouverture aux autres langues nationales de ladite région.

Néanmoins, la diversité culturelle et linguistique ne devrait être une source de division, de fermeture et rejet de la culture des autres et de la cohésion sociale. La langue à promouvoir doit éventuellement servir dans les domaines comme la justice, l'administration, l'éducation, la communication, la culture, l'économie, etc. c'est dans cette perspective que Tabi Manga (2000) affirme : « Pour optimiser au mieux sa propre langue, il faut articuler étroitement et efficacement le secteur éducatif avec le secteur de l'emploi. Pour cela, la connaissance de cette langue nationale doit constituer un point fondamental et un critère déterminant dans les curricula et dans le secteur du travail. Ainsi, les profils des apprenants, à la fin des études, correspondront à ceux exigés par la vie active ».

Diagramme 5 : Le repli identitaire



Source : enquête de terrain (2022/2023).

Le diagramme ci-dessus révèle que 56% des enquêtés soit 17/30, contre 37% soit 11/30 enquêtés dans les régions du Centre et de l'Ouest, sont partisans du repli identitaire car ? ces enquêtés pour la plupart souhaiteraient avoir leurs langues comme langue nationale. Peu importe si sa langue remplit les critères de sélection d'une langue. Toutefois, 7% soit 2/30 des enquêtés ont préférées être neutres.

II.5. Une domination de type diglossique

La diglossie est une situation dans laquelle deux variétés linguistiques coexistent dans une même communauté linguistique. L'une de ces variétés est considérée comme langue standard, supérieur ou de prestige, utilisée dans les situations formelles telles que l'éducation, les médias et les affaires, tandis que l'autre variété est considérée comme étant la langue vernaculaire ou populaire, utilisée dans les situations informelles telles que la famille et les amis. Ce concept a été développé dans la moitié du XX^{ème} siècle par Ferguson, qui cherchait

à caractériser certaines situations sociolinguistiques comme celle de la Suisse ou des pays arabophones où l'arabe standard est utilisé dans les situations formelles et l'arabe dialectal est utilisé dans les situations informelles. D'ailleurs, c'est le cas également au Cameroun entre les langues officielles et les langues nationales. Puis, entre le français et l'anglais et on observe une large domination du français sur l'anglais car 8 régions sur 10 parlent français et 2 régions sur 10 parlent anglais même au niveau des médias, la chaîne nationale diffuse la plupart de ses programmes où émissions en français.

Cependant, pour Kremnitz Georges (1981 :61) « la diglossie n'est qu'un sous-produit d'un phénomène plus vaste : le conflit linguistique. Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel et public) et l'autre comme politiquement dominée ». Elle peut avoir des conséquences à la fois sociales et économiques importantes pour les locuteurs des deux variétés linguistiques. Au niveau diglossique, il n'y a pas de hiérarchie entre les langues et chacune est utilisée dans les contextes différents en fonction de son utilité ou de sa pertinence. Par exemple, dans certaines régions d'Afrique où plusieurs langues sont parlées, les locuteurs peuvent utiliser différentes langues pour communiquer avec les collègues de travail, voisins, leur famille, amis...

Cependant, la diglossie langues officielles et langues nationales au Cameroun, a été favorisée par la colonisation, qui a mis en avant deux langues européennes au détriment des langues autochtones. Ces langues officielles (français et anglais) s'imposent et occupent un grand espace au Cameroun, dans différents domaines (service public, administration, santé, média, éducation, etc). Ainsi, tout cela est qualifié et appelé par Renard Raymond (2001) repris par Sol Amougou (2018 :54), d'un « phénomène linguicide »⁹⁴ dans la mesure où les uns et les autres ont diffusé surtout leurs langues et cultures. Ainsi, pour Calvet Louis-Jean (1997 :155) cette glottophagie, « phénomène inhérent à toute domination coloniale » s'est présentée différemment dans les espaces dominés par la France et la Grande Bretagne. Les Britanniques avaient de la considération pour les langues autochtones et permettaient leurs enseignement contrairement aux Français qui étaient hermétiques et répressifs vis-à-vis de ces langues et cette manière de faire a considérablement vu appauvrir culturellement et mentalement la population au point de rendre certains « acculturés » et opprimer ou avoir la main mise sur le

⁹⁴Phénomène linguicide dans la mesure où les français et les britanniques pratiquaient une politique d'assimilation. Ils prônaient l'hégémonie de leurs langues au détriment des langues camerounaises.

gouvernement tout en l'encourageant à valoriser les langues indoeuropéennes et en minorant les langues autochtones.

Préserver les langues pour entretenir la diglossie revient à encourager l'apprentissage des langues, vu l'importance de les promouvoir et enseigner dès le plus jeune âge, car cela peut aider à maintenir la diversité linguistique. Les écoles peuvent offrir des cours de langues étrangères et encourager les étudiants à apprendre des langues différentes de leur langue maternelle.

Favoriser l'utilisation des langues minoritaires : Le gouvernement, les CTD et les organisations, peuvent encourager l'utilisation de ces langues minoritaires dans les médias, les affaires et la vie quotidienne. Cela pourrait aider à maintenir la diversité et à préserver les langues moins utilisées.

Créer des programmes de préservation linguistique : Les organisations et les CTD peuvent créer ces programmes pour documenter et préserver les langues menacées. Dès lors, ça peut inclure la création de dictionnaires, la formation des locuteurs natifs pour enseigner la langue à d'autres personnes et enregistrer les conversations.

Encourager le bilinguisme : Le bilinguisme peut aider à maintenir la diglossie en permettant aux locuteurs des différentes langues de communiquer entre eux. Les CTD, les gouvernements peuvent encourager le bilinguisme en offrant des cours de langue gratuits ou encourager les entreprises à embaucher les travailleurs bilingues.

Ainsi, étant, la diglossie a pour acquis, le mérite d'avoir rendu possible l'analyse et la compréhension des situations de contact des langues aussi dans les sociétés occidentales (majoritairement monolingues) que dans les sociétés africaines (multilingues) Sol Amougou. Au final, la diglossie donne lieu à un conflit linguistique où seules les langues les plus fortes gagnent du terrain et connaissent un certain essor ». Dès lors, Sol Amougou (2018 :51) qui précise : « La compétition est manifeste parmi les langues appartenant à la même polarisation (...) Trois situations peuvent être retenues : -Bilinguisme /diglossie français-anglais. -Diglossie langues officielles-langues nationales. – Diglossie langues nationales « hautes »-Langues nationales « basses »».

Ainsi, pour Sol Amougou (2018 : 173) : « la promotion de cette langue officielle peut permettre d'établir une sorte d'équilibre linguistique et culturel tout en excluant l'idée de supériorité des langues occidentales ». Ngalasso Mwatha (2000) affirme à cet effet que :

Si l'usage des langues européennes demeure essentiel dans les relations internationales et d'abord interafricaines de cet usage dans les domaines de la vie publique interne et dans les programmes de développement ou l'apport de chacun,

dans la (ou les) langue(s) qu'il maîtrise s'avère indispensable. Quels qu'en soient les mérites, l'unitarisme linguistique au niveau officiel n'est pas une panacée ; quand il est fondé sur l'exclusion des langues nationales, il ne peut être pernicieux et dangereux. Il serait certes absurde de vouloir substituer à l'usage des langues européennes, aujourd'hui bien implantées dans le paysage linguistique africain, celui des langues autochtones ; il serait plus réaliste de « faire avec » les unes et les autres, dans la perspective d'un bilinguisme culturel (valorisant toutes les composantes), qui est autre chose que le bilinguisme colonial actuel caractérisé par la diglossie.

Dès lors, abandonner et mépriser sa langue tout en prétendant maîtriser l'utilisation d'autres langues est une petite réussite. Car, cela est la preuve irréfutable que certains sont toujours hantés par des problèmes d'estime associés à l'esclavage mental. La domination de type diglossique marque alors, la fin du cinquième chapitre et la deuxième partie de notre mémoire.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre étude sur : « **la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun : une analyse des représentations sociolinguistiques dans les régions du Centre et de l'Ouest de Cameroun** », il était judicieux pour nous, de mener une étude sur la question des langues nationales, leurs impacts linguistiques et apports sur la décentralisation à travers les Collectivités Territoriales Décentralisées. Ainsi, pour mener à bien ce travail, il s'agissait de l'orienter vers une analyse pertinente des représentations sociolinguistiques fournies par les enquêtes.

Nous nous sommes attelés tout au long de notre travail de mener une réflexion sur la question de la décentralisation des langues nationales sur le territoire camerounais et précisément dans les régions de Centre et de l'Ouest.

En entame, notre premier chapitre est axé sur le cadre théorique et méthodologique. Nous avons ainsi présenté au cours de ce chapitre le cadre théorique adéquat et la méthode appropriée pour aboutir à des résultats efficaces et surtout scientifiques. Ainsi, il a été vu que la décentralisation, objet de cette étude tout comme les langues nationales qui représentent l'identité et le riche patrimoine du peuple camerounais dans sa diversité linguistique. Ainsi, la conception de Sol Amougou (2013; 2018) sur les représentations, nous a permis de mieux appréhender notre objet d'étude et analyser d'une part, la question des langues nationales dans les régions du Centre et de l'Ouest et d'autre part, les perceptions qu'ont les locuteurs sur ces langues ainsi que sur la décentralisation au Cameroun.

Le second chapitre, abordait la présentation de la zone d'étude où nous avons pu explorer dans tous les recoins des régions du Centre et Ouest Cameroun, l'aspect géographique, politique, culturel, linguistique, traditionnel, touristique et la variété impressionnante des ethnies qui vivent dans ces deux régions depuis des siècles et leurs richesses ancestrales qu'ils préservent et transmettent de génération en génération, nonobstant l'influence coloniale et la mondialisation. On a vu comment ces langues nationales, pour la plupart ne se limitent pas seulement à l'expression car, en plus d'être parlées, elles sont aussi écrites tout comme les langues issues de l'héritage coloniale qui sont langues officielles au Cameroun et occupent un grand espace dans ces deux régions.

Au troisième chapitre, notre analyse présentait, décentralisation et perceptions, nous avons défini la décentralisation présenter d'une part, les textes, lois, décrets, ses objectifs, son importance, son rôle, ses problèmes où difficultés, et d'autre part les perceptions des locuteurs par rapport à la décentralisation et nous avons pu constater que les avis étaient partagés que ce soit venant des Autorités des Collectivités Territoriales Décentralisées où des populations. Cependant, beaucoup reste encore à faire et les Autorités des CTD doivent véritablement

travailler en synergie avec l'État pour implémenter et enraciner la décentralisation au Cameroun afin que les populations puissent bénéficier et jouir des fruits de la décentralisation car ? jusqu'ici ? on ressent comme une sorte de retard à l'action sur le terrain ; ce qui fragilise en elle-même l'avancée de la décentralisation.

Dans le quatrième chapitre, notre analyse était axée sur la question des langues ; nous avons mis un accent sur la promotion des langues, les langues à promouvoir dans les régions du Centre et de l'Ouest Cameroun, les critères de désignation d'une langue, la différence entre langues officielles et langues nationales, l'enseignement des langues nationales, le problème du repli identitaire et de celui de la diglossie. Cependant, nous avons également pu montrer le côté de l'industrie linguistique que représentent les langues, car elles sont aussi un facteur de développement et il revient à chaque pays de valoriser tout d'abord sa langue et en tirer le meilleur possible, comme certaines grandes nations le font d'ailleurs aujourd'hui et constatent les fruits ou alors l'impact positif que génère l'industrie linguistique. Ainsi, il est important que l'État du Cameroun à travers la décentralisation puisse saisir cette opportunité et adapter une véritable politique linguistique au standard de l'industrie langues. Mais, il est important de retenir que la langue et la culture ont également un rôle à jouer dans la promotion du bien-être et de l'identité des peuples.

Quant au cinquième chapitre axé sur la préservation de la domination linguistique, notre analyse était accentuée du conflit linguistique au conflit sociopolitique, une homogénéisation du monde, hybridation des identités et acculturation, une précarisation des langues nationales et enfin la domination économique. Au cours de ce chapitre, nous avons pu saisir la substance que représentent les langues ainsi que l'influence que peut avoir les Autorités politiques, les pays développés sur les politiques linguistiques au point de concourir la perte ou morte de certaines langues sans toutefois oublier les conflits socio-politiques qui éclatent comme au Sud-Ouest et Nord-Ouest Cameroun aujourd'hui. Il est alors important de bien mener une politique linguistique et économique équitables, indépendantes et adaptées au contexte et à la réalité sociale de chaque pays.

Cependant, il ressort de ce travail au regard des perceptions de nos enquêtés tout d'abord au sujet de la décentralisation, que 10% de nos enquêtés pensent que celle-ci n'existe pas au Cameroun, 33% estiment qu'elle est effective et importante pour le développement du Cameroun et 57% pensent qu'elle est essentiellement administrative, bureaucratique, résumant aux textes et décrets, mais non effective sur le terrain avec des actes concrets. Ainsi, concernant la promotion des langues nationales, 28% contre 22% des enquêtés pensent que la décentralisation ne s'intéresse ou ne prend pas en compte les langues nationales, ceci trouve sa

justification dans le fait que les populations n'ont pas une connaissance profonde du contenu du code général des CTD. Ensuite, 27% contre 23% des enquêtés constatent une inaction à la promotion de ces langues par les autorités en charge des collectivités territoriales décentralisées. D'ailleurs, de la tournée régionale du Président du Conseil régionale de l'Ouest, il ressort que les besoins majeurs des populations, sont orientés vers les routes, l'eau, l'électricité, et non à celui des langues. Toutefois, si le choix de la promotion d'une langue était donné, 60% des enquêtés pensent qu'il serait judicieux de promouvoir la langue ewondo dans la région du Centre, et 60% dans la région de l'Ouest optent pour la promotion du medumba et du shumom.

Ceci étant, l'État du Cameroun en partenariat avec les CTD peuvent se lancer dans le projet de politique du trilinguisme qui accorde un rôle primordial aux langues nationales dans le développement et la promotion de l'identité culturelle du pays. Ces derniers doivent également créer et gérer des centres socioculturels et des bibliothèques publiques pour la lecture, collecter et traduire en langues officielles les contes, légendes et mythes de la tradition orale et porter assistance aux associations culturelles. Promouvoir les éditions en langues nationales (les livres, la presse écrite et parlée), rédiger tous les documents officiels (communiqués d'État, discours formels) en ces langues ou du moins en la langue sélectionnée comme langue officielle. Recruter et former les enseignants en langue et culture camerounaise, afin que ces derniers puissent transmettre aux élèves les connaissances acquises. Ainsi, il faudra élaborer des manuels de grammaires scientifiques, des manuels scolaires et des dictionnaires rédigés dans chacune des langues camerounaises. L'État du Cameroun en collaboration avec les CTD devront créer des prix littéraires importants récompensant toute la production littéraire en ces langues, vulgariser et subventionner les productions des films, théâtres, émissions Tv, radio et musiques en langues autochtones, ainsi que rédiger les notices médicales en ces langues, mettre en place des infrastructures et des équipements pour la promotion des langues nationales et dresser la carte linguistique régionale.

La langue est précieuse et d'ailleurs, lorsqu'une langue autochtone disparaît, c'est une partie du patrimoine mondial qui s'efface. Cependant, les CTD doivent avoir une enveloppe consistante lors de la session budgétaire au parlement afin d'élaborer un plan de développement prenant en compte l'ensemble des domaines sans oublier le secteur linguistique, car aucun pays dans le monde ne s'est développé en faisant fi de son identité culturelle et linguistique.

Dès lors, la question des langues nationales dans le processus de décentralisation au Cameroun, interpelle l'État dans la conduite de sa politique linguistique à propos des langues parlées sur le territoire, afin de modifier trois composantes de leur évolution à savoir : leur statut, corpus et acquisition. Tout d'abord, concernant leur statut, il s'agit ici de la reconnaissance par la constitution que la langue est officielle ou nationale ; ensuite, leur corpus (élaboration ou reconnaissance officielle de dictionnaires de grammaires) et enfin leur acquisition, notamment à l'école (obligation d'apprentissage ou limitation de l'expression de langues minoritaires, ou même parfois d'éradication). Cela implique que l'État et les CTD peuvent avoir une politique linguistique sans que ces derniers ne puissent la faire suivre d'actions viables, d'où l'idée de Rousseau Louis Jean (2005 :95) qui affirme : « certains choix de politique linguistique mèneront à une loi spécifique, alors que d'autres seront simplement formulés de manière éparsée, à l'intérieur de divers articles de Loi ou de règlements qui n'ont pas trait à l'usage de la langue, mais qui auront des répercussions de ce type. Il est intéressant de noter que les politiques linguistiques ne sont nécessairement formulées dans les textes officiels, mais qu'elles se formalisent dans les pratiques sociales ou administratives ». Au Cameroun, nonobstant la Législation linguistique en faveur des langues officielles à savoir l'anglais et le français, force est de constater que les usages de celles-ci ne sont pas égalitaires au sein de l'administration, des médias et des populations.

Les langues africaines restent aujourd'hui à l'écart de la vie économique moderne, sur leurs propres terroirs, cas du Cameroun qui met en lumière et officialise les langues occidentales au détriment de ses langues autochtones qui sont minorisées. C'est dans ce sens que Sol Amougou (2018 :76) affirme : « Les langues camerounaises apparaissent comme moins importantes ou inférieures par rapport aux langues Indoeuropéennes. Leurs valeurs sont constamment remises en question. Certaines personnes éprouvent même de la honte⁹⁵ à parler leurs langues maternelles et disent au contraire leur fierté à ne pas les maîtriser et à ne pas les transmettre ». L'auteure dénonce ce phénomène de minoration et apporte des solutions, sachant que la langue est un facteur de développement.

Quant aux langues nationales, elles sont évoquées dans le sens de les promouvoir sans toutefois les rendre officielles aux côtés du français et l'anglais, au regard de la constitution, des textes et décrets. Ceci étant, tout cela favorise le phénomène de minoration linguistique de nos langues qui sont pourtant notre patrimoine et identité culturelle. Nonobstant le statut de ces

⁹⁵ Lors d'une enquête sociolinguistique réalisée en 2009 par Sol sur les représentations des langues au Cameroun, les informateurs affirmaient clairement qu'ils éprouvaient un sentiment de honte à parler leur langue maternelle.

deux langues officielles, on observe cependant une diglossie entre ces langues officielles car plus de la majorité des populations parlent français soit 8/10 régions et 2/10 régions (Nord-Ouest et Sud-Ouest) parlent anglais représentant ainsi, la partie anglophone du Cameroun. Concernant la décentralisation, les responsables des CTD n'ont pas encore pu élaborer un véritable plan d'action en faveur des langues autochtones dans leurs localités. Toutefois, on peut observer un repli identitaire au niveau des populations dans le choix de désignation d'une éventuelle langue régionale, car chacun aimerait voir sa langue être désignée au détriment des autres. En effet, au Cameroun la dynamique actuelle des langues présente un véritable problème linguistique dû à une domination des langues étrangères sur les langues nationales. Cette situation est assez inquiétante et interpelle une prise de conscience dans la valorisation du patrimoine culturel que représente ces langues pour la nation et la décentralisation devra permettre de mettre en lumière ces langues nationales tout en mettant sur pieds de manière progressive une langue régionale dans chacune des régions ce qui facilitera par la suite le choix d'une de ces langues et l'officialiser car en allant en rang dispersé aucunes de ces langues nationales n'aura assez de poids et de force d'où l'affirmation de Sol Amougou (2018:12) « de nos jours, aucune langue nationale ne peut rivaliser d'adresse avec les langues nationales occidentales, en terme de prestige».

Les Collectivités territoriales décentralisées doivent véritablement s'imprégner du dossier et l'examiner à fond sur tous les plans car, la diversité linguistique aujourd'hui peut représenter un facteur essentiel pour le développement des localités. L'industrie culturelle et linguistique est rentable, elle doit être exploitée au vu de son immense richesse et surtout que dans le monde, il y'a plusieurs nations qui sont un exemple. Elles ont su tirer profit de l'industrie linguistique en vendant avec une plus-value leurs langues. Dès lors qu'au Cameroun, le gouvernement et les CTD s'accorderont d'abord sur le fait que la langue n'est pas seulement un outil de communication mais aussi un moteur clé pour le développement, alors, la politique linguistique du pays sera sophistiquée et adaptée suivant les canons du développement industriel linguistique. Il revient alors, à chaque pays de promouvoir et partager leurs cultures qui est le socle même du patrimoine d'un peuple et cela contribuera à sa grandeur et sa renommée. Dès lors, l'État du Cameroun et les CTD à travers la décentralisation doivent tirer la meilleure version possible de la diversité linguistique et culturelle du pays afin qu'elles participent au développement local et favorise l'unité nationale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES GÉNÉRAUX ET SPECIFIQUES

ABEGA, Prosper, (1973), *Petit lexique ewondo*, Yaoundé DLAL.

ABOU, Selim, (1995), *L'identité culturelle*, Paris, Anthropos.

ARACIL, Luis V, (1965), *Conflit linguistique et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Nancy et Valencia, repris et traduit : « Conflite linguistic I normalizacio linguistica a l'Europa nova », Papers de sociolingustica, Barcelona Edicions de la Magrana, 1982.

Atlas Linguistique du Cameroun (ALCAM), (1983), DGRST, *Institut des sciences humaines*, Yaoundé.

AU, (2006). *Language Plan of Action for African Development*, Addis Ababa, The African Union.

BENRABAH, M, (1999), *Langue et Pouvoir en Algérie*, Paris Séguier.

BITJAA KODY, ZACHÉE, Denis, (2003), *Annuaire des langues du Cameroun*, CERDOTOLA, Yaoundé.

BITJAA KODY, ZACHÉE, Denis, (2001), *Emergence et survie des langues nationales au Cameroun*, Yaoundé, décembre 2001, No 11/2001.

BOYER, HENRI, (2003), *De l'autre côté du discours. Recherche sur les représentations communautaires*, Paris L'Harmattan.

BRETON, Roland, FOHTUNG, G., (1991), *Atlas administratif des langues nationales du Cameroun*, Paris ACCT, Cerdotola.

BUREAU, René, (1987), *Problèmes ethniques et linguistique : exemple du Cameroun, dans langue et conflits*, Nanterre, institut de politique internationale et européenne.

CALVET, Louis Jean, (1974), *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.

CALVET, Louis Jean, (1981), *Les Langues Véhiculaires*, paris, Que sais -je ?

CALVET, Louis Jean, (2002), *Le marché aux langues : Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, Paris, Plon.

CALVET, Louis Jean, 2009, *La sociolinguistique*, Paris, P.U.F, Col. « Que sais-je ? » 6^e édition mise à jour.

CORBEIL, Jean Claude, (1980), *L'aménagement linguistique au Québec*, MONTREAL, GUÉRIN.

DELBECQUE, Nicole, (2006), *Linguistique cognitive*, Ed boeck.

ESSONO, Jean Marie, (2000), *L'ewondo, langue bantou du Cameroun Phonologie-Morphologie-Syntaxe*, Yaoundé, UCACL/ACCT.

FISHMAN, Joshua, (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.

FOUED, Laroussi & LIÉNARD, Fabien, (2011), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : Quel éclairage pour Mayotte ?* Mont –Saint-Aignan, Édition presse, Universitaires de Rouen et Havre.

HAUGEN, EINAR, (1959, *Planning in Modern Norway*, Anthropological Linguistics.

OUVRAGES MÉTHODOLOGIQUES

JODELET, Denis, (1989), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.

KAUFMANN, Jean Claude, (2013), « Identités : bombe à retardement », Textuel, 64p.

KOUMEGNE, NOUBISSI Hilaire, (2013), *Décentralisation et centralisation au Cameroun : la répartition des compétences entre l'État et les collectivités locales*, L'Harmattan.

Le Page, R., & Tabouret, Keller Andrée, (1985), *Acts of identity, Créole -Based Approaches to language and Ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press.

MEKE MEKE, Michel, (2003), *ÑÑlāṅān ai ñtilān ñkɔbɔɔ. Ewondo (Beti) (lire et écrire la langue ewondo)*, collection PROPELCA n°128.

MENDO ZE, G., (2008), *Guide méthodologique de la recherche en lettres*, Yaoundé : Presses Universitaires d'Afrique.

MONGO, BETI (1982), *Main basse sur le Cameroun : Autopsie d'une décolonisation*, Maspero.

MOREAU, Marie-Louise, (1997), *Sociolinguistique : Les concepts de base*, Édition Mardaga.

NGA MINKALA, Alice, (1984), *Le difficile équilibre du bilinguisme au Cameroun*, dans la presse Montréal.

SIMONIN, Jacky & WHARTON, Sylvie, (2013), *Sociolinguistique des contacts des langues, un domaine en plein essor*.

SOL, Marie Désirée, (2013), *Imaginaire des langues et dynamique du français à Yaoundé. Enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

SOL, Marie-Désirée, (2018), *Minoration Linguistique : causes, conséquences et thérapies* », Paris, Harmattan.

TABI MANGA, jean, (2000), *Les politiques linguistiques du Cameroun*, Paris, Karthala.

TADADJEU, Maurice & SADEMOUO, Etienne, (1982), *Recherche en Langue et Linguistique au Cameroun*, 78p. Yaoundé : ISH-CREA-DLL.

TADADJEU, Maurice, (1999), *La Linguistique africaine face à l'Histoire*, 1^{ère} Conférence de Linguistique africaine au Cameroun, Université de Yaoundé I.

TASSOU, André, (2013), *Urbanisation et décentralisation au Cameroun : essai d'analyse historique de la gestion urbaine : 1900-2012*, Paris, L'Harmattan.

TEKO DOMCHE, Engelberg, (2012), *Étude sociolinguistique du ghomálá-jo dans l'Ouest Cameroun*, L'Harmattan, Paris.

WIESMANN, Ursula, SADEMOUO, Etienne & TADADJEU Maurice, (1988), *Guide pour le développement des systèmes d'écriture des langues africaines*, CAL. PROPELCA. N°2. ISH-CREA-DLL-SIL.

ZANG ZANG, Paul, (2013), *Linguistique et émergence des nations: essai d'aménagement d'un cadre théorique*, LINCO M., studies in sociolinguistics.

ARTICLES

AISSATOU, Germaine, 2022a, « Domination linguistique dans la radio FM Guider », in SOL AMOUGOU, Marie-Désirée, (Éd) *Langues et réseaux de communication*, Paris, L'Harmattan, pp. 191-200.

BITJA'A KODY, ZACHEE, Denis, (2001), « Emergence et survie des langues nationales », in TRANS.Internet-Zeitschrift für kulturwissenschaften, No11, <http://www.inst.at/trans/11Nr./kody11.htm>.

BOYER, Henri, (1990), « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Éléments de définition et parcours documentaire en diglossie », in Boyer Henri et Peytard Jean(dirs), *Langue française N°85*, Paris, Arman Colin, pp 102-124.

BRES, Jacques, (1999), « L'entretien et ses méthodes », in Calvet Louis-Jean et Dumont Pierre, *l'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan.

CALVET, Louis-Jean, (1997), « *Glottophagie* », in Marie Louise Moreau (ed) *Sociolinguistique. Concept de base* Bruxelles Mardaga, pp154-155.

DAOUAGA SAMARI, Gilbert, (2016), « La législation en faveur de l'enseignement des langues et cultures nationales au Cameroun : mesure d'audience dans l'Adamaoua et implications glottopolitiques ».

- ESSONO, Jean -Marie**, (2001), « Le Cameroun et ses langues parfaite », in Cameroun, Paris, L'Harmattan, pp 61-80.
- HAUGEN, EINAR**, (1966), « Dialect, language,nation» Repris, in J.B Pride et J. Homes,Sociolinguistlcs ,Harmond -Worth penguin ,1972.
- KASBARIAN** (1997), « Diphtongues et variations régionales : une étude comparative des langues romanes ».
- KASBARIAN, Jean -Michel**, (1997), « Langue minorée et langue minoritaire » in Marie Louise Moreau, Sociolinguistique : concepts de base, Liège Mardaga, pp185-188.
- LAROUSSI, Foued**, (2000), « Langues, discours et constructions identitaires au Maghreb. Une approche sociolinguistique », Dossier présenté en vue d'une Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Rouen.
- MANESSY** (1992), « Grammaire pour l'enseignement/ apprentissage du FLE ».
- MAURER, Bruno**, (1999), « Retour à Babel : les systèmes de transcription », in Calvet Jean Louis et Dumont Pierre, L'enquête sociolinguistique, Paris, L'Harmattan.
- MENDO ZE, G., & ONGUENE, ESSONO Louis Martin**, (2014), Langues Nationales et situation. Réflexions pour la valorisation des langues premières, Yaoundé, CLE, pp.27- 36.
- NGALASSO, M.**, (1986), « État des langues et langues de l'État au Zaïre. » Politique africaine, pp.7-28.
- NGALASSO, MWATHA MUSANJI**, (2000), « Autochtones ou coloniales : les langues en Afrique », in Gauthier Guy, Langue : une guerre à mort, panoramiques - Corlet.
- NGESSIMO M.**, Glimpses of african cultures, Échos des cultures africaines, (Éd) Mutaka, p. 190-191.
- NTSOBE, André Marie**, (1985). « Identité et production du livre », in Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise, Yaoundé, Ministre de l'information et de la culture, pp.239-246.
- ONGUENE ESSONO**, (2001), « patrimoine », (N° 0010, P.8).
- ONGUENE ESSONO, Louis Martin**, (2012), « Langue nationales et langues officielles en Afrique, Du contexte l'État-nation à celui de mondialisation. Le cas du Cameroun », in Balima Serge et Matchien Michel (éds), *Les médias de l'expression de la diversité culturelle, Bruxelles*, Bruylant, pp.31-47.
- PETITJEAN, Cecil**, (2010), « Représentations linguistiques et plurilinguisme », in Boyer Henri, pour une épistémologie de la sociolinguistique, limoges, éditions Lambert-
- ROUSSEAU, Louis jean**, (2005), « Le langage chez l'enfant : de la naissance à l'adolescence », pp32-51.

ROUSSEAU, Louis Jean, 2005, « Terminologie et aménagement des langues. », *Langages*, pp 94-103.

SADEMBOUO, Etienne, (2012), « Langue et identité en contexte multilingue : le problème de dénombrement des langues : le cas du Cameroun », *De l'exploration du multilinguisme dans les villes africaines/Exploring multilingualism, in Africa urban cities*, pp 145-154.

SOL, Marie Désirée, (2010), « La modélisation catalano_occitane de la diaglossie face à la confirmation linguistique camerounaise », in Henri Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la sociolinguistique, actes du colloque international de Montpellier 10-12 décembre 2009, limoges*, Lambert Lucas, pp 329-337.

SOL, Marie Désirée, (2016), « Diversité linguistique : nouvelle enjeu pour le développement de l'Afrique », in Jules Assoumou, Gabriel Mba et Julia Messina (éds), *pour une Afrique émergente. Une culture tournée vers l'avenir*, Paris L'Harmattan, pp 147-155.

SOL, Marie Désirée, (2016), « Opérativité et limites du concept de diaglossie en Afrique subsaharienne francophone », in Carmen Alén Garabato, ksenija Djordjevic Léonard (éds.) *Rencontres en sciences du langage et de la communication*, Paris, L'Harmattan, pp.385-395.

TADADJEU, Maurice, (1985), « Pour une politique d'intégration linguistique camerounaise. Le trilinguisme extensif », in *Actes du colloque sur l'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, MINFOC, pp 187-201.

ZANG ZANG, Paul, 2012a, « Cohabitation des langues dans les médias au Cameroun de 1884-1960 », in *Sudlangues : Revue électronique internationale des sciences du langage*, N° 18, pp. 18-34.

MÉMOIRES ET THESES

AGUYNIS, Marie CHEMGNE KOUOGANG, (2017), *Pratiques et représentations du camfranglais dans les villes de Bafoussam et d'Akonolinga*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé I.

AISSATOU, Germaine, (2020), *La dynamique du Guider en contact avec le français et le fulfuldé à Guider : pratiques et représentations sociolinguistiques*, Mémoire de Master, Université de Yaoundé I.

AZIBER, Adoum, 20120, *Les conflits linguistiques en Afrique : Essai d'étude comparée des situations sociolinguistiques du Tchad et du Cameroun*, Thèse de doctorat PhD, Université de Yaoundé I.

BESSALA Rosine Françoise, (2011), *Établissement et exploitation didactique d'un mved d'Eyii Mɔɔn Ndɔɔ* : «*Okəɔ ɔ bəmá éngɔɔ*» *Le couteau planté dans la gorge* (Mémoire de Master), Université de Yaoundé I.

BITJAA, KODY, ZACHEE, Denis, (2004), *Dynamique des langues camerounaises en contact avec des langues camerounaises en contact avec le français. Approche macrosociolinguistique*, Thèse de Doctorat, Université Yaoundé I.

CORBEIL, Jean Claude, (1984), *Aménagement linguistiques et développement*, in Guy Rondeau (ed.), *Introduction à la terminologie*, 2e édition, Québec Morin.

DAOUGA SAMARI, Gilbert, (2014), « La politique linguistique éducative au Cameroun : attitudes et représentations relatives à l'intégration des langues nationales dans les écoles primaires de l'Adamaoua », Université de Ngaoundéré.

IMELE TSAFACK Stéphanie Julienne, (2018), *L'enseignement des langues et cultures nationales en classe inclusive : de la pédagogie au développement du matériel Didactique*. Mémoire Université de Yaoundé I.

ESSONO, Jean Marie, (1979), *Interférences phonologiques et morpho-phonologiques de ewondo dans le français parlé*, thèse de Master's Degree, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé, 277p.

KOUONANG, NGANMOU ALISE, (1995), *Modalités verbales : temps, aspect et mode en medumboo*, Université de Yaoundé, 248 p.

MBA, Gabriel, (1985), *Essai d'évaluation du matériel didactique en langues camerounaises : le cas des pré-syllabaires et des post-syllabaires en ewondo et Lamso*, thèse publiée en vue de l'obtention du doctorat de 3^e cycle en linguistique à l'University de Yaoundé I, 192p.

MBALLA CECIL, (2009 -2010), *Traduction et développement terminologique de la langue ewondo : le cas d'un texte juridique*. Mémoire de Master, Université de Yaoundé I.

OWONA, Antoine, (1997), *Enseignement des langues camerounaises à l'école : le cas de l'ewondo*. Mémoire de Maitrise en Linguistique Appliquée.

OWONA, Antoine, (2004), *L'orthographe harmonisée de l'ewondo* (Thèse de maîtrise), Université de Yaoundé I, ([archive]).

OWONA, Antoine, (2005), *L'orthographe harmonisé de l'ewondo*, Université de Yaoundé I, 96p.

SADEMOUO, Etienne, (2001), *De l'intercompréhension à la standardisation des langues : le cas des langues camerounaises*, Thèse de Doctorat, Université de Yaoundé I.

SOL, Marie Désirée, (2009), *Imaginaire des langues et dynamique du français à Yaoundé. Enquête sociolinguistique*, Thèse de doctorat, Montpellier.

TABI MANGA, Jean, (1986), *Étude comparée du système verbo-nominal du français et de l'ewondo (étude guillaumienne)*, Paris IV, Sorbonne, Thèse de Doctorat d'État, 748p.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

ALI OUASSOU, (2018), « La fracture linguistique », un continuum allant des langues « autochtones » à celles étrangères : approche sociolinguistique complexe », *Revue des études Amazighes* 2(1) pp.77-94.

AMSELLE, Jean -Loup, (2004), « Du métissage au branchement des langues », in Dakhli Jocelyne (éd), *trames de langues : usages et métissages linguistique dans l'histoire du Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, pp.273-278.

BALGA, Jean Paul, (2014), « Echec du programme d'enseignement des langues nationales au Cameroun : enjeux et défis dans un contexte plurilinguistique », in *cahiers de langue et littérature* 1(7), pp.121-128.

BALGA, Jean Paul, (2017), « Politiques linguistiques glottophagiques : de l'étiollement linguistique à la mort des langues nationales au Cameroun. », in *français et langues nationales en Afrique à l'ère postcoloniale : bilan et perspectives*, pp.55.

BEACCO, Jean Claude, (2005), « Langues et répertoire de langues : le plurilinguisme comme 'manière d'être' en Europe », *Division des politiques linguistiques, Conseil de l'Europe*.

BERTUCCI, Marie Madeleine, (2007), « Plurilinguisme, parlars métisses et configurations identitaires dans l'espace francophone. Mots des migrants et français circulant », in *le français en Afrique* N°22, Nice, institut de linguistique française, pp 71-81.

BILLIEZ, Jacqueline & MILLET, Agnès, (2001), « Représentations sociales : trajets théoriques et méthodologiques », in Moore Daniel (éd), *Les représentations des langues et de leur apprentissage : références, modèles, données et méthodes*, Paris, Didier, pp.31-49.

BIYA, Paul, (1987), *Pour le libéralisme communautaire*, Paris ABC.

BOUGOLLA MAKAINI, Pierre, (2018), « Décentralisation, compétences et ressources : une analyse critique de l'action municipale à l'Extrême-Nord Cameroun », in *Décentraliser au Cameroun : dynamiques institutionnelles et logiques des acteurs*.

BOUM NDONGO SEMENGUE, Marie Anne, SADEMBOUO, Etienne, (1999), *L'atlas linguistique du Cameroun : Les langues nationales et leur gestion*, in Gervais Mendo Ze (Eds) *Le Français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, publiSud, pp 67-95.

BOUREIMA, Diadie, (1997), « *Economie* », in Marie-Louise Moreau, *sociolinguistique : Concepts de base*, Liège, Mardaga, pp131-135.

- BRES, Jacques**, (1999), « L'entretien et ses méthodes », in Calvet Louis-Jean et Dumont Pierre, l'enquête sociolinguistique, Paris, L'Harmattan.
- DADIE, Bernard**, (1997), « *Economie* », in Marie Louise Moreau Sociolinguistique : concept de base, Liège, Mardaga, pp131-135.
- DESBROSSES, Arnaud**, « La décentralisation au Cameroun : un goût d'inachevé », (Notions-Cles.LadécentralisationauCamerounungoutdinacheve) – CNFPT.
- DIEU, Michel & RENAUD, Patrick**, (1983), *Linguistique du Cameroun*, Yaoundé, ACCT, Cerdotola.
- DIKI-KIDIRI, Marcel**, 2008, *Le vocabulaire scientifique dans les langues africaines. Pour une approche culturelle de la terminologie*, Paris, Éditions Karthala
- DIKI, -KIDIRI Marcel**, (2007), *Comment assurer la présence d'une langue dans le cyberspace ?* Paris, UNESCO.
- DUMONT, Pierre**, (2001), « Et les langues africaines », in Robert Chaudenson et Louis Calvet, Les langues dans l'espace francophones : de la coexistence au partenariat, Institut de la francophonie, L'Harmattan, pp131-143
- ECHU, George**, (2006), « Post - scriptum. Bilinguisme officiel au Cameroun : Du mythe à la réalité », in Edmond Biloa, Le français en contact avec l'anglais au Cameroun, Munichen, Lincom Europa, pp175-187.
- ECO, UMBERTO**, (1994), *La recherche de la langue parfaite*, Ed seuil.
- EKO'O, AKOUAFANE Jean-Claude**, (2009), *La décentralisation administrative au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.
- FERGUSON, Charles**, (1959). « Diglossia », in word, p.15.
- FISHMAN, Joshua**, (1967). « Bilingualism with and without Diglossia with and without Bilingualism», in journal of social issues numéro 32.
- FISHMAN, Joshua**, (1968), Language Maintenance and language shift as a Field of inquiry, Linguistics 9, pp 32 -70.
- FISHMAN, Joshua**, (1971), *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.
- FONKOUA, Pierre & Louis, MARMOZ**, « La décentralisation de l'éducation en Afrique Subsaharienne : avancée et hésitation ».
- FOUED, Laroussi & LIÉNARD, Fabien**, (2011), *Plurilinguisme, politique linguistique et éducation : Quel éclairage pour Mayotte ?* Mont –Saint-Aignan, Édition presse, Universitaires de Rouen et Havre.
- GRAWITZ, M.**, (1990), *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

- GRILLON, R.**, (1989), *Dominant languages*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HAGEGE, Claude**, (2000), *Halte à la mort des langues*, Paris, Odile Jacob.
- JODELET, Denis**, (1989), *Les représentations sociales*, Paris, PUF.
- LABRIE, Normand**, (1997), « Les conflits linguistiques au Québec et au Canada, vers une grille d'analyse », in Labrie Norman, *Études récentes en linguistique de contact*, Dummler, Bonn, pp 213-225.
- LAFONT, Robert**, (1971), « Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco - occitane », in langue française numéro 9, Paris, Larousse.
- MEKE MEKE, Michel**, (2003), *ÑÑlāṅān ai ñtilān ñkōbōō. Ewondo (Beti) (lire et écrire la langue ewondo)*, collection PROPELCA n°128.
- MILROY, James & Milroy, Lesly**, (1985), *Authority in language*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- MBOUDJEKE**, (2006), « Bilinguisme, politique, attitude linguistique au Cameroun et au Canada », in Sudlangues N°6, Dakar, Université Cheikh Anta Diop, pp.149-161.
- McLaughin, Moïse Claudine, M., Roy S & White, C.**, (2006), « Le tourisme patrimonial: la commercialisation de l'identité franco - canadienne et ses enjeux langagiers », in langage et société numéro 118.
- MONA, MPANZU**, (2016), « Le contact des langues /Plurilingue ».
- MOREAU, Marie-Louise**, (1997), *Sociolinguistique : Les concepts de base*, Édition Mardaga.
- NAZAM, HALAOUI**, (2001), « Aménagement et politique linguistiques : la politique des langues au Bénin », pp.145-166, *Language Problems and Language planning* 25 (2).
- NAZAN**, (1991), « La terminologie des langues africaines, esquisse d'une HALOUI problématique », in Mets N- Les presses de l'Université de Montréal, pp 296-300.
- RIO, Jean Luc**. (2016), « Les représentations Sociales », pp28-47.
- ROBILLARD, Didier**, (1989), *L'aménagement linguistique et développement dans l'espace francophone : bibliographie sélective*, Paris ACCT, CIRELFA, Diffusion : Didier - Erudition, pp.39-65.
- SIMONIN, Jacky & WHARTON, Sylvie**, (2013), *Sociolinguistique des contacts des langues, un domaine en plein essor*.
- TASSOU, André**, (2013), *Urbanisation et décentralisation au Cameroun : essai d'analyse historique de la gestion urbaine : 1900-2012*, Paris, L'Harmattan.

TCHENKEU, Francis Joel, Michel Max RAYNAUD, (2021), « Décentralisation au Cameroun : quelle place pour la gouvernance urbaine ? », in *African Cities Journal* 2, pp 2-3.

VIAUT, Alain, (2002), « Apport et réception française de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : approche sociolinguistique », *Revue d'études comparatives Est-Ouest* 33(1), pp 9-48.

WASSOUNI, François, (2015), « Patrimoine, tourisme et problématique du développement dans les régions du septentrionales du Cameroun à l'heure de la décentralisation. » *IFRA-Nigeria*, pp 45-72.

WELMERS, W.E., (1973), *African Language Structures*, Los Angeles: University of California Press.

ZERVA, Maria, (2010), « Quels outils linguistiques pour l'étude des représentations sociales ? », in Boyer Henri, *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, Limoges, éditions Lambert-Lucas, pp 397- 405.

DICTIONNAIRES

- Le dictionnaire Webonary en bassa.

-Dictionnaire alphabétique et analogique, (1980), 530p.

-*Dictionnaire de la langue française Larousse.*

-*Dictionnaire CNRTL (Centre Nationale des Ressources Textuelles et Lexicales)*, page consultée le 02 février 2021.

-**DUBOIS et alli**, 1994, *Dictionnaire de linguistique et science du langage*, Paris, Larousse www.unice.fr

-**ERIKA, EICHHOLZER** (éditeur) et autres, (2002). *Dictionnaire ghomala'*

-**NKOUMOU, Hubert Fernand**, (2007), *Dictionnaire français-eton = Káládà bìbúg pùlàsí-ítón*, Cameroun, ACAPLA, 217 p.

-TSALA, Théodore, (1957), *Dictionnaire ewondo-française*, Lyon, Imp. VITTLE, 716p.

-Wiktionnaire

TEXTES OFFICIELS ET LOIS

- Confemen (Conférence des ministres de l'éducation des États d'expression françaises), (1986). *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs : Bilan et inventaires*, Paris, champion.

-Charte camerounaise de la culture

-Décret N°2017/ 013 du 23 janvier 2017, portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale pour la Promotion du Bilinguisme et du Multiculturalisme.

-La Constitution du Cameroun

-La lettre N°B70/d-14/SG/PM du 14 juin 2005 du Premier Ministre instruisant une réflexion sur l'enseignement des langues nationales en milieu scolaire et universitaire.

-Le guide de politique sur l'intégration des langues et cultures africaines dans le système éducatif, amendé et adopté par les Ministres de l'éducation présents à la Conférence africaine sur l'intégration des langues et culture africaine dans l'éducation, Ouagadougou, Burkina Fasso, 20-22 janvier 2010, Pp.4-9.

-Loi N° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 02 juin 1972

-Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019, Portant Code General Des Collectivités Territoriales Décentralisées.

-Loi N°98/004 du 14 avril 1998 portant orientation de l'éducation du Cameroun en ses articles 5 et 11 à la place des langues nationales.

-**Observatoire de la Décentralisation**, (2009), État de la décentralisation en Afrique, Karthala, Paris, 168 p.

-**UNESCO**, (2003), Education in a multilingual World, Paris UNESCO position document

-**UNESCO**, (2003). Partager un monde se de différence. La diversité linguistique, culturel et biologique de la terre, UNESCO TERRALINGUA, Fonds Mondial pour la nature.

WEBOGRAPHIE

www.wikipedia.org

www.wikimedia.commons

www.cameroon-info.net

www.ndhcam.org

www.wikiterritorial.cnfpt.fr

www.alternativesdurables.org

www.spm.gov.cm

www.zenu.org

www.linternaute.com

ANNEXES

CODE DE TRANSCRIPTION UTILISÉ :

TRANSCRIPTION DE TYPE ORTHOGRAPHIQUE :

E : désigne l'enquêteur

L : désigne les locuteurs, informateurs

_ _ : passage inaudible

e : hésitation, lapsus

: : désigne l'allongement ou prolongement dans la prononciation d'une voyelle

/ : pause

() : interruption du discours

___ : chevauchement de deux prises de parole

GUIDE D'ENTRETIEN SÉMI-DIRECTIF

Questions destinées aux **CTD** :

_La décentralisation s'intéresse-t-elle aux langues nationales ?

_Avez-vous mis en place dans votre région ou localité un projet en faveur des langues nationales ?

_Quelle langue locale choisiriez-vous pour votre région ?

Questions destinées aux populations :

_La décentralisation prend-t-elle en compte les langues nationales ?

_Est-ce que vous voyez à l'œuvre le président du Conseil Régional et les Maires dans la promotion des langues locales ?

_Quelle est la langue que vous aimeriez avoir comme langue régionale et pourquoi ?

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES (CTD)

L1--PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'OUEST : Dr JULES HILAIRE

FOCKA FOCKA. 59 ans ! Durée (04 min 32)

E : Bonjour Excellence ! est-ce que la décentralisation s'intéresse t'elle aux langues nationales ?

L1 : Oui et les régions centrales, doivent avoir leur plan de développement régional, le plan régional de l'Ouest, n'est nécessairement celui du Centre ou du Littoral et c'est à chaque région de savoir ce qu'elle veut ; qu'est ce qui peut contribuer au développement de la région. Si sur

le plan culturel par exemple comme tu parles, nous nous rendons comptes que peut être le développement de certaines langues locales, si on met l'accent sur certaines langues locales, ça peut apporter un plus au développement de la région on va le faire, actuellement ce sont les experts qui travaillent là-dessus pour nous sortir un plan régional de développement, dont faut pas aussi se mettre dans la tête que, quand on parle de décentralisation, ça veut dire que maintenant on doit se déconnecter de tout ce qui se fait au niveau central, non ! même notre développement doit suivre la SND30 qui est le schéma national, dont on ne peut pas se dire qu'on va imposer telle langue nationale ici vraiment qui soit contraire à la ligne politique nationale.

E : Quelle langue locale choisiriez-vous pour votre région ?

L1 : Quand on te demande quelle langue choisir, vraiment ce n'est pas la dictature, aujourd'hui on dit que c'est le peuple, la base qui décide ce qui est bon pour elle, c'est la base qui décide dont si la base décide que c'est peut-être le medumba ou bien le fêfê ou bien le ghomálá ici, c'est ça qu'on va adopter le Président du Conseil n'est pas là pour imposer quoi que ce soit, ou s'enfermer ou bien avec ses collaborateurs et imposer quelque chose. Nous avons procédé à des consultations populaires il y'a pas longtemps et pour savoir quels étaient les problèmes majeurs des gens, des populations et à aucun moment personne ne nous a dit que les langues locales étaient un facteur soit peut-être de rapprochement, de développement des régions. On nous a posé plutôt les problèmes par exemple, d'eaux, d'électricité, de corps enseignants, des routes, personne n'a évoqué ce problème de langue dont jusqu'à présent vous êtes la première personne à me demander si ça ne sera pas un élément qui pourrait peut-être booster le développement de la région. Dans les huit départements ça n'a pas été posé comme un problème peut-être ça viendra, mais pour le moment non. Quand ça sera posé sur la table, on va travailler, on va y réfléchir là-dessus pour voir et c'est ensemble qu'on va choisir quelle pourra être la langue commune qui pourra être celle de la communication dans la région.

E : Merci ! Monsieur le président, alors pour clôturer, j'aimerais poser une question, qui est la suivante : alors si aujourd'hui vous qui êtes à la tête de la région de l'Ouest dont du moins, est ce que vous avez prévu des manifestations culturelles ou alors dans des émissions radio un programme spécialement ou on parlera uniquement en langue locale pour que les jeunes qui aujourd'hui sont acculturés dans le sens de la langue, parce qu'on a beaucoup de jeunes aujourd'hui qui ne savent pas parler le magambeu, bamoun ...etc alors est ce que vous avez

des projets dans ce sens-là et même dans les établissements scolaires pour pouvoir faire en sorte que ça puisse être inculqué de ce côté-là ?

L1: Je vous ai dit tout à l'heure que nous sommes encore en train d'élaborer notre plan général de développement, dont je n'ai pas encore de projet arrêté, nous sommes en train d'élaborer notre document et au terme de cette élaboration, on aura un véritable document de travail. Les problèmes, les points sur lesquelles il faudra mettre un accent ressortiront et on le fera. Nous sommes conscient qu'il y'a ce problème de langue qui se pose et on souhaiterait vraiment que notre culture ne soit plus totalement effacé et on souhaiterait que l'histoire des langues ou culture on ne met plus l'accent, qu'on essaye de voir comment on peut travailler et les développer mais je dis ce sera de commun accord, c'est toute l'équipe qui travaille là-dessus avec les différents responsables au niveau de la région par ce que le Conseil Régional n'a pas que des Délégués de département mais aussi les Commandements traditionnels, les Chefs sont représentés, ensemble on verra s'il va falloir mettre l'accent mais je peux déjà vous dire que dans les départements il y'a les radios communautaires qui émettent en langues locales aussi qui ont des heures d'émission en langues locales et aussi dans certaines écoles il y'a des cours en langues locales, on verra, on verra d'ici là si c'est important de mettre l'accent.

L2- M. IBRAHIM KOUPTAMOU (Région de l'Ouest, Département du Noun, Arrondissement Koutaba) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA ! Durée (11min10) 57ans !

E : Bonjour Monsieur le Maire ! Est-ce que la décentralisation s'intéresse-t-elle aux langues nationales ?

L2 : Je vous remercie de cibler la commune de Koutaba comme l'un des lieux des institutions dans laquelle vous venez pour votre recherche. En ce qui concerne votre question, je puisse dire que c'est une phase très importante de la décentralisation, parce que chaque peuple, chaque race, chaque ethnie, a un dialecte e. Si je m'en vais pour le cas de Koutaba, je dirais que pour qu'un message passe à 100%, même comme un message ne peut pas passer à 100%, par ce qu'il y'a d'abord des niveaux d'écoutes, à un certain niveau selon le milieu dans lequel on se trouve pour passer le message, on est obligé de parler la langue vernaculaire. Chez moi ici à Koutaba, quand j'ai une intervention surtout dans le cadre du travail avec les parents, les amis dans les lieux de deuils, mariages, cérémonies, on étudie le milieu à qui on passe le message. Si et comme dirait un grand Homme, / un grand orateur c'est celui qui se fait entendre à au

moins 80%, si vous voulez passer un message et que vous n'étudiez pas le milieu le cible ne sera pas atteinte, c'est pour cela que la langue vernaculaire est obligée par moment. Il y'a des sciences bibliques, dans les sciences bibliques on ne peut pas parler de langue vernaculaire mais quand on est en cérémonie traditionnelle, nous sommes obligés d'introduire avec la langue de Molière et de revenir avec la langue vernaculaire. Dont c'est pour cela que je réponds favorablement que, l'utilisation de la langue de chez soi permet de fluidifier encore plus le système de décentralisation. Je ne peux pas partir d'ici de Koutaba, j'arrive chez mes amis dans le Sud, je commence à parler bamoun ou alors chez mes amis du Nord je parle bamoun, j'arrive chez mes amis à l'Ouest je commence à parler bamoun, j'arrive chez mes amis au Nord-Est, Littoral, on va dire qu'est-ce qu'il est en train de dire celui-là. Un grand orateur, c'est celui-là qui se fait entendre à 90% donc c'est ce qui nous permet de nous exprimer par moment avec la langue vernaculaire pour permettre aux uns et autres, d'assimiler le degré de message. Nous sommes une administration, est ce qu'il est déjà dit dans l'administration qu'il faut enseigner nos langues dans les établissements publics ? S'il n'est pas dit nous n'allons pas utiliser ces langues dans nos établissements publics. Est-ce que les enseignants qui viennent enseigner les enfants, est-ce qu'ils sont de la localité ? S'ils sont des anglophones quand est ce qu'ils vont apprendre ces langues pour enseigner les enfants ? Il faut que le Ministre de l'Enseignement Secondaire et le Ministre de l'Education de Base s'attellent à ce niveau pour demander aux uns et autres parce que ça va faire partir des épreuves qui vont passer aux examens. Si c'est la distraction à Yaoundé, ils peuvent le faire parce qu'il y'a beaucoup d'enfants qui ne veulent pas peut être aller en vacances chez leurs grands-pères, quand ils sont en ville, tous les jours ils sont avec le français et l'anglais on est parfois tenté de parler une petite phrase en langue du village, qu'ils ne comprennent pas. Chez nous ici nous habitons avec nos enfants quand les enfants vont à l'école c'est le français et l'anglais et quand ils reviennent à la maison, les parents sont là, les petits frères, grands frères sont là. Ils veulent dire vient, ils le disent en langue vernaculaire. On n'a pas envie de dire qu'on va apprendre ça à l'école. Mais si tel est le cas ça sera la bienvenue. Et si c'est réglementaire pour être insérer dans les épreuves, je crois que ça va bien se faire.

E : Quelle langue locale choisiriez-vous pour votre région ?

L2 : Je suis très content d'être Bamoun, je suis très content d'être Bamoun. Il y'a de très grand Homme de ce pays qui ont écrits leur l'histoire, le Bamoun est parmi les langues qui ont une histoire, le bamoun est parlé, il est écrit. Ça veut dire que, s'il fallait que ça passe, la bonne charité commence par soit même, comment voulez-vous que je devienne celui-là ; mais si je

n'étais pas Bamoun et qu'on me demanderait de choisir je choisirais la langue qui est écrite. Quelle est la langue qui est écrite à l'Ouest ? Quelle est celle qui a l'alphabet à l'Ouest ? le Bamoun a un alphabet ça veut dire qu'on ne se jette pas les fleurs. Il y'a ce que nous appelons une adaptation chez les autres mais chez les Bamoun ce n'est pas ça, c'est vraiment encré, il y'a une traçabilité.

**L3- M. NDONGO BOUNE MARTIN (Région du Centre, Département de la Mefou et Afamba, Arrondissement d'Esse), LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ESSE !
Durée :02min57 ! 50 ans !**

E : Bonjour Monsieur le Maire ! la décentralisation s'intéresse t'elle aux langues nationales ?

L3 : En réalité, ce que nous devons d'abord comprendre aujourd'hui, c'est que la décentralisation place les Collectivités au centre du développement social et humain. Lorsque je l'ai dit, effectivement la promotion des langues locales est une compétence transférée aux collectivités territoriales décentralisés et en matière d'alphabétisation, etc les communes ont pour rôle de promouvoir ces langues locales pour assurer l'intégration nationale.

E : Avez-vous déjà établi ici dans votre Commune, un plan d'action en faveur de la promotion des langues nationales ?

L3 : Effectivement nous ne sommes pas restés sans rien faire, la Commune d'Esse a organisée courant fin 2020, début 2021 avec une association de promotion de langues locales une cérémonie au cours de laquelle les jeunes enfants de la ville ont été édifiés sur l'importance et la pratique des langues déjà localement utilisées et cette cérémonie a eu le mérite de connaître la participation d'un certain nombre d'enfants et jeunes ; c'est une activité que nous sommes en train de reprendre en 2022 par ce que nous nous sommes rendus compte qu'elle a entraîné les enfants et les parents qui se sont intéressés à la pratique de la langue locale.

E: Quelle langue locale choisiriez -vous pour votre région?

L3 : Vous voulez bien comprendre que je dise que c'est le mvele que je souhaiterais avoir pour langue régionale, mais bon pour être un peu plus globale, nous avons la langue bété, bon je ne sais pas si c'est une langue, la langue ewondo qui a quand même quand on essaye de voir sur l'échiquier régional, occupe une grosse part n'est-ce pas des collectivités, c'est une langue qui peut bien devenir une langue régionale au niveau du Centre.

L4- BELAMO (Centre) Mairie de Yaoundé VI, Responsable en charge de la Culture et éducation et promotion des langues locales ! Durée : 10min ! 42 ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L4 : Bien qu'est-ce que nous entendons déjà par décentralisation ? La décentralisation c'est un concept, n'est-ce pas, qui consiste à déléguer son pouvoir à travers le transfert des compétences que l'État donne aux Collectivités. Vous devez comprendre que, les langues en réalité sont une partie de nous, donc on se définit aussi à partir d'une langue, ça détermine un peu quelle est notre identité aussi. La langue aussi c'est un renforcement, parce que nous avons constaté que ceux qui parlent correctement la langue qu'elle soit nationale ou locale, ceux-là sont les plus privilégiés parce qu'ils maîtrisent plus le sujet ou alors la matière à laquelle ils font face. Bon si vous parlez de la langue, est-ce que la décentralisation est véritablement un corolaire ? Est-ce que la décentralisation permet ? je vais vous dire oui ! parce que à travers les sectorielles avec le ministère de l'éducation, il existe un programme dans ce ministère ou on vous fait comprendre que la langue sur le plan de ce programme est un facteur très important. D'abord, je vais vous dire que la plus part aujourd'hui distillent à leurs enfants les deux langues à la fois. Mais vous entendez souvent dire le Cameroun est bilingue, ça c'est au niveau des langues nationales mais uniquement les enfants qu'on a envoyés dans les établissements à caractères bilingues, ces enfants sont plus sur le marché ; c'est-à-dire sur le plan international, ils sont les plus récupérables ; ça c'est déjà une ressource très importante. Si nous arborons le cap de la langue locale, c'est également un élément important parce que ceux qui comprennent mieux ces langues, s'en sortaient mieux à l'école ? ça c'est clair c'est un héritage ; maintenant est-ce que la décentralisation le permet ? je vais vous dire le particularisme que la Mairie de Yaoundé VI, c'est celui de pouvoir, en disposer à travers le melting pot, à travers les multiculturalités ; vous comprenez que la langue est un facteur très important. Maintenant qu'est-ce que l'État est en train de vouloir impulser ? Pour impulser cela il faut clairement comprendre que l'État a besoin de tout le monde, on nous a parlé de l'interculturalité, on nous a parlé du vivre ensemble et que dans ce vivre ensemble, nous devons faire l'effort de communiquer en langue pour qu'on puisse mieux se comprendre, pourquoi pas s'exprimer en langue locale contrairement à l'étranger qui y viendrait, pour que nous ne nous fassions découvrir aussi facilement. Donc vous allez constater que dans certains établissements scolaires aujourd'hui notamment les écoles primaires, on introduit les langues que ce soit sur le plan formel ou alors non formel, avant on disait a, b, c, d, d, e, f, g, mais aujourd'hui on dit : a, beù, keù, deù on a l'impression qu'on vire à autres choses et pourtant c'est un héritage qu'on est en train de vouloir conserver.

E : Alors, aujourd'hui vous êtes en place, à la Commune de Yaoundé VI, est-ce l'Exécutif en place à un plan d'action ou projet en faveur de la promotion des langues nationales ?

L4 : Les langues nationales, e parce que quand vous parlez de langue nationale il s'agit franchement du bilinguisme en lui-même (français et anglais) parce que ce sont les deux langues les plus connues et parlées au Cameroun ; effectivement vous avez constaté que quand vous entrez, à la porte vous allez voir qu'il y'a une bande e affiche là ; on a exigé que les gens puissent non seulement s'exprimer en français mais que celui qui s'exprime aussi en anglais ne se sente pas lésé, donc vous comprenez qu'il faut impulser ceci, faire la promotion de ces langues, c'est magnifier l'héritage que nous avons reçus non pas de la colonisation mais de la tutelle que nous avons reçus de la France et l'Angleterre. Je vais vous dire au finish, bah : notre haute hiérarchie a souhaitée je vais vous prendre un exemple typique, nous devons recevoir les gens quel que soit leurs provenances, que ce soit le français ou l'anglais, on reçoit tout le monde au même titre; je vous ai parlé de l'affiche là tout à l'heure, j'en prendrai pour le cas d'espèce le rassemblement de chaque matin ou nous chantons ensemble l'hymne nationale, que vous soyez Francophone ou Anglophone, tout le monde chante, nonobstant que la majorité soit Francophone, tout le monde s'arrime même lors de la levée des couleurs. Pour que le contribuable ou l'usager qui arrive, que celui-ci se sente dans sa peau, c'est la Commune de tous et si vous me demandez est-ce qu'ils font des efforts, effectivement je vais vous dire que alors que c'est ça la promotion des langues, nous donnons de la valeur aux langues non seulement à travers la décentralisation qui nous vient d'en haut, parce que c'est un cadeaux et les langues sont en une partie inclus dans le développement des Communes et en particulier pour la Commune de Yaoundé VI.

E : Si aujourd'hui on doit choisir une langue locale, dans la région du Centre, quelle langue aimeriez-vous et pourquoi ?

L4 : Bon ! vous comprenez si on parle du Centre, parler du Centre reviendrai pour ce qui est des langues locales, à signifier qu'il existe une seule ethnie qui, plus ou moins les Beti, Fan beti, ne parlent qu'une seule langue parce que toutefois lorsqu'un Bulu parle, un Beti comprends et lorsqu'un Ewondo parle il y'a un Akono linga qui comprend vous comprenez donc en définitif, nous n'avons qu'une seule langue le beti ; Ewondo c'est une tribu. Mais s'il s'agit d'une langue e locale on peut parler l'ewondo et tout le monde va se retrouver. Mais je vais vous faire comprendre qu'il y'a eu le phénomène d'intégration nationale et tout le monde doit apporter sa partition dans tout le pays pour que tout le monde puisse se sentir chez lui que vous soyez de l'Est, Bamoun, Bafia, Bassa, Bamiléké, au Centre tout Camerounais doit se sentir chez lui, vous comprenez donc que l'acceptation d'une langue fait fausse route.

L5-Mme MVONDO NDZANA, (Centre) Chef du Secrétariat Particulier du Président du Conseil Régional du Centre ! Durée :04min06 ! 62 ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L5 : Je dirais oui ! parce que : si la décentralisation a pour objectif le bien-être des populations, alors elle devrait implicitement s'intéresser à la valorisation des langues nationales.

E : Alors, depuis la mise en place du Conseil Régional du Centre, notamment l'Exécutif en place, est-ce que vous avez déjà élaboré un plan d'action en faveur de ces langues ?

L5 : Pour le moment, je dirais qu'on n'a pas encore vraiment élaboré un plan d'action, mais je pense qu'il est en cours dans toutes ces mouvances, dans le plan : de développement régional, on tiendra compte de la promotion de ces langues nationales au niveau de la région du Centre. Mais pour le moment, nous n'avons pas encore élaboré un plan d'action ; mais c'est en cours on est en train d'y penser parce que le travail se fait de manière plus globale et maintenant on entrera dans les détails au fur et à mesure qu'on va avancer dans le processus de décentralisation.

E : Pour conclure, si aujourd'hui on doit choisir une langue régionale dans le Centre, quelle langue choisiriez-vous pour votre région et pourquoi ?

L5 : Bah : le choix sera sans aucun doute porté sur la langue ewondo ; parce qu'elle est une langue que tous les autres groupes, eton, manguissa comprennent et même depuis longtemps dans la tradition, même dans les églises on a fait beaucoup de chansons, même si c'était une messe en eton, toutes les chansons étaient en ewondo. Et puis l'ewondo est quand même un peu facile d'accès, je veux dire toutes les autres langues sont quand même des dérivés de la langue ewondo; bon peut-être qu'il y'aura des choses à améliorer; mais je pense sincèrement que le choix sera porté sur la langue ewondo.

POPULATIONS

L6-Dr LUIS HERVE NGAFOMO (originaire du Centre) Enseignant ! Durée : 03min03 ! 46ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L6 : Bien la décentralisation qui est une vision politique de déconcentration ou alors de délégation des pouvoirs, au niveau des espaces communautaires restreints, présente un réel

déficit en matière de promotion des langues nationales; du fait de la configuration des textes mais aussi l'action des différents acteurs qui sont chargés d'implémenter la décentralisation. Dont c'est même un vide au niveau de la : synergie ou alors de la : promotion du patrimoine culturel au plan local.

E : Depuis la mise en place du Conseil Régional du Centre, on est là avec l'Exécutif des différentes Communes et autres, alors, est-ce vous sentez le Conseil Régional, les Maires œuvrer vraiment en faveur de la promotion des langues au Centre ?

L6 : Bien en tant que chevé ouvrière de ce qu'on appelle la notabilité coutumière, je puisse vous rassurer qu'il e y'a plutôt d'autres facteurs qui sont des éléments d'action des différents élus au niveau de la région du Centre, c'était même pensée je dirais même que c'est une question presque à la remorque celle de la promotion des langues nationales, vous soulevez là un problème qui mérite d'être inscrit également dans les défis de l'action des élus locaux.

E : Pour finir, si aujourd'hui on doit choisir dont une langue régionale dans la région du Centre, quelle langue aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

L6 : Bien le caractère mosaïque de la région du Centre, impose certainement de prendre en compte ces différents indicateurs de brassage des ethnies et même des différentes sensibilités sociologique dont parler du choix d'une langue, ça doit être l'objet d'un consensus dans un parfait alliage entre les sensibilités culturelles, linguistiques qui puisse faire représenter toutes les origines, toutes les e fractions identitaires de la région du Centre, c'est un choix qui doit donc s'opérer en faisant appel à tous ces acteurs pour nommer cette langue et pouvoir la meubler en terme de référent linguistique ou d'imaginaire linguistique.

E : Pour vous quelle est votre choix ?

L6 : Je dirais que le beti, c'est une langue qui a un riche patrimoine et s'il fallait fédérer ou féoder à cette langue-là, d'autres sensibilités dans tous les départements de la région du Centre, on aura une mosaïque qui serait représentative de la région du Centre. Je vous remercie !

L7-M. MVOGO NOAH LUIS MARIE (originaire du Centre, Département Mefou et Afamba, Arrondissement d'Awae). Huissier de Justice à Esse ! 44ans ! Durée (02min01)

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L7 : Je crois que ce volet n'a pas été pris en compte au niveau de la décentralisation, parce que les mécanismes ne tiennent pas compte de nos langues locales dans la prise des décisions au niveau de la décentralisation.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L7 : Je ne crois pas beaucoup parce qu'on n'a jamais vu des prises de position par rapport à toutes ces personnalités eu égard à nos langues maternelles. On ne ressent pas vraiment cette implication au niveau du Super Maire, des Maires et au niveau locale pour la prise en compte de nos langues locales.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L7 : Je vous disais à un moment donné que nous ne pouvons pas faire fi des problèmes de subjectivité, tout le monde aimerait voir sa langue émergée ça sera un peu une affirmation de la tribalité comme je suis Mvele, je pense que le Mvele sera une bonne langue pour le Cameroun.

L8-WAFO GOUFFO ZAKARIE (originaire de l'Ouest, Département de la Mifi), Taximan ! Durée :01min 55 ! 68ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L8 : Non /

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L8 : Présentement e je n'ai aucune idée parce que je ne vois rien.

E: Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre? et pourquoi ?

L8 : Moi je conseillerais le medumba, car, tout le monde peut facilement comprendre et parler medumba à l'ouest et ça relie les Bamiléké et les Bamoun.

L9-M. NDJOCK (originaire du Centre, Département du Nyong et Kélé, Arrondissement de Makak) Enseignant ! Durée (03min45)

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L9 : A mon avis on a l'impression que la décentralisation ne prend pas en compte les réalités locales dans la mesure où elle a été adoptée depuis 1996, mais elle a pris beaucoup de temps dont on n'a pas l'impression qu'il y'a cette volonté politique, qu'elle tient vraiment compte des réalités. Mais si non on a vraiment espoir que la décentralisation sera effective.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L9 : Non la mairie à Afandoum n'œuvre pas en faveur des langues locales. Je pense que c'est d'abord une question de volonté politique ; puisque des initiatives locales ne peuvent vraiment pas avoir d'effet si l'autorité politique ne s'y met pas, oui je pense vraiment qu'il faut que le pouvoir Central décide de promouvoir réellement à travers peut être l'enseignement, parce que des initiatives locales ne peuvent vraiment pas avoir une influence. Or, si les langues locales étaient vraiment enseignées dans les établissements scolaires au même titre que le Français ou l'Anglais ça aurait vraiment un impact significatif pour éviter les sensibilités des uns et des autres.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre? et pourquoi ?

L9 : Je crois que dans la région du Centre, lorsqu'on regarde dans l'ensemble, c'est vrai que dans la région du Centre, moi par exemple je suis un Bassa, il y'a les Mbamois, etc mais lorsqu'on regarde dans l'ensemble, l'Ethnie majoritaire on peut dire que ce sont les Ewondo. Donc ça signifie qu'on peut prendre l'ethnie majoritaire, enfaite c'est le groupe Beti qui est majoritaire alors la langue beti plus précisément ewondo peut être érigé en langue régionale, puisque c'est la langue la plus parlée. Mais on peut aussi faire que dans les communes d'arrondissement la langue locale soit enseignée au niveau de la commune et qu'au niveau régional l'ewondo soit enseigné ; ça fera en sorte que, les autres langues ne se sentiront pas lésées au profit d'une langue. Puisque dans chaque arrondissement il y'a au moins une langue locale parlée alors à travers la décentralisation, les municipalités pouvaient promouvoir la langue locale de leur région au niveau de l'arrondissement et les Beti qui sont majoritaires dans le Centre, l'ewondo pouvait être langue régionale aux côtés du français et l'anglais.

L10- M. MINKOULOU NANA JORDAN ASTRID (originaire du Centre, Département de la Méfou et Afamba, Arrondissement d'Essé) Moto taximan ! Durée (01min 26) 29 ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L10 : Non /

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L10 : Oui les Maires dans la Commune d'Essé œuvrent en faveur des langues locales, à travers la valorisation du Mvele, l'anglais /.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre et pourquoi ?

L10 : Je veux que le mvele soit la langue régionale. Parce que c'est ma langue.

11-M. MARCEL. C. TIMI OHANDA (originaire du Centre, Département de la Mefou et Akono, BIKOK,) ingénieur agronome ; Durée :04 min 37 ! 41 ans

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L11 : Je dirais même que les langues locales sont l'essence même de la décentralisation, puisque vous verrez dans chaque communauté il y'a déjà une langue qui siée déjà à une communauté précise, chaque communauté dans le grand Centre qui est la région que je maîtrise le mieux à sa langue déjà et je me dit que ce sont ces langues qui devraient plutôt être dans le palier supérieur parce qu'en réalité les langues locales sont dans les paliers inférieurs.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L11 : A ma connaissance pas vraiment, même s'il est vrai que je n'ai même pas encore ressenti leur action déjà sur le terrain, dans d'autres domaine que les langues. C'est un travail qu'ils devraient faire, ça fait que si je devais proposer quelque chose à ces gens, leur première action serai d'abord de parcourir les différentes localités dans la région du centre particulièrement au plus profond, relever les différents problèmes qu'ils sont, rencontrer les différents représentants et même le bas peuple. Pour moi c'est la première action qu'ils devraient poser ; dialoguer avec les populations directement, laissons même les autorités administratives et traditionnelles. Non ! venir faire le terrain et demander aux populations réellement ce dont ils sont besoins. Apprendre aux élèves nos langues maternelles, c'est d'abord former des cadres, nos enseignants qui peuvent eux même maîtriser ces langues, parce qu'il faudrait qu'on se lève un matin et on dit non ! Faudrait qu'on ait déjà ces gens-là qui soient aptes d'écrire, de parler de donner les règles de grammaire parce qu'une langue c'est aussi ça c'est sa grammaire faudrait

que les canons soient déjà fixés dès la base. On ne va pas se lever le matin et dire qu'enseignons les langues aux enfants, sauf que le palier important, la pensée la plus importante c'est que ces familles-là qui ont gardé l'essence de leurs langues locales doivent déjà pouvoir transmettre e cela à leurs enfants avant de pouvoir venir demander à l'État de venir réenseigner nos langues à nos enfants non ! c'est nous même parent, grand-frère, chacun en fonction du rôle, rang qu'il joue dans la famille nucléaire, devrait pouvoir transmettre parce que la langue est un héritage.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L11 : Bon ! ça c'est une question qui ne se pose plus parce que je suis Ewondo, moi-même je suis Ewondo mais au-delà du faite que je sois Ewondo, l'ewondo à cette particularité que quand vous êtes Bulu, Eton, Mvele, Yébékolo, Manguissa par exemple, ces peuples-là qu'on retrouve majoritairement dans la région du Centre, lorsque vous êtes Ewondo vous comprenez toutes ces langues, vous vous comprenez et l'échange est vif et facile dont je me dit aussi que e la troisième raisons qui peut sembler banale est que la capitale politique est cas même le fief des Ewondo dont ils devraient quand même avoir certains honneurs même si ce n'est pas scientifiquement prouvé.

L12-M. BELINGA DOMINIQUE (originaire du Centre, Département de la Méfou et Afamba, Esse) agriculteur ! Durée :02 min43 ! 36ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L12 : Je dirais non ! parce qu'on parle plus généralement de décentralisation dans les affaires administratives par exemple comme les arrondissements, les préfectures c'est à ce moment qu'on attend plus parler de décentralisation.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L12 : Je dirais un peu oui puisque la commune d'Essé s'est battu à remettre à jour une radio qui était déjà morte à une certaine période, en ce moment cette radio est en activité et on l'appelle généralement « Nkulbinga » c'est la langue du village plus précisément le mvele qu'on promeut là-bas.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L12 : S'il faut choisir une langue dans notre région du Centre je dirais l'ewondo parce que c'est la langue mère de toute la région puis que parmi les différents dialectes qui se trouvent au Centre, on retrouve dans ces dialectes les mots ewondo. Ce qui fait que, et à base de ces langues, si tu es Ewondo tu peux comprendre la majorité des langues qui sont dans le Centre.

**L13- Mlle VICTOIRE MEFFO MIGAMAYE (originaire de l'Ouest, Bafoussam centre)
Agent commercial ! Durée : 02 min 33 ! 28ans !**

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L13 :je n'avais pas l'information que la décentralisation prenait en compte les langues, la promotion des langues locales, c'est toi qui m'informe.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L13 : Avant cela il y'avait déjà la promotion des langues locales notamment dans certains lycées on enseignait déjà certaines langues locales dont je n'ai pas les noms de ces langues locales je pense qu'à partir de 2013 dans certains Lycées à l'Ouest on enseignait déjà ces langues dans plusieurs Lycées tu peux te renseigner.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au l'Ouest ? et pourquoi ?

L13 : C'est une question difficile à répondre, s'il faut instaurer une langue, on doit prendre en compte la facilité de tout un chacun à pouvoir comprendre la langue, à l'Ouest il y'a aucun problème beaucoup de personne moi par exemple je parle le Foupsa et je n'ai pas de difficulté à comprendre la majeure partie des langues de l'Ouest, peut-être le bagangté, le bamoun et aussi le mbouda car il y'a plusieurs langues à Mbouda. Mais on doit e prendre en compte, la facilité de tout le département ou toute la région de l'Ouest et ses ressortissants à comprendre la langue. Je ne sais pas laquelle des langues à choisir mais tout sauf le bamoun car la majorité des Bamoun ne comprennent pas les langues de l'Ouest.

L14-M. NJOYA IBRAHIM MOUBARACK (originaire de l'Ouest, Département du Noun, Arrondissement de Foumban) étudiant ! Durée :06min 11 ! 31 ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L14 : La question que vous nous posez nous amène à dire que, depuis belle lurette lorsque le gouvernement a eu la lourde mission de vouloir implémenter la décentralisation, on se rend

compte à travers les réalités du terrain qu'on peut dire sans aucun doute qu'il y'a pas une décentralisation effective.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L14 : Puisque si on part de l'idée selon laquelle il fallait remettre aux CTD le plein pouvoir d'impulser leur propre développement, puisque le développement en question est un processus global c'est-à-dire, le développement est culturel, économique, social, politique, durable. On va donc se rendre compte que tout est à la traîne dans la mesure où les réalités du terrain nous amène à dire avec certitude que les CTD n'ont pas encore le plein pouvoir d'impulser leur développement et maintenant si on se rend aussi compte que le développement à ce niveau-là est à la traîne, je vais prendre des exemples à l'appui sur le plan économique ou les CTD sont parfois obligés de gérer peut-être avec les recettes Municipales, ils sont parfois obligés à travers le MINDEVEL. Si on aborde sur le plan culturel, parce que là j'ai d'abord voulu montrer que si au niveau économique c'est difficile d'implémenter la décentralisation cela va également s'observer au niveau culturel parce que le développement est dit Culturel lorsqu'il permet la prise en compte des valeurs locales positives dans le processus, or la langue est une valeur positive, et maintenant si on se rend compte qu'ils ne font rien pour mettre en exergue par exemple l'utilisation d'une langue pour le bien d'une communauté, on va dire sans le risque de se tromper qu'à ce niveau on ne pense pas qu'il y'a une réelle décentralisation ; la langue est une valeur positive et on se serait attendu que le fait qu'on apprend le SHUMUM à l'Ecole Normale, qu'on puisse innover les projets pareils et que le gouvernement décide de sélectionner au niveau national une seule langue par exemple qu'on puisse enseigner dans les écoles de manière à promouvoir cela et on peut aussi organiser les concours de dissertation en shumum et primer ces apprenants /. Alors si au niveau des CTD avec plusieurs langues parce que quand je dis bamoun il y'a encore plusieurs groupes ethniques alors si dans ce cas on ne parvient pas à choisir une langue on peut donc dire qu'ils ne s'intéressent pas à la promotion des langues locales mais à travers la radio communautaire du Noun on peut quand même dire que ça contribue à la promotion de la langue shumum, malheureusement la seuls les vieux et retraités écoutent en grande parti ladite radio.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir à l'Ouest ? et pourquoi ?

L14 : Comme langue régionale à l'Ouest je préfère le shumum, si vous ne voyez pas ma vision, vous allez peut-être penser que parce que je suis Bamoun mais non on a eu la chance que le

Sultan SEIDOU NJOYA, à son vivant avait créé l'écriture Bamoun et aujourd'hui le Secrétaire Général du Sultanat, Nji NCHARE enseigne le shumum à l'école Normale Supérieure donc pour moi c'est le shumum qu'on doit choisir car c'est déjà une langue qu'on enseigne et elle a son écriture.

**L15-EVINA ONOMO CLAUDEL (originaire du Centre, Lékié, Obala), Topographe !
durée : 01min53 ! 35ans !**

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L15 : Jusqu'à présent je pense que la décentralisation est plus axée sur les politiques publiques, mais à ma connaissance on ne parle pas véritablement de l'implémentation ou la vulgarisation des langues locales.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L15 : Je ne saurais répondre par oui ou par non parce que, jusqu'à preuve du contraire je n'ai pas connaissance des activités menées dans le sens de la promotion des langues nationales mais néanmoins, j'entends dire qu'il y'a des activités au niveau politique mais jusqu'à présent il y'a pas véritablement un discours pourtant sur les langues nationales.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre? et pourquoi ?

L15 : S'il fallait faire un choix, je choisirais la langue ewondo parce que les Ewondo sont un peu plus représentatif que les Eton, malgré le fait que je sois Eton mais si on s'en va au niveau représentatif, on va se rendre compte qu'il y'a plus d'Ewondo que d'Eton donc il serait bon de choisir l'ewondo.

**L16-ZOBO YVANNA (Centre,Lékié,Sa'a, Manguissa) Commerçante ! Durée : 02 min
31 ! 27ans !**

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L16 : Bien-sûr /

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L16 : Je peux dire oui parce que nous avons des personnes qui nous orientent par rapport à ça et il est certes vrai qu'ils prônent cette culture de pouvoir faire connaître les langues surtout les langues du Centre; Aussi nous avons certains Maires pendant qu'ils célèbrent les mariages, ils posent certaines questions e en rapport aux langues et surtout en beti même si tu sors d'une autre région pour te montrer que la langue et la culture sont plus importantes .

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L16 : Moi je choisirai l'ewondo parce que c'est la langue la plus parlée, la plus connue et aussi c'est une langue que tout le monde s'adapte et comprend facilement dont il y'a beaucoup de culture par rapport à cette langue, elle est vraiment riche puisque celui qui parle eton peut facilement comprendre l'ewondo.

L17-MANDARA BORIS (Centre,Lékié, Elig Mfomo,) Etudiant ! Durée :02min43 ! 26ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L17 : Je dirai oui ! vu les politiques implémentées par le gouvernement, transposées par le Ministère des Enseignements Secondaires ; on peut déjà constater sur le terrain dans certains les Lycées, l'apprentissage de certaines langues nationales telles que l'ewondo, le sawa, etc.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L17 : Non ! jusqu'ici non, comme je l'ai dit à la précédente question, il est certes vrai que le politique a déjà mis sur pieds des mouvements permettant de promouvoir la langue nationale mais dans la région du centre, je parlerai beaucoup plus de mon département qui est la Lékié, il y'a pas encore vraiment une politique qui va dans ce sens, de promouvoir la langue nationale.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L17 : Au Centre, au vu des statistiques, au vu de la population, au vu de ce qui est fait sur le terrain, notamment l'apprentissage de certaines langues nationales, je pense que l'ewondo est la langue la plus placée pour le Centre dans les écoles si on veut même apprendre les langues nationales c'est l'ewondo qu'on apprend pour le Centre.

L18-EYEBE. (Centre, Lékié, Monatélé) infirmier ! Durée 02 min 18 ! 29ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L18 : Pour moi, d'après le constat je ne pense pas que cela s'intéresse aux langues nationales, ils mettent juste l'appui sur les infrastructures, le développement rural en oubliant les langues ;

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L18 : Je ne saurais dire véritablement vu que pour le moment on ne voit rien dont on suppose que peut être dans l'avenir il y'aura quelque chose mais pour le moment où nous parlons il y'a rien de cela ;

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L18 : Comme langue à choisir pour le Centre, je dirai l'eton par rapport à sa mobilité avec les autres langues parce que l'eton se parle ou à des similitudes ou rapprochements avec l'ewondo, bulu, bassa.

**L19—MBARGA JEANNE ADELE (Centre, Département Nyong et So'o) Esthéticienne !
Durée :02min13 ! 25ans !**

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L19 : Pour dire vrai, je peux dire oui ! déjà on peut remarquer dans nos écoles primaires et scolaires l'initiation des langues maternelles vu qu'on a déjà une matière qu'on appelle langue et culture nationale et moi personnellement j'ai eu à faire ça quand j'étais au Lycée Général Leclerc en 4^e, 3^e on avait l'habitude de faire ça on apprenait presque toutes ces langues l'ewondo, le bassa, wolof ;

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L19 : Je peux dire oui les autorités des CTD œuvrent en faveur des langues /.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L19 : Concernant le choix de la langue régionale, Personnellement je vais dire l'ewondo déjà que je suis Ewondo pour la compréhension c'est un peu plus facile, tu vas voir un petit garçon qui est Bamiléké c'est facile pour lui de dire « Bimbeu Kiri », même ceux venant du Sud, Ouest ? Nord-Ouest c'est facile pour eux de dire bonjour /.

L20-NGOM JEAN JUVENAL (Centre, département Nyong et Kéllé, Arrondissement Mbock Makak, Bassa) Menuiser ! Durée : 02 min ! 25ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L20 : Avec cette innovation au Cameroun, je ne pense pas vraiment qu'elle s'intéresse aux langues locales parce qu'on voit sur le terrain, elle s'intéresse plus aux affaires administratives, elle ne met pas vraiment le pan sur le côté culturel de la chose.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L20 : C'est comme je l'ai dit au niveau de la première question on ne réent pas leurs impacts, ces autorités ne s'intéressent pas vraiment aux langues ;

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L20 : Cette question est un peu complexe mais pour moi je choisirais l'ewondo parce que je vis à Yaoundé depuis plus de 15ans et j'ai déjà quand même certains acquis basiques sur la langue ewondo, je maîtrise les mots de base et j'ai aussi une compréhension assez moyenne sur la langue.

L21-ONGOLO PASCAL (Centre, Département Mefou et Akono, arrondissement de Bikock, Melen II) Etudiant ! Durée : 02min05 ! 23ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L21. : Oui je confirme que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales ;

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L21 : Oui ! je peux dire que ces autorités œuvrent en faveur des langues nationales car lors de leurs meetings des campagnes électorales, ces municipalités utilisent ces langues pour convaincre les électeurs à les voter et avoir beaucoup plus e d'affluence.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L21 : La langue qu'on doit choisir comme langue régionale au Centre c'est l'ewondo parce que c'est la langue qui s'y trouve et c'est la plus parlée au Centre.

L22-BILOA CECILE (Centre, Mfoundi, Elig -effa) Couturière ! Durée : 01 min 34 ! 32ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L22 : : Je ne vois pas la décentralisation s'intéresser aux langues nationales ;

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L22 : Non ! les Maires ne s'impliquent pas dans le cadre de la promotion des langues nationales.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir au Centre ? et pourquoi ?

L22 : Si on me demandait de choisir une langue dans le Centre, moi naturellement je vais dire l'Ewondo parce que je suis Ewondo et je trouve que c'est une langue très facile.

L23-KENNE. K. SORELLE (Ouest, Département des Hauts plateaux, Arrondissement de Baham, village Bamendjou) Coiffeuse ! Durée :01min57 ! 28ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L23 : Moi particulièrement la décentralisation comme je m'étais imaginée c'était plutôt du côté politique c'est-à-dire chaque région devait seulement gérer ses problèmes internes sans toutefois avoir la permission du gouvernement.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L23 : Jusqu'à présent quand je me rends au village je n'ai pas encore vu une œuvre concrète.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir à l'Ouest ? et pourquoi ?

L23 : J'aimerais avoir à l'Ouest comme langue régionale le bagangté parce que c'est d'abord une langue des nobles et c'est facile à parler.

L24-Dr KENGNI SIMPLICE (région de l'Ouest), Enseignant ! 46ans ! Durée :01min31

E : Bonjour ! Est-ce que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales ?

L 24 : Je répondrais par l'affirmatif parce que dans l'esprit des textes des États généraux de la culture au Cameroun, il est bien prévu pour le type d'Homme à former un citoyen bilingue français, anglais, parlant au moins une langue maternelle enracinée à sa culture et au reste du monde.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L24 : Bon ! de façon physique disons que le Conseil Régional opère sur le terrain avec les différentes Communautés locales qui déjà à travers les diverses associations culturelles, promeuvent à ce qui je sache les diverses langues je pourrais parler ici pour la preuve le nufi, medumba pour ne citer que ceux-là ; sinon ils sont en coopération avec le ministère de la culture comme étant ici des agents intégrés.

E : Si aujourd'hui on doit choisir une langue à l'Ouest, quelle langue aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

L24 : Bon ! c'est une question piège, mais je répondrais par, la part belle pourquoi pas ma langue le fèfè.

L25-NJOYA NDAM MOUSSA (Ouest,Noun,Foumban) Policier ! Durée : 04 min 53 ! 47ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L25 : Déjà je pense que parler d'implémentation c'est trop dire parce que parler l'implémentation si vous vous déployez sur le terrain elle reste encore essentiellement théorique, c'est encore dans les débats certes on a installé les bureaux des conseillers régionaux mais on ne ressent pas vraiment leurs impacts sur terrain /.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L25 : Comme je l'ai précédemment dit, la décentralisation reste beaucoup plus théorique ; maintenant quand on entre dans le Noun qui est un département monolingistique avec une seule langue parlée par tout le monde, je pense que les réels problèmes des Exécutifs Communales en place reste encore la lutte contre le sous-développement, etc. parlant de la promotion linguistique je pense que c'est un volet qui est encore vraiment oublié mais je me

dit que ces autorités se disent que plus que toute la population parle juste une seule langue, à quoi bon dépenser encore l'énergie pour les sensibilisation et dire aux enfants qu'il faut d'abord apprendre à parler la langue maternelle avant de s'intéresser aux langues officielles que de dépenser encore ces énergies là-bas on peut peut-être voir les problèmes de routes, écoles ... donc à mon humble avis la décentralisation n'œuvre pas encore véritablement à la promotion des langues nationales.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir à l'Ouest ? et pourquoi ?

L25 : Déjà originaire du Noun, on dit souvent que la bonne charité commence par soi-même si je me débarrasse peut être sur ce qui peut être appelé par les autres le népotisme le fait de valoriser ma tribu, et sur le plan administratif le Noun en terme de superficie occupe les 52% de la région de l'Ouest ,également avec une population analphabètes mais très très importantes et maintenant si on voit la langue Bamoun , on entre dans le reste du pays Bamiléké puisque à l'Ouest on va voir les Bamiléké et les Bamoun vu qu'il y'a des similarités linguistiques entre la plupart des langues Bamiléké et ces similarités vont s'étendre jusqu'que dans le Noun vu lorsqu'un Bagangté parle sa langue maternelle le Bamoun ne peut pas être perdu et réciproquement ; ajouté à cela on peut aussi voir d'autres villages qui sont autour du département du Ndé dont à mon sens, pour qu'on arrive à faire un choix il faudrait que les gens s'assillent et on mesure la représentativité linguistique et surtout l'impact de ces langues sur l'histoire de la région , l'histoire du Cameroun et voir maintenant laquelle des langues peut être facile à intérioriser que ce soit chez les plus grands ou chez les plus jeunes.

**L26-DJATCHOU TCHAMI FRANCK (Région de l'Ouest, Département du Ndé)
Etudiant ! Durée :02min 12 ! 23ans !**

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L26 : Oui / je pense que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L26 : Oui ! ils œuvrent en faveur de la promotion des langues nationales dans la mesure où chaque mois et semaines les enfants et petits-enfants parlent au moins leurs langues à travers des cérémonies culturelles.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir à l'Ouest ? et pourquoi ?

L26-Si on doit choisir une langue à l'Ouest c'est e le Bagangté parce que quand on parle le Bagangté au moins les autres tribus comprennent donc il y'a pas de cachoterie e à faire là :.

L27-KEMTE TATSINDJOU IGOR (Ouest, Hauts-Plateaux, Bapa) Etudiant ! Durée : 02min24 ! 27 ans !

E : Bonjour ! Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales?

L27 : Selon mon point de vu je ne vois pas l'impact qu'elle a sur les langues nationales, je pense qu'elle est plus axée sur les questions politique et non celles des langues nationales.

E : Est-ce que le Président du Conseil Régional, les Maires œuvrent en faveur des langues nationales ?

L27 : Dans les localités respectives on constate que les Maires, les Conseillers Municipaux sont l'afflux des populations et participent au vivre ensemble des populations moi je dirais qu'avec le processus la décentralisation on note un vivre ensemble collectif dans le sens ou ces autorités sont au four et au moulin.

E : Quelle langue aimeriez-vous avoir à l'Ouest ? et pourquoi ?

L27 : Moi : je n'ai pas une préférence, mais moi en tant que Bamiléké j'opterai pour le ghomalá dans la région de l'Ouest parce que c'est une langue facile à parler, elle se partage facilement et les locuteurs trouvent cela jolie à entendre dans les différentes oreilles.

L28- MEKONG (région du Centre, département mefou et afamba) Chauffeur ! Durée :2min19 ! 74ans !

E : Bonjour ! alors monsieur Mekong si aujourd'hui on doit choisir une langue régionale au Centre, quelle langue aimeriez-vous avoir ?

L28 : e Au Centre s'il s'agit de choisir une langue, presque tout le centre ce sont les ethnies Beti en générale, dont d'après moi je peux suggérer qu'on choisisse l'ewondo que tous les Beti en générale, e parce qu'il y'a des exemples il y'a certains bulù du Sud qui sont du Centre, il y'a les eton qui sont du Centre les bassa qui sont du centre et il y'a même plusieurs ethnies des environs du centre qui sont toujours du centre qui comprennent plus l'ewondo malgré qu'ils e aient aussi leur langue : intérieur, à ce niveau si je pouvais choisir la langue c'est que c'est le beti parce que l' ewondo même c'est trop vulgaire e ce sont les beti. Nous sommes en généralité les beti, les beti du centre parce que tout le centre je peux dire que ce sont les Beti.

E : Alors, est ce que vous pensez que les Maires, le Conseil Régionale œuvrent en faveur de la promotion des langues nationales ? que ce soit le beti ou l'ewondo

L28 : A ce niveau je n'ai jamais suivi : le débat au niveau du Conseil régional, mais certes, il y'a certains débats que je suis souvent dans des chaines de radio c'est mieux d'apprendre à ses enfants sa propre langue.

E : Il y'a souvent les émissions en langue ?

L28 : Oui il y'a les émissions que je suis souvent en langue et il y'a par exemple, tu es beti et ta femme aussi mais tu dis à ton enfant va me chercher le gobelet « kel me nuor kop », l'enfant te regarde comme ça. Le mieux c'est d'apprendre d'abords nos langues à nos enfants.

E : Est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales ?

L28 : Non ! jamais d'après moi, depuis qu'on a parlé de cette affaire de décentralisation, elle ne s'intéresse pas à ce sujet, ils ne sont plus dans ça, ils sont dans d'autres sujets là-bas.

L29 : NDANGUE AGATHE (Centre, Bafia) Retraitée ! 81ans !

Durée :02min 03

E : Bonjour !

L29 : Bonjour mon fils !

E : Si aujourd'hui on doit choisir une langue régionale dans la région du centre, quelle langue aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

L29 : J'aimerais e choisir bafia, parce que : bafia il y'a beaucoup de langue et c'est une langue que même si c'est comment tu dois comprendre même jusqu'aux proverbes c'est pour ça que je dis que la langue bafia c'est e la bonne.

E : Est-ce que la Mairie et le Conseil régional œuvrent en faveur des langues ?

L29 : Parce que : en ce temps e quand je suis née, il y'avait la Mairie mais ça dandinait ; pour le moment la Mairie fonctionne bien, Bafia a changé.

E : Ce qui nous intéresse ce sont les langues, alors est-ce que la mairie mène des activités?

L29 : Voilà c'est ça qui n'est pas bien parce que la Mairie n'exprime pas bien la langue bafia

E : Y'a-t-il des radios communautaires ?

L29 : Voilà ! pour la radio communautaire à bafia, il y'a la FM e , voilà la radio est là / ça parle bafia nuit comme jour

E : Vous avez déjà entendu parler de décentralisation au Cameroun ?

L29 : C'est le gros français

L30-KOSSE CHRISTELLE LEONCE (Centre, Bafia) Coiffeuse ! 55ans !

Durée :01min 32

E : Bonjour ! pour vous si on doit choisir une langue régionale au Centre aujourd'hui quelle langue aimeriez-vous avoir et pourquoi ?

L30 : J'aimerais qu'on puisse choisir la langue bafia parce que c'est une bonne langue et qui s'entend presque partout et que tout le monde aimerait parler.

E : Alors, est-ce que pour vous avec l'Exécutif de la Mairie en place, vous pensez qu'ils œuvrent en faveur de la promotion des langues nationales ici à Bafia ?

L30 : e Je ne pense pas trop, mais ils font quand même les efforts, mais tout le monde n'applique pas

E : Alors est-ce que vous pensez que la décentralisation s'intéresse aux langues nationales

L30: Non non ! bah je ne pense pas, parce que quand vous partez dans les bureaux ils ne s'intéressent pas plutôt à ça , ils attendent que tu parles français ou anglais.

TABLES DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
DÉDICACE	ii
REMERCIEMENTS.....	iii
RÉSUMÉ.....	iv
ABSTRACT.....	v
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES IMAGES	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES	10
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE	12
I. CADRE THÉORIQUE	13
I.1.Langue nationale	13
I.2. Processus de décentralisation	14
I.3. Représentations	14
I.4.Conflit linguistique.....	15
I.5.Domination linguistique.....	15
I.6.Minoration linguistique	15
II. MÉTHODE.....	16
II.1. Les techniques d'enquête : l'entretien semi-directif.....	17
II.2. Terrain d'enquête	18
II.3. L'échantillon	18
II.4. Déroulement de l'enquête	21
4.1. Période d'enquête.....	21
4.2. Aléas de l'enquête.....	21
II.5. Traitement des Données.....	23
II.6. Analyse Thématique	23
CHAPITRE II : PRÉSENTATION DES ZONES D'ÉTUDE	25
I. LA RÉGION DE L'OUEST CAMEROUN	26

I.1.Situation géographique.....	26
I.2. Situation historique et politique	27
I.3.Situation administrative.....	28
3.1. Les Départements de la région de l’Ouest.	28
3.2. Conseil régional	29
3.3. Chefferies Traditionnelles.....	29
I.4. Les langues de l’Ouest (Cameroun).....	30
4.1. Les langues Grasfields	30
4.2. La langue bamoun.....	38
II. RÉGION DU CENTRE (Cameroun)	40
II.1. Situation Géographique	41
II.2. Situation politico-administrative.....	42
II.3. Situation culturelle et traditionnelle.....	43
II.4. Les langues du Centre (Cameroun).....	43
CHAPITRE III : DÉCENTRALISATION ET PERCEPTIONS	57
I. PRÉSENTATION DE LA DÉCENTRALISATION AU CAMEROUN.....	59
I.1. Les textes des lois régissant la décentralisation au Cameroun.....	60
1.1. Textes portant organisation de la Commune	61
1.2. Textes portant organisation de la région.....	62
I.2. Les compétences transférées aux collectivités territoriales décentralisées	63
2.1. Les objectifs de la décentralisation au Cameroun.....	66
2.2. Les raisons de la décentralisation	67
2.3. Fonctions des collectivités locales	68
2.4. Les problèmes de la décentralisation au Cameroun.....	68
II. LES PERCEPTIONS DE LA DÉCENTRALISATION.....	70
II.1. Perceptions au niveau des autorités des Collectivités territoriales décentralisées	70
II.2. Perceptions au niveau des populations	71
CHAPITRE IV : LA QUESTION DES LANGUES.....	76
I. LA QUESTION DE LA PROMOTION DES LANGUES.....	78
I.1. La langue vectrice d’intégration nationale	80
I.2.La langue vecteur essentielle de communication	82
I.3. Les langues non priorité majeure	83
I.4. Les langues comme non potentielles infrastructures de développement	89

II. LA QUESTION DES LANGUES À PROMOUVOIR	90
II.1. L’Ewondo dans la région du Centre	91
II.2. Le medumba et le shumum dans la région de l’Ouest	98
III. CRITÈRES DE SÉLECTION DES LANGUES.....	103
III.1. Les langues enseignées	104
III.2. Les langues ayant une écriture	108
CHAPITRE V : PRÉSERVATION DE LA DOMINATION LINGUISTIQUE	110
I. LES RAISONS DE CETTE PRÉSERVATION	112
I.1. Sur le plan historique.....	112
I.2. Sur le plan socio-économique	113
I.3. Sur le plan médiatique.....	115
I.4. Sur le plan éducatif.....	116
I.5. Sur le plan sociopolitique.....	117
II. LES CONSÉQUENCES AUX PLANS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS	118
II.1. La diversité linguistique facteur du conflit linguistique et sociopolitique.....	118
II.2. La minoration des langues nationales	120
II. 3. Hybridation des identités et acculturation.....	122
II.4. Le repli identitaire	125
II.5. Une domination de type diglossique.....	129
CONCLUSION GÉNÉRALE	133
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	139
ANNEXES	151
TABLES DES MATIÈRES	177